

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

Dordogne

Le  
**foie  
gras**  
sur son

**31**

ISABELLE ET  
PIERRE-YVES **KUSTER**  
propriétaires du  
Domaine de Barbe

## HAUTE-GARONNE

Airod Technologies : le renouveau

## LOT-ET-GARONNE

Agrolab : un projet collectif inédit

## PAYS BASQUE

Lur Berri, solide mais agile







## À la une

4 Dordogne : le foie gras sur son 31

## Dordogne

10 Fiers d'avoir la fibre locale

14 Brèves Dordogne

## Haute-Garonne

16 Airod Technologies : le renouveau

18 Black Kitchen :  
des casiers pour mieux manger

19 Michel Sarran : digérer l'échec

20 Brèves Haute-Garonne

## Gironde

22 GRDF accélère sur le gaz vert

24 Brèves Gironde

## Landes

26 Maïsadour : transformer  
les défis en opportunités

28 Brèves Landes

## Lot-et-Garonne

30 Agrolab, un projet collectif inédit

32 Brèves Lot-et-Garonne

## Béarn

34 JuWIN, l'innovation à la plage

36 Brèves Béarn

## Pays basque

38 Lur Berri, solide mais agile

40 Brèves Pays basque

## Hautes-Pyrénées

42 2nde voie montre l'exemple

44 Buralistes : se transformer  
pour faire un tabac

46 Brèves Hautes-Pyrénées

## Tendances Business

48 Le secteur du cuir boosté par l'export

50 Les recettes de la FNAIM  
pour sortir de la crise

52 Piscines privées :  
un marché toujours dynamique

54 Réduire les trajets quotidiens

57 Annonces légales

# 68







ISABELLE ET  
PIERRE-YVES **KUSTER**  
propriétaires du  
Domaine de Barbe

Dordogne

Le  
**foie  
gras**  
sur son

**31**



À Badefols-sur-Dordogne, au cœur du Périgord pourpre, Pierre-Yves Kuster, propriétaire du Domaine de Barbe, élève avec attention et ferveur des milliers de canards et d'oies chaque année. Il vend ensuite ses produits transformés, à la ferme ou sur Internet. De Montbéliard à la Dordogne, il n'y a qu'un pas : la passion.

Par Marie LEMAITRE

**A**près quelques centaines de mètres d'une route arborée et sinueuse, le paysage se dégage sur les immenses prairies de Pierre-Yves Kuster. Là, des oies et des canards gambadent librement. Au Domaine de Barbe, en plus de quarante ans, ce qui n'a pas changé, c'est la passion, et l'attention accordée aux animaux : 15 hectares de prairies pour les canards et 10 hectares pour les oies. « En filière courte, il faut trouver un équilibre dans le volume de production, on ne cherche pas à améliorer les quantités chaque année, mais à travailler sur la qualité de la production. Ici, notre volume de production a été déterminé par la structure de l'exploitation, et la superficie nécessaire pour un élevage de qualité et sain », analyse Pierre-Yves Kuster, dirigeant du Domaine de Barbe. Pour cela, le patron s'est entouré de douze salariés, dont Isabelle, son épouse.

### CHANGER DE VIE

L'histoire du Domaine de Barbe a commencé bien loin du Périgord, à Montbéliard. D'un côté il y

a Michel Kuster, employé dans les assurances et l'expertise comptable. Mais à 48 ans, il décide de tout lâcher, et ne rêve que d'une chose : changer de vie. À ses côtés, son fils, Pierre-Yves, la tête dans le monde agricole. Si sa famille n'est pas issue de ce milieu, il n'ambitionne qu'une chose : devenir agriculteur.

L'amour de la nature de l'un, et la passion de l'autre les mènent jusqu'à Badefols-sur-Dordogne. « On était sous le charme de la région, et à l'époque, dans les années 1980, on trouvait des propriétés pour des sommes raisonnables », relate Pierre-Yves Kuster. Ils acquièrent le domaine, abandonné, avec « beaucoup de forêts » et 40 hectares de surface agricole utile, une chartreuse et une petite longère. Une fois l'investissement

dans le lieu réalisé : qu'en faire ? Il y a un chai, mais les Kuster ne veulent pas se lancer dans le vin.

### DES NOIX POUR UN PARCOURS ARBORICOLE

À 22 ans, Pierre-Yves Kuster débute alors une série de stages, pour trouver sa voie : tabac, mouton, limousines, maïs... Jusqu'au dernier avec Claudie Veysière, à Biron, productrice de foies gras de canards et d'oies. L'éleveuse s'occupe de tout, jusqu'à la transformation et la conservation. « En petits volumes, mais elle maîtrise chaque étape, c'est une pionnière », souligne Pierre-Yves Kuster. Avec elle, il apprend le gavage, la transformation, et repart même avec quelques recettes. Là, le jeune homme

“ Chaque jour, chaque action va déterminer la qualité du produit que l'on va fabriquer ”





## LE GAVAGE, UN APPRENTISSAGE

Lors de sa découverte du métier à 22 ans, Pierre-Yves Kuster a été confronté à l'étape particulière du gavage. Une méthode difficile à apprendre, mais qui résulte d'un phénomène de l'ordre « du naturel et non de l'artificiel », insiste l'éleveur. Qui détaille : « ce n'est pas une maladie, il s'agit du phénomène de stéatose graisseuse.

Avant les migrations, les oiseaux font des réserves énergie pour le voyage ». Et le secret d'un bon gavage pour l'éleveur, c'est « sans brutalité, sans violence et sans stress ».

Preuve en est, les oies du Domaine de Barbe ont même de la musique classique pendant la journée lors de la période de gavage ! Au 5 novembre 2023, 218 259 canards avaient reçu leur première dose de vaccin en Dordogne, et 56 755 la deuxième.

découvre sa passion. Avec son père, ils deviendront donc producteurs de foies gras, eux aussi. « Et le Périgord, c'est le foie gras, on se dit qu'on ne peut pas passer à côté de ça. »

« C'est tellement diversifié, on passe d'un métier à un autre, avec pour mot d'ordre produire bien pour produire meilleur. Chaque jour, chaque action va déterminer la qualité du produit que l'on va fabriquer », milite l'éleveur. Car sur sa propriété, Pierre-Yves Kuster a voulu aussi avoir des terres de culture pour nourrir ses animaux. Aujourd'hui le domaine de Barbe produit aussi des noix permettant aux palmipèdes de disposer d'un parcours arboricole, mais également de diversifier l'activité.







© Domaine de Barbe

S'inspirant de leur mentor, Pierre-Yves Kuster et son père décident eux aussi de proposer quasi exclusivement des produits transformés. « C'était un choix commercial. Beaucoup de producteurs de la filière courte font les marchés locaux pendant les saisons de production, et vendent des produits découpés, puis pendant la saison vendent du produit fini. Nous, on ne fait que du produit fini. » L'EARL du Domaine de Barbe gère la partie élevage et la SARL La Badefolaise s'occupe de la partie commerciale.

### 7 700 PALMIPÈDES

Deux ans après l'achat du domaine, la production commence. Nous sommes en 1982. Michel et Pierre-Yves Kuster élèvent 300 oies et 1 200 canards. Désormais, ce sont 1 200 oies et 6 500 canards qui foulent les prairies de l'élevage chaque année, à raison de plusieurs

lots par an (le temps d'élevage d'une oie est de 4 à 5 mois et celui d'un canard de 4 mois). « À l'époque, ce sont les oies qui étaient vraiment emblématiques pour le foie gras. Mais elles sont plus compliquées, ont plus de personnalité, et sont plus fragiles. »

Dès le départ, le père et le fils équipent l'entreprise d'un petit abattoir et d'un laboratoire. Tous les deux agrandis et refaits au fil des normes nationales puis européennes, le premier fait désormais 120 m<sup>2</sup> et le second 500 m<sup>2</sup>. Un espace nécessaire pour réaliser la trentaine de recettes proposées dans la boutique du domaine. Cette partie est l'apanage d'Isabelle Kuster, l'épouse de Pierre-Yves, qui gère les ventes et la comptabilité. Les recettes, elles, sont toutes élaborées par l'éleveur lui-même, qui s'adapte aux goûts de ses clients. « Au départ, on mettait 15 à 16 g de sel par kilo de foie gras,

maintenant, on est aux alentours de 11 à 12 grammes : les goûts de la société évoluent », note l'éleveur.

### TRANSMISSION OU VENTE ?

Le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise repose pour 45 % sur les ventes sur place, à la boutique, et notamment grâce aux gîtes que le couple Kuster a installés sur son domaine, à 45 % sur la vente à correspondance grâce à leur site commercial et pour 10 % sur le marché de Noël de Montbéliard, le seul que fait la famille. Mais à 63 ans, Pierre-Yves Kuster songe à passer la main. Parmi ses trois enfants, aucun ne veut reprendre l'entreprise familiale. « Je n'ai peut-être pas trouvé les mots pour transmettre ma passion... » Transmission ou vente, le dirigeant ne sait pas quel sort sera réservé au domaine. Une question qui taraude nombre d'éleveurs de la filière...





# Une filière résiliente

Après une année 2022 marquée par l'influenza aviaire, en 2023 l'horizon s'éclaircit pour la filière foie gras. Une tendance à consolider en 2024.

Par Marie LEMAITRE

« **D**epuis 2015, on compile un milléfeuille de problèmes », résume Alexandre Léon, animateur de l'association foie gras du Périgord. Le premier cas de grippe aviaire en Dordogne, à Biras, il s'en souvient très bien : c'était le 25 novembre. Un anniversaire qu'il préférerait ne pas fêter. Jusqu'à un point culminant, en 2022, alors que la filière nationale accuse « une perte de 80 % du cheptel reproducteur », relève Camille Didierjean, conseillère avicole à la Chambre d'Agriculture. Les couvoirs des Pays de la Loire fournissant les canetons de la France entière sont durement touchés par l'épidémie. Depuis le 5 décembre 2023, le ministère de l'Agriculture a de nouveau placé tout le territoire français en risque « élevé » - induisant le confinement des volailles - après la découverte d'un premier foyer en élevage dans le Morbihan. Pour l'instant, le Sud-Ouest semble épargné.

## FILIÈRE TOUCHÉE MAIS PAS COULÉE

En Dordogne, une soixantaine d'éleveurs ont été impactés par la grippe aviaire. L'IGP locale a perdu 65 % de sa production en élevage, passant de 3 millions de canards en 2021 à 1 million de canards certifiés IGP en 2022. Selon les chiffres du Cifog (Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras), en 2022, la filière a également été touchée par une hausse de ses coûts de production, avec une augmentation de 24,5 % entre 2021 et 2022. En cause : la crise sanitaire, le prix des canetons, les coûts de l'alimentation des animaux, et de l'énergie.

La bonne nouvelle, c'est qu'il y a eu « peu de départs ou de défaillances d'entreprise dans l'IGP » et l'horizon s'éclaircit à l'heure de dresser un premier bilan pour 2023. « La filière reprend des couleurs, annonce Marie-Pierre Pé, présidente du Cifog. Après une chute de la production de 35 % au niveau national, elle va progresser de 20 % en 2023. » Peu touchés par

la grippe aviaire cette année, les éleveurs périgourds ont récupéré plus de canetons mâles que prévu, trois grandes coopératives du Gers ayant été à l'arrêt pendant quatre mois. Et seuls les mâles permettent l'obtention de l'IGP. « On a pu la remettre en place dès l'été, et on espère retrouver 50 % du potentiel de production », note Alexandre Léon.

## VACCINATION DES CANARDS GRAS

Pour 2024, l'animateur de Foie gras du Périgord espère avant tout « reconstruire le potentiel de production » notamment grâce à la vaccination des canards gras, qui était très attendue. Sur un an, 64 millions de canards des filières canard à rôtir et à foie gras seront vaccinés, selon le Cifog. « Il s'agit d'une dérogation, car il est interdit de vacciner les volailles en Europe, mais en France, il y a eu une obligation réglementaire de le faire sur les canards gras, dans les élevages de plus de 250 individus. C'est une







expérimentation sur cet animal qui est plus excréteur de virus. Par la suite, on devra le faire valider à grande échelle. C'est le seul espoir dans le paysage pour une amélioration de la situation sanitaire », révèle Alexandre Léon.

Une filière à préserver puisque le foie gras du Périgord bénéficie aujourd'hui d'une grande notoriété, née « du tissu artisanal de producteurs et des grandes marques nationales qui viennent du Périgord comme Rougié ou Delpéyrat », relate Marie-Pierre Pé. Si certains, depuis, en sont partis « par manque de production à l'échelle industrielle, la région reste celle qui compte le plus de conserveurs en TPE / PME », estime Alexandre Léon. Ce que confirme la présidente du Cifog : « Le Périgord a une filière de circuit court bien plus importante que dans d'autres départements ». Et la richesse de ce foie gras, c'est « sa multitude de recettes et des transformateurs qui portent le nom de grandes familles qui sont toujours aux manettes : quand

## LA FILIÈRE EN CHIFFRES

En filière longue, c'est-à-dire en groupement de production, la Dordogne compte **190 éleveurs et 90 engraisseurs**

En circuit court, soit des agriculteurs indépendants, la Dordogne enregistre **250 exploitations**.

**Plus de 300 entreprises** font partie de l'IGP foie gras du Périgord : **plus de 200 producteurs,**

éleveurs, gaveurs et une centaine d'entreprises en aval. L'IGP Périgord compte **une vingtaine d'éleveurs**

faisant eux-mêmes le gavage et la transformation

**500 € par an** : c'est le prix d'une adhésion à l'association Foie gras du Périgord qui donne droit à la certification, de la communication et des contrôles

**91** : c'est le nombre de **jours minimum** pour faire un foie gras certifié IGP canard à foie gras du Sud-Ouest :

80 au moins pour l'élevage et 10 minimum pour le gavage

on inscrit son nom sur un produit, on engage son honneur, c'est une garantie forte de qualité ».

### « ON VEND AUTANT QUE CE QU'ON PRODUIT »

D'autant que le foie gras séduit toujours, l'adhésion ne décroche pas et « on vend autant que ce qu'on produit ». Ce qui est moins le cas sur les produits viandes. « Cela vient surtout des restaurateurs

qui, face aux problèmes d'approvisionnement, ne travaillent plus, ou moins, le produit. Heureusement, la conservation tamponne cet effet », analyse Alexandre Léon. Et sur nos tables de fêtes, le foie gras a été au rendez-vous, mais pas en plus grande quantité qu'en 2022. « Du fait du peu de stocks restant en début d'année, l'offre sera sensiblement équivalente à celle de l'an dernier », détaille Marie-Pierre Pé. ■





# Fiers d'avoir la fibre locale

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé du Numérique, s'est déplacé en Dordogne et en Gironde, le 14 décembre, pour un point d'étape sur l'accès à la fibre et les dix ans du plan France Très Haut Débit.

Par Suzanne  
BOIREAU-TARTARAT

**A**près la visite de l'entreprise Imepa, à Montrem, qui se développe en milieu rural grâce à la fibre, le ministre a redit combien ce déploiement change la vie économique et le quotidien des citoyens, avec 20 millions de foyers raccordés et quatre Français

sur cinq éligibles. On peut réellement parler de plan d'aménagement des territoires. « Où la fibre arrive, le chômage recule, la création d'entreprises progresse, résume-t-il. Avec 10 000 foyers raccordés par jour depuis 10 ans, c'est un succès pour la filière. » La fibre n'avance pas par magie, « c'est le plus grand chantier industriel de ce début de siècle, il faut la fabriquer, creuser des tranchées, poser des armoires... » Autant d'entreprises à l'œuvre.

## INCLUSION NUMÉRIQUE

« Les objectifs collectifs ont été tenus, sans dérapages calendaires ni budgétaires. » Le prochain



chantier, c'est le droit au très haut débit pour tous, abordable et avec une garantie de qualité ; puis travailler sur les usages, lutter contre l'éloignement numérique qui concerne un tiers des citoyens pour des raisons sociales plus que générationnelles. « On a vu, durant la crise Covid, que les conseillers numériques étaient les écrivains publics du XXI<sup>e</sup> siècle. » France Numérique Ensemble se chargera bientôt de bien relier les infrastructures et les usages. Quant au cuivre, le retrait se fera progressivement : 7 communes l'expérimentent en France pour identifier les blocages, 162 suivront l'an prochain et la fin de ce réseau est prévue pour 2030. Reste aux usagers à se saisir de la fibre qui leur est proposée, pour goûter « 100 fois plus de débit que l'ADSL avec 8 % de consommation énergétique en moins ».

## EN CHIFFRES

- 120 000 prises commercialisables
  - 35 000 abonnés à la fibre
  - 32 000 prises construites à réceptionner
  - 88 000 prises en phase travaux
  - Plus de 60 M€ du Département, de même pour la Région, 15 M€ des EPCI et 7 M€ du SDE24 sur les 500 M€ d'investissements du programme fibre + 226 M€ d'emprunts.



Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé du Numérique, lors de son déplacement en Dordogne.



## UN DATA CENTER SOUS LA TERRE

À l'occasion de la visite en Dordogne de Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé du Numérique, Germinal Peiro a confirmé l'avancée du projet de création d'un data center.

Le site potentiel, repéré depuis début 2023, a été dévoilé à demi-mot en conférence de presse, plus clairement en coulisses : ce serait un double coffre-fort pour les données numériques confiées à cet équipement puisqu'hébergées 40 mètres sous terre, dans l'immense carrière de chaux de Saint-Astier. Un site de haute sécurité s'agissant des ondes et qui offrirait, en prime, des conditions idéales de température avec une climatisation naturelle à 13 °C pour éviter la surchauffe.


Le bureau d'études sélectionné va avancer sur les contours techniques, avantages et contraintes, de cette implantation assez unique, qui pourrait fonctionner d'ici deux ans. Pour l'heure, Chaux de Saint-Astier doit être intégré au cahier des charges du projet porté par Périgord Numérique, comme d'autres sites. Des entreprises et groupes locaux suivent avec intérêt cette initiative qui sécuriserait localement leurs données : Delmon Group, Ayor, Imepssa, Mademoiselle Dessert, l'hôpital privé Francheville, Novi Group... en plus des chambres consulaires et de la French Tech Périgord, acteurs engagés auprès du Département pour la création de ce data center de proximité. « Des tas d'organismes craignent de confier leurs données ailleurs », insiste Germinal Peiro.

Les acteurs économiques et institutionnels sont donc mobilisés. Le ministre a dit vouloir faire son possible pour accompagner ce projet. L'exploitation des carrières se fait sur 40 ha, « dans le respect des contraintes géologiques, techniques, environnementales et préfectorales » et une autorisation préfectorale ouvre des perspectives sur 76 ha à l'horizon 2031. De quoi trouver une petite place high-tech dans les galeries que cette entreprise du patrimoine vivant (110 ans) n'utilise plus.

Dans le dédale des carrières Chaux Saint-Astier, bientôt un data center ?







“ L’équipe de Périgord Numérique gère depuis huit ans le plus important chantier d’investissement. ”

#### BRISER L’ENCLAVEMENT

« Non, le Périgord n’est pas à la traîne, on n’a pas fait les mêmes choix qu’ailleurs. On construit un système vertueux », assure Germinal Peiro pour dire que son département, le troisième en France en superficie, sera bien au rendez-vous de la fibre pour tous en 2025. La fibre, et rien d’autre, avec une montée en débit générale pour un maximum d’habitants (avec un bâti dispersé dans 503 communes, dont plus de 400 de moins de 500 habitants, et donc des kilomètres de réseaux, soit 240 000 prises à installer... à comparer aux 40 000 en Lot-et-Garonne) en un minimum de temps grâce à 92 nœuds de raccordement. « Nous avons pu passer la crise sanitaire ainsi avec le télétravail. » Le président du Département et du syndicat mixte Périgord Numérique note que les opérateurs, représentés lors de cette visite, « ne vont pas plus vite, ne sont pas moins chers » et ne veulent pas des prises les plus éloignées. L’État a consacré à la Dordogne le plus gros effort numérique avec 105 millions d’euros, soit 21 % de l’investissement, « car nous avons vocation à soutenir un coût plus élevé en zone rurale », rappelle le ministre. Germinal Peiro a remercié publiquement l’équipe de Périgord Numérique, « qui a débuté avec des moyens limités et, huit ans après, gère le plus important chantier d’investissement. Tous les autres réseaux, eau, électricité, ont mis 30 ans à se déployer ». Et il s’est félicité, devant le président de l’Avicca (numérique et territoires), Patrick Chaize, que le monde rural puisse se mettre à égalité avec les zones urbaines. ■



## Saint-Pierre-d'Eyraud S.2.F, TALENT NÉO-AQUITAIN DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Le réseau d'accompagnement BGE a lancé la troisième édition des

Talents BGE de la création d'entreprise. 39 parcours de vie sélectionnés ont été mis en lumière dans une websérie de 13 épisodes. En Dordogne, l'entreprise de Jean-Luc Bouzin, S.2.F : sondage forage formation, à Saint-Pierre-d'Eyraud a été choisie. Fort de 34 ans d'expérience en sondage et forage, Jean-Luc Bouzin est devenu formateur dans ces domaines. Passionné par la transmission du savoir, et ayant formé de nombreux professionnels au long de sa carrière, il s'est tourné vers la formation pour adultes. Son offre diversifiée comprend des modules de formation en forage et sondage pour les entreprises en France et à l'étranger, une assistance à maître d'ouvrage et d'œuvre, l'installation de pompes et de réseaux d'adduction pour professionnels et particuliers, ainsi que des prestations de gestion et d'entretien de piézomètres, forages, puits...

## Neuyc-sur-l'Isle DÉCOUVRIR UN MÉTIER MANUEL AVEC DES PROS

L'outil en main familiarise les enfants, dès 9 ans, avec les métiers manuels et du patrimoine. Cette nouvelle association propose aux enfants curieux de découvrir des pratiques avec des gens de métier, retraités ou non, désireux de transmettre leur savoir-faire : initiation dans de vrais ateliers avec de vrais outils par de vrais gens de métier. L'ambition est de susciter des vocations, de pouvoir réaliser des activités intellectuelles et manuelles pour s'épanouir, de prendre confiance en soi lors de cette découverte, d'offrir des relations sociales riches.

Pour le moment : poterie, couture, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, art créatif, mais des bénévoles retraités sont recherchés dans le bâtiment, le textile-cuir, la mécanique. Les ateliers se mettront en place les mercredis et/ou samedis selon la demande.

**Contact : [scoupeau@hotmail.com](mailto:scoupeau@hotmail.com)**

© Shutterstock







## Montrem IMEPSA INTÉGRÉE DANS LE PROGRAMME ETINCELLES

Imepssa, entreprise familiale de conception et fabrication d'accessoires plastiques et produits industriels, est la seule entreprise de Dordogne, parmi les 50 PME choisies à l'échelle nationale, à intégrer le dispositif national ETIncelles. L'objectif ? Faire de certaines PME à potentiel des ETI, car l'État considère que le nombre d'entreprises de taille intermédiaire en France est encore trop faible par rapport à nos voisins allemands, britanniques ou encore italiens. Ce dispositif vise à accélérer la transition énergétique et écologique des ETI en lien avec France 2030, à favoriser l'accès des ETI aux compétences et développer leur attractivité, à renforcer l'accompagnement des ETI par les pouvoirs publics et à améliorer la compétitivité des ETI. Les PME ciblées par ce programme seront accompagnées dans cette transition. Le programme a été lancé en novembre.



## Saint-Rémy-sur-Lidoire ÉRIC FRÉTEILLÈRE RÉÉLU PRÉSIDENT D'IRRIGANTS DE FRANCE

Lors du conseil d'administration d'Irrigants de France, mercredi 13 décembre à Paris, les administrateurs ont réélu Éric Fréteillère, président de l'organisation depuis 2016. L'agriculteur-irrigant de 62 ans, installé depuis 20 ans sur une exploitation de 100 hectares, est aussi membre du Bureau de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) depuis 2015, cofondateur et vice-président d'Irrigants d'Europe depuis 2018. Les enjeux majeurs pour une irrigation durable consistent à ses yeux à garantir la cohérence des politiques publiques et une gestion locale du partage de l'eau, assurer à tous un accès à la ressource et développer le stockage pour les usages agricoles, investir dans les nouvelles technologies pour améliorer cet usage. « Les récents événements météorologiques partout en France nous le confirment : le changement climatique nous impose de nous adapter. »



ÉRIC  
FRÉTEILLÈRE

# Airod Technologies

## Le renouveau

Airod Technologies, experte des bancs de test et autres solutions mécatroniques, s'apprête à livrer son plus gros contrat. Un projet qui va au-delà de son domaine de prédilection - l'automobile - et qui traduit la volonté de la PME de diversifier son activité.

Par Bérengère BOSI

**U**ne petite PME au service des grands acteurs industriels. C'est un peu le rôle que tient Airod Technologies. « On nous voit peu car nos produits ne se retrouvent jamais sur le marché », constate Brigitte Nicolas. Mais celle qui sera nommée directrice générale d'Airod Technologies en janvier prochain, après avoir occupé pendant plus de trois ans le poste de directrice adjointe, veut remettre cette PME spécialiste de la mécatronique sous le feu des projecteurs. L'entreprise installée à Pinsaguel, au sud de Toulouse, avait été médiatisée dans les années 2010 pour ses projets de drones au service de l'agriculture, avant de se faire plus discrète. « Les projets n'ont finalement pas abouti, mais Airod Technologies est bien plus que ça. C'est une société qui possède des savoir-faire uniques », assure la dirigeante. Fondée en 2002 par Laurent Latorse, Airod Technologies est en effet un expert en

électronique, logiciel et mécanique, aujourd'hui partenaire privilégié d'acteurs industriels de premier rang tels que Safran, Continental, Actia ou Thales Alenia Space.

### FOURNISSEUR DU MARCHÉ AUTOMOBILE

Spécialiste des solutions industrielles sur mesure, la société propose plus spécifiquement des équipements de test et de mesure ainsi que des machines spéciales. « 60 % de notre activité concerne le secteur automobile », explique Brigitte Nicolas. Airod Technologies a par exemple conçu un banc de test NFC pour tester les poignées de portières des Porsche Macan Max. L'entreprise a par ailleurs livré cette année une machine spéciale permettant de calibrer et tester les capteurs d'humidité qui permettent aux essuie-glaces de se déclencher automatiquement dans les voitures. « C'est un très gros contrat à 480 000 € », se félicite la dirigeante.

Référencée depuis cet été par Renault, avec qui elle a signé une charte RSE, la PME de 23 salariés espère par ailleurs conclure un nouveau contrat en début d'année 2024. « Nous essayons de décrocher une affaire pour fournir le constructeur automobile dans le cadre du développement de ses nouvelles voitures connectées ».

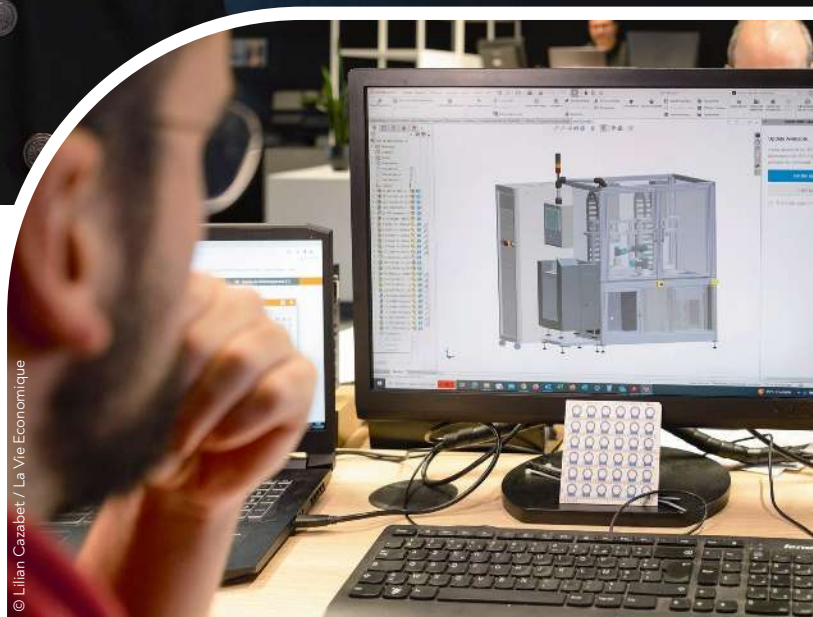
### UN CONTRAT À 550 000 €

Airod Technologies livrera par ailleurs, en février prochain, le plus gros contrat qu'elle ait jamais signé. « Il s'agit d'un projet à 550 000 € », précise Brigitte Nicolas. C'est pour l'entreprise suisse TE Connectivity que la PME haut-garonnaise prépare une machine





**BRIGITTE NICOLAS**  
 directrice générale  
 d'Airod Technologies



© Lilian Carabet / La Vie Économique

ultra-perfectionnée destinée à tester des wafers (plaques fines de matériaux semi-conducteurs utilisées pour fabriquer des composants électroniques, N.D.L.R.). Elle permettra d'analyser la conformité de petites pièces en céramique qui seront soumises à plusieurs tests de chauffe (à 25 et 60 °C) et à des tests sous pression, conduites de façon robotisée d'une phase de test à une autre. À l'issue des tests, elles seront convoyées à l'extérieur de la machine et triées en fonction de leur conformité ou non-conformité. Ces wafers pourront ensuite être utilisés dans le secteur automobile (pour évaluer la tension des pneus par exemple) ou, plus inédit pour Airod Technologies, dans des montres (pour l'altimétrie).

### DU FERROVIAIRE À L'HYDROGÈNE

Airod Technologies souhaite en effet diversifier ses marchés. « Nous ne devons pas mettre tous nos œufs dans le même panier », explique la dirigeante qui se souvient du fort ralentissement de l'activité automobile pendant la crise Covid. Pour rendre cette ambition possible, la société a lancé en février 2021 un plan de modernisation à 800 000 € financé pour moitié par le plan France

Relance. Déployé pendant 2 ans, il a permis de moderniser l'outil de production et de viser de nouveaux marchés tels que le ferroviaire, l'aéronautique, le spatial ou encore la défense. À plus long terme, Brigitte Nicolas souhaite qu'Airod Technologies propose ses services aux acteurs du « smart building » et de l'hydrogène. « Nous disposons d'un terrain bien placé du côté de Franczal. Il faut voir comment et avec qui nous pourrions l'optimiser », confie la dirigeante.

“ Référencée depuis cet été par Renault, la PME de 23 salariés espère conclure un nouveau contrat en début d'année 2024 ”

### OBJECTIF : 2 MILLIONS D'EUROS DE CA

Forte de plus de 3 500 projets menés en 20 ans, Airod Technologies, souhaite également utiliser les briques technologiques développées en deux décennies pour proposer aussi des solutions sur étagère. « Il s'agirait pour nous d'un moyen d'assurer un chiffre d'affaires récurrent à côté de nos projets sur mesure », indique la directrice. Airod Technologies devrait boucler l'année 2023, avec un chiffre d'affaires de 1,7 million d'euros, en hausse de près de 15 % sur un an. « Et nous visons les 2 millions d'euros pour 2024 », conclut Brigitte Nicolas. ■

# Black Kitchen **Des casiers pour mieux manger**

Lancée par deux jeunes étudiants de l'ESG Toulouse, Black Kitchen vient de décrocher le premier prix du concours « Les Pépites de la Food ». Un tremplin pour la start-up qui veut aider les étudiants à manger mieux au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Par Bérengère BOSI

**U**n pitch de quatre minutes. Il n'en a pas fallu plus à Emma Delrieu et Lucas Delmé pour convaincre le jury du concours des Pépites de la Food dont la finale s'est tenue le 15 décembre, en marge du salon Régal - Sud de France. Fraîchement diplômés de l'ESG Toulouse, les deux amis viennent de recevoir le premier prix du concours, qui leur donne accès à un an d'incubation à la Pépinière alimentaire du Grand Marché MIN Toulouse Occitanie. Avec Black Kitchen - « BK » pour les intimes - les deux entrepreneurs défendent une promesse simple : « donner accès aux étudiants à une alimentation saine ».

Concrètement, Black Kitchen propose des plats préparés mis à dispo-

sition des étudiants dans des casiers réfrigérés et connectés. « Depuis le 16 octobre, nous avons déjà installé deux points de vente à Labège : l'un à l'ESG et l'autre au Campus CESI », explique Emma Delrieu. Grâce aux 130 casiers remplis quotidiennement par Black Kitchen, l'entreprise a déjà fourni plus de 2 500 repas. « Le fonctionnement est simple : il suffit de regarder dans les casiers ce que l'on a envie de manger, puis de commander et payer à la borne, en carte bleue ou en carte-restau, et le casier choisi s'ouvre. »



EMMA DELRIEU  
cofondatrice  
de Black Kitchen

## UN LABORATOIRE BLACK KITCHEN

L'entreprise, qui se fournissait jusqu'alors auprès d'un traiteur, franchit une nouvelle étape à partir du mois de janvier. « Nous disposons désormais de notre propre laboratoire à Lavaur (Tarn, N.D.L.R.) pour préparer nous-mêmes nos plats », confie la cofondatrice. « Lucas fera les livraisons tous les matins en véhicule réfrigéré tandis que je m'occuperai de la préparation. » Accompagnée d'une cheffe formée chez Paul Bocuse, Emma Delrieu prévoit une carte de quatre

plats (snacking, classique, végétarien et « chef »), une entrée et un dessert par semaine. Objectif : réaliser 1 000 à 1 500 € de chiffre d'affaires par jour sur les deux points de vente.

Black Kitchen lance en parallèle une offre pour l'hôtellerie. « On va proposer nos plats dans un frigo connecté que l'on installera en janvier au sein de l'hôtel Alezan à Toulouse. » Une proposition que l'entreprise espère étendre à d'autres hôtels ne disposant pas de service de restauration. ■





# Michel Sarran Digérer l'échec

Invité de la 8<sup>e</sup> rencontre annuelle de l'association Prévention & Retournement, qui accompagne les sociétés en difficulté, le chef toulousain Michel Sarran est revenu sur ses trois dernières années compliquées et sur son rebond espéré pour 2024.

Par Maxime FAYOLLE

« **A**u fond, c'est quoi la réussite ? » Telle était la question posée par Bernard Valla, le président de Prévention & Retournement, à ses invités de la 8<sup>e</sup> rencontre annuelle de l'association qui regroupe avocats, administrateurs judiciaires, banquiers... En clôture, le chef toulousain Michel Sarran est revenu sur son parcours et sa définition de la réussite, lui qui vient de subir trois années de galère où il avait l'impression « qu'on [lui] avait jeté un mauvais sort ! »

## LE COVID, M6 ET L'ÉTOILE

En quelques années, Michel Sarran est devenu un personnage public apprécié grâce à l'émission Top Chef sur M6. « Moi qui suis né à Saint-Martin-d'Armagnac, petit village du Gers de 250 habitants, je ne m'attendais pas à cette célébrité ! » Le chef ne s'attendait pas non

plus à sortir du jury si brutalement. « On m'a annoncé ça par téléphone, c'était dur. » Puis, dans la foulée, le Covid vient fermer son restaurant et, en point d'orgue, le Guide Michelin lui retire sa 2<sup>e</sup> étoile à Toulouse début 2023. « Il faut encaisser toutes ces nouvelles sans perdre la confiance ! Et puis on relativise, aujourd'hui le Guide Michelin n'est plus l'alpha et l'oméga. On remplira le restaurant sans eux ! »

## LA PEUR QUE TOUT S'ARRÊTE

À l'été, il doit aussi fermer sa chaîne Croq'Michel, ouverte avec ses filles en 2020. « J'ai adoré travailler avec elles, mais on s'est planté. » Le chef n'avait jamais connu telle accumulation de mauvaises nouvelles. « J'ai été si bien loti jusqu'ici. Je me disais que je payais mes années de succès. Mais je crois que l'échec est la mère des succès. Il faut se battre et redoubler d'efforts. »

La roue finit par tourner à l'automne. La TV le rappelle pour une quotidienne de 24 semaines pour être dans le jury de l'émission La Meilleure Boulangerie. « Les mêmes qui m'avaient viré 3 ans plus tôt me disent aujourd'hui que je suis formidable ! Drôle de monde », rigole le chef qui a eu peur que tout s'arrête pour lui. « Je multiplie les projets, je suis boulimique de travail car la reconnaissance sociale et professionnelle, c'est mon moteur. Si je n'ai plus ça, ça sent le sapin ! » Le chef trouve aujourd'hui son équilibre entre son restaurant et ses filles avec qui il veut continuer de travailler. Et il tire finalement une leçon de ces trois années. « Elles ont permis une remise en question salutaire. Parfois, ça fait du bien de prendre quelques baffes ! » ■



Christian Caviglioli  
 (administrateur judiciaire)  
 et le chef Michel Sarran





Les Halles de la  
Cartoucherie

© Maxime Fayolle - La Vie Économique

## Toulouse LA FONCIÈRE BELLEVILLES LÈVE 4 MILLIONS D'EUROS

La foncière toulousaine a annoncé le 11 décembre avoir clôturé une levée de fonds de 4 millions d'euros auprès de ses investisseurs historiques — la Banque des territoires, MAIF Impact et Abeille Impact Investing France (Inco Venture) — et de trois nouveaux acteurs : Impact.EU et deux fonds de dotation. « Ces financements permettront à Bellevilles de continuer le développement de ses projets immobiliers dans le but de renforcer ses engagements pour la transition écologique et sociale », indique la foncière. Créée en 2019, la SAS Bellevilles (1,40 M€ de CA en 2022) pilote 25 projets immobiliers en Île-de-France, Occitanie et sur l'arc méditerranéen. À Toulouse, elle intervient notamment sur les projets de tiers-lieux de la Compagnie du Code, de la Soufflerie et des Halles de la Cartoucherie.

## Occitanie LA RÉGION ADOPTE UN BUDGET 2024 À 3,55 MDS€

La Région Occitanie a adopté le 14 décembre en assemblée plénière son budget 2024. D'un montant total de 3,55 Mds€, il prévoit un montant d'investissement de 1,2 Md€, en léger recul comparé à 2023 (1,3 Md€) mais « en hausse de plus de 35 % par rapport à 2019 », précise la Région. Un budget qui fait de l'Occitanie la première région de France en termes d'investissement par habitant avec 175 € par tête, selon sa présidente Carole Delga. « Responsable », le budget 2024 est autofinancé à 70 %. Avec son nouveau budget, la majorité souhaite concilier écologie — en investissant notamment sur les énergies vertes — et souveraineté. « L'un des défis majeurs pour l'Occitanie est l'accueil chaque année de 42 000 nouveaux habitants. En raison de cette attractivité, nous menons une bataille permanente pour la création d'emplois », a déclaré la présidente.



© Léo Arcangeli / Région Occitanie

# Carnet



**ANTOINE DE CHASSY**  
 nouveau président  
 du CA de Look Up Space

**Antoine DE CHASSY** a été nommé président du conseil d'administration de Look Up Space. Le cofondateur de la start-up Loft Orbital, Antoine de Chassy, rejoint le conseil d'administration de la pépite basée à Ramonville-Saint-Agne et en prend la présidence. La jeune pousse fondée par l'ancien Commandant de l'Espace à Toulouse, Michel Friedling et son partenaire espagnol, Juan Carlos Dolado, travaille sur la sécurité dans l'espace en luttant contre les débris spatiaux. Antoine de Chassy est l'un des poids lourds du spatial en France, il a été nommé personnalité de l'année lors du 5<sup>e</sup> Space Forum à Toulouse en 2022 et est l'une des six personnalités qualifiées de France 2030 dans le domaine spatial. « Je suis ravi d'être président du conseil d'administration de Look Up Space et d'aider à relever ce défi essentiel et urgent de rendre l'espace plus sûr et plus durable », a réagi Antoine de Chassy.

## Occitanie DES CAMIONS À HYDROGÈNE EN LEASING

L'annonce a été faite à l'occasion du forum européen des énergies renouvelables Energaia. Une société de location de camions à hydrogène est créée grâce à l'alliance de l'AREC et de Hyway, qui développe des services clé en main de mobilité décarbonée. Il s'agira de leasing (location longue durée) de camions hydrogène. À ce jour, 12 véhicules lourds bénéficient du soutien financier de la Région Occitanie dans le cadre du plan « Corridor H2 ». Il faudra attendre le déploiement de suffisamment de stations de distribution d'hydrogène pour l'entrée en service de cette société Hyway Occitanie. Les premiers tours de roue sont espérés en 2025. « Hyway Occitanie trace la voie d'une révolution dans le paysage du transport lourd en région avec une approche clé en main basée sur de l'énergie verte », souligne Stéphane Péré, directeur général de l'AREC Occitanie.



Nicolas Bach (Hyway Occitanie), Jean-Luc Gibelin, (vice-président de la Région en charge des mobilités pour tous), Christian Assaf, (président de l'AREC Occitanie), et Damien Sage (Alpiq).





# GRDF accélère sur le gaz vert

Les habitants ont une perception positive du gaz vert mais leurs connaissances sont à consolider selon le 2<sup>e</sup> baromètre sur l'usage et la perception du gaz vert. GRDF, gestionnaire du réseau de distribution, va continuer à faire de la pédagogie autour de cette énergie nouvelle vouée à se développer. La Région vise une autonomie sur le gaz vert en 2050.

Par **Hélène LERIVRAIN**

**E**n première approche, 76 % des habitants de Gironde pensent que le gaz vert est une énergie d'avenir et 81 % se disent prêts à souscrire un contrat de fourniture « gaz vert ». Mais après explication, l'opinion positive sur le biométhane monte à 96 %, soit 20 points de plus que l'année dernière. Ce sont quelques-uns des chiffres qui ressortent du 2<sup>e</sup> baromètre de GRDF et GRTgaz mené auprès d'un millier d'habitants de Nouvelle-Aquitaine et publié fin 2023. « La connaissance du gaz vert gagne

du terrain auprès du grand public », analyse Mailys Huet, directrice territoriale GRDF Gironde et Lot, qui nuance malgré tout ses propos.

## UN ENJEU DE SOUVERAINETÉ

« Près de la moitié des Girondins pensent qu'il est nécessaire de changer d'installation pour bénéficier du gaz vert. Or ce n'est pas le cas. Cela montre qu'il faut continuer à faire de la pédagogie autour de cette énergie, rappeler ses atouts, encore plus avec l'arrivée du tri à la source des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024. » En tant



“ Nous sommes dans le cadre d’une économie circulaire avec des déchets organiques qui permettent de produire localement de l’énergie ”



que principal gestionnaire du réseau de distribution de gaz en France, GRDF rappelle que le gaz vert constitue une réponse à l’enjeu de souveraineté énergétique. « C’est un vrai projet de territoire. Nous sommes dans le cadre d’une économie circulaire avec des déchets organiques qui permettent de produire localement de l’énergie », insiste Maïlys Huet. La méthanisation permet également de produire un engrais naturel. Le digestat, résidu issu du processus, est utilisé par les agriculteurs pour fertiliser les sols. « Le gaz vert a des vertus environnementales, énergétiques, agroécologiques et économiques », résume-t-elle.

### 11 MÉTHANISEURS EN GIRONDE

Reste que la filière, qui n’a que dix ans d’existence, est encore jeune. En Gironde, le premier méthaniseur agricole à avoir injecté du biométhane dans le réseau ne date que de 2018 à Cestas. Le département en compte désormais 11 sur son territoire. « La part de gaz vert représente 4,3 % du gaz qui circule dans les réseaux », souligne Maïlys Huet qui précise que le bassin d’Arcachon en utilise déjà plus de 10 %. Mais l’ambition régionale est d’atteindre 30 % en 2030 et 100 % en 2050. Il s’agit donc d’accélérer.



**MAÏLYS HUET**  
directrice territoriale GRDF  
Gironde & Lot

En la matière, GRDF, qui au-delà de raccorder des méthaniseurs au réseau joue un rôle dans la fédération de la filière, est confiant. « La Nouvelle-Aquitaine est la région qui a le plus de potentiel de production de gaz vert du fait de sa forte identité agricole », souligne Maïlys Huet. Pour atteindre ces objectifs, d’autres procédés s’ajouteront à la méthanisation, filière la plus mature à ce stade. Et de citer notamment la pyrogazéification qui consistera à créer du gaz bas carbone à partir de déchets solides non valorisables aujourd’hui, en particulier le bois. Dans la région, le premier projet verra le jour à Limoges, mais des réflexions sont en cours en Gironde. En Nouvelle-Aquitaine, GRDF emploie 645 personnes, dont 120 en Gironde. Dans le département, 215 communes sont desservies en gaz par GRDF. ■





Thomas Burgelin  
et Mathieu Bonneville,  
cofondateurs d'Elan

## Bordeaux LE DISTRIBUTEUR DE VINS ET SPIRITUEUX ELAN FAIT ÉVOLUER SON ACTIONNARIAT

Spécialisé dans la distribution de vins et spiritueux haut de gamme à destination de l'Asie centrale et orientale, le groupe girondin Elan, fondé en 2000 par Thomas Burgelin et Mathieu Bonneville, fait évoluer son actionnariat. Constitué d'un réseau de sociétés d'importation implantées au Kazakhstan, en Chine, à Hong Kong, en Corée du Sud et au Japon, ainsi que d'une plateforme d'approvisionnement, de logistique et d'achats centralisés à Bordeaux, Elan accueille à son capital Unigrains, investisseur sectoriel proche de l'amont agricole, et Kresk Développement, family office investisseur et industriel, aux côtés de son management. Une opération dont le montant n'est pas communiqué. « Notre business model, robuste et efficace, repose sur des produits premium et un service reconnu pour sa qualité. Fort de notre ancrage historique en Asie centrale et orientale, nous allons poursuivre notre développement pour renforcer notre image auprès des producteurs de vins et spiritueux ainsi que la valeur ajoutée que nous offrons à nos clients. L'attelage complémentaire de notre tour de table sera un atout considérable pour réussir ce projet ambitieux », affirment dans un communiqué Thomas Burgelin et Mathieu Bonneville, DG du groupe Elan.

## Bordeaux SINGULAIR SE DÉPLOIE AU BRÉSIL

Quelques mois après l'ouverture d'une filiale à Rio, Singulair, spécialisée dans l'inspection de pales d'éoliennes par drone, a signé un contrat au Brésil avec Vestas, le leader mondial des solutions énergétiques durables. Ce contrat porte sur la maintenance d'un parc de 500 éoliennes, puis de 1 800 en 2024, ce qui représentera 20 % de parts de marché sur les 10 000 éoliennes présentes au Brésil. Un marché qui devrait peser un million d'euros de chiffre d'affaires pour l'entreprise bordelaise. « Pour tenir toutes ses promesses, l'éolien a besoin du digital », rappelle Olivier Maffrand, fondateur de Singulair, qui a développé TurbineWatch. Cette plateforme permet de gérer les planifications des inspections réalisées par des pilotes de drones professionnels, d'interpréter les images grâce à l'intelligence artificielle et de déclencher des interventions de maintenance si nécessaire. Depuis sa création en 2014, Singulair a inspecté 30 000 éoliennes dans 30 pays, identifié 950 000 dommages, et collecté et analysé 22 millions d'images. Elle emploie 12 personnes et précise n'avoir jamais levé de fonds. Singulair revendique une croissance de 25 à 35 % chaque année.



## Nouvelle-Aquitaine LA RÉGION VOTE UN BUDGET PRIMITIF 2024 DE 3,5 MILLIARDS D'EUROS

Réunis le 11 décembre à Bordeaux, sous la présidence d'Alain Rousset, les 183 élus régionaux de Nouvelle-Aquitaine ont adopté le budget primitif 2024. 3,5 milliards d'euros « pour réaliser nos ambitions, c'est-à-dire agir, bâtir, massifier, pour un avenir où l'emploi, l'ascenseur social, la nature et le vivant deviennent un projet social, environnemental, économique important et attractif », assurent dans un communiqué Alain Rousset et Sandrine Derville, vice-présidente en charge des finances. Au global, ce budget primitif est en hausse de 3 %, malgré des ressources en berne et notamment une baisse de 17,65 % sur les cartes grises. La Région a ainsi dû engager une maîtrise forte de ses dépenses de fonctionnement et doit supporter un poids de la dette qui s'accroît. Résultat, son épargne brute baisse de 4 %. Un effet contrebalancé par une baisse de l'emprunt d'équilibre de 17 %. La Région investira principalement en faveur de l'innovation, de la santé, de la recherche et de l'agriculture (445 millions d'euros), dans les transports et les infrastructures (306 millions d'euros) et à destination de la jeunesse (202 millions d'euros de crédits alloués aux lycées et 225 millions d'euros pour l'éducation, la jeunesse et l'orientation).



## Léognan LA NOUVELLE PROMO DE L'INCUBATEUR BERNARD MAGREZ

Dévoilées lors du forum de l'investissement Innovaday, les neuf start-ups qui rejoindront en 2024 l'incubateur des entreprises du secteur du vin, de l'œnotourisme et du digital, Start-up Win de Bernard Magrez, ont été sélectionnées par un jury d'experts de l'innovation et du secteur viti-vinicole. Elles bénéficieront d'un double accompagnement de 12 mois renouvelables avec Unitec. Carafe, spécialisée dans le conditionnement et la distribution de vin en économie 100 % circulaire ; Vinotracker, expert de l'analyse de données de la filière vin ; Labox Applications, qui digitalise les processus dans le secteur des vins et spiritueux ; TouRoule, outil de sécurité des travailleurs agricoles et viticoles ; Vinea Énergie, acteur de la décarbonation de la filière viticole ; Startfish Bioscience, dont la solution régénère les sols à travers leurs microbiomes ; Oelysium, et sa cave à vins connectée ; Stan Soft, logiciel de pilotage d'activité et data visualisation dédié aux professionnels du vin ; et enfin Vinsulation, qui a imaginé des emballages d'expédition de bouteilles de vin écoconçus, recyclables et biodégradables rejoignent ainsi les projets accompagnés.



© Sébastien Blanquet-Rivière/Région Nouvelle-Aquitaine



# Maisadour Transformer les défis en opportunités

Face à l'urgence climatique, Maisadour dégage une nouvelle feuille de route. Avec « Ambition 2030 », la coopérative veut réinventer et déployer une agriculture régénératrice à forte valeur ajoutée.

Par Cécile AGUSTI

**D**evenir une référence du développement durable, telle est l'ambition de Maisadour. « Ambition 2030 », c'est d'ailleurs le nom qui a été choisi pour la nouvelle feuille de route du groupe coopératif pour ces prochaines années.

« Nourrir les populations tout en préservant la planète n'est plus une option. L'agriculture fait partie de la solution. Nous devons faire preuve de créativité et de courage pour proposer des solutions pour le monde de demain », assure le président Daniel Peyraube. « Chez Maisadour, nous faisons le choix de considérer ces défis comme des opportunités », renchérit le directeur général, Christophe Bonno. Jeudi 7 décembre, les deux hommes ont présenté les grandes lignes du nouveau plan aux adhérents de la coopérative, réunis à Saint-Pierre-du-Mont pour l'assemblée générale annuelle.

## RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La démarche n'est pas nouvelle. En février 2022, la coopérative a obtenu le label Engagé RSE au niveau « confirmé » en récompense de son action et de son organisation en matière de développement durable. Elle ambitionne de décrocher le niveau « exemplaire » dès 2025. Pour y parvenir, quatre axes de travail ont été définis. Il s'agira tout d'abord de déployer une agriculture régénératrice et responsable.

Cela passera par une diminution de l'utilisation des énergies fossiles. Après avoir économisé 18 % sur ses consommations, le groupe souhaite que 50 % de l'énergie qu'il utilise soit renouvelable d'ici 2025. Le déploiement de panneaux photovoltaïques sur ses sites industriels et sur tous les nouveaux projets de bâtiments d'élevage est déjà lancé.



En 2025, 100 000 hectares seront conduits en agriculture régénératrice, c'est-à-dire que les pratiques agricoles renforceront naturellement la qualité et la fertilité des sols.

Également en 2025, 100 000 hectares seront en agriculture régénératrice, c'est-à-dire que les pratiques agricoles renforceront naturellement la qualité et la fertilité des sols. Baisse de 30 % de l'utilisation des engrais azotés, préservation de la ressource en eau et actions en faveur de la biodiversité sont inscrites sur la feuille de route. 100 % des parcours d'élevage seront notamment arborés d'ici 2026. Enfin, une stratégie de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> est lancée pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2045.

## RENTABILITÉ

Pour que le modèle soit viable, encore faut-il que la production soit rentable. Afin d'assurer une durabilité économique, tant au groupe qu'aux agriculteurs, Maïsadour souhaite plus que jamais s'appuyer sur des filières à haute valeur ajoutée.

Le déploiement de productions 100 % françaises et locales permet de garder la valeur ajoutée sur le territoire, tout en répondant aux attentes sociétales. Nés, élevés et préparés régionalement, les poulets des marques Poulet d'ici et St Sever bénéficient même d'une alimentation locale. Outre le maïs, le soja est cultivé et trituré dans le Sud-Ouest, grâce à la nouvelle unité installée à Saint-Sever l'an dernier.

Par ailleurs, pour aller chercher des économies et des gains de productivité, des plans de performance sont déployés dans l'ensemble des activités : le plan « Boost 2 » au niveau du groupe, « Turbo » pour la filière saumon, « Canard 360 » en palmipède et « Ginger 2 » pour la volaille.

## DELPEYRAT ACADEMIE

Pour accompagner ses 5 000 agriculteurs adhérents, Maïsadour doit s'appuyer sur des équipes performantes. Premier employeur privé des Landes avec 2 100 salariés dans le département (sur les 4 300 que compte le groupe), la coopérative a besoin de « retenir et attirer les talents », insiste Daniel Peyraube.



## L'EXERCICE 2022-2023 EN CHIFFRES

Malgré un contexte difficile (sécheresse estivale ayant entraîné une perte de 25 % des rendements en céréales, poursuite du conflit russo-ukrainien, inflation persistante et nouvel épisode d'influenza aviaire), Maïsadour enregistre « une croissance de son chiffre d'affaires (1,475 milliard d'euros) et un résultat en hausse de 35 % par rapport à l'année précédente », se réjouit le président Daniel Peyraube. Les bons résultats sont dus, selon lui, aux choix du groupe coopératif : reprise à 100 % des actifs de Fermiers du Sud-Ouest, création de l'usine de trituration de soja Graines d'Alliance à Saint-Sever ou encore reconquête commerciale de la marque Delpeyrat. Cette dernière est redevenue deuxième sur le marché du foie gras en grande surface, lors de la saison festive 2022 (et même première sur le marché du canard gras et maigre depuis septembre dernier). L'exercice 2023-2024, pour sa part, s'annonce sous de bons augures avec une bonne récolte « qui vient apaiser toute la filière ». Avec 515 000 tonnes, Maïsadour s'impose comme le premier collecteur de maïs du grand Sud-Ouest et le premier exportateur depuis les ports de Bayonne et Bordeaux.

Pour « les soutenir dans le développement de leurs compétences et de leur bien-être », « Ambition 2030 » comporte plusieurs actions. Lancée en septembre dernier, la « Delpeyrat Académie » propose des parcours de formation et d'évolution aux équipes commerciales de la marque. En 2024, une plateforme d'e-learning sera accessible à tous les salariés du groupe avec une formation carbone notamment. Le premier baromètre social sera lancé la même année. Enfin, pour développer l'attractivité des métiers agricoles, la coopérative travaille avec les écoles et les acteurs de l'emploi.

## TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS

Ce chemin vers la transition agroécologique, Maïsadour sait qu'elle ne peut s'y engager seule. « Pour réussir, nous avons besoin de fédérer autour de notre projet, martèle le président. Nous devons mener cette action de manière collective. »

Aux côtés de toutes les composantes de la société (habitants, collectivités, acteurs économiques, institutions...), elle souhaite être actrice du développement des territoires sur lesquels elle est présente. Pour maintenir la vie sociale en milieu rural, elle a nommé deux experts pour travailler sur la transmission des exploitations. « Le renouvellement des générations et la pérennité des exploitations performantes sont des enjeux clés dans cette démarche, car combiner l'économie à la transformation est le meilleur levier pour fédérer autour de notre projet. » ■

24  
31  
33  
**40**  
Landes  
47  
64  
65





## Recrutement LES RH DE CAPBRETON À BIARRITZ

Avec déjà deux agences, Aquila RH à Capbreton et Biarritz, spécialisées dans les profils CAP à BTS sur les secteurs de la logistique, le transport, l'industrie, le BTP et travaux paysagers, Carole Vernay et Sara Baechler viennent d'ouvrir un nouveau cabinet de recrutement à Biarritz, baptisé Lynx RH, surtout dédié aux domaines de l'informatique, de l'ingénierie et des services professionnels pour les bac + 2 et plus. « Maintenant que nous avons trois agences (plus de 200 offres d'emploi), nous souhaitons encore les développer, embaucher et continuer la montée en compétences de nos salariés permanents comme nous avons pu le faire cette année avec l'un de nos consultants promu chef d'agence à Aquila RH Biarritz », écrivent-elle dans un communiqué.

## Collectivités LE MAIRE DE DAX DÉNONCE L'EXPLOSION DU COÛT DES ASSURANCES

Julien Dubois, maire de Dax et président de la communauté d'agglomération du Grand Dax, a demandé mi-décembre, au ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, de « convoquer en urgence les représentants de la Fédération française de l'assurance, France Assureurs, afin de revenir à une modération tarifaire ». Pour 2024, le budget des assurances de la ville va passer de 355 640 euros à 584 200 euros, et de 214 745 euros à 313 700 euros pour l'agglomération, détaille-t-il, demandant de « convenir d'une hausse raisonnable des prix et non une augmentation annuelle de 150 % ». L'élu dacquois déplore aussi « l'appauvrissement des contrats d'assurance, notamment sur les dommages aux biens » : « les garanties proposées aux collectivités sont de plus en plus sujettes à exclusions, les plafonds de garantie sont drastiquement revus à la baisse et les franchises atteignent des montants records. » Une mission sur l'assurabilité des collectivités territoriales a été lancée en novembre par le gouvernement et doit rendre ses conclusions au printemps.

## CARNET

### Dominique Cassagnau

est le nouveau président du tribunal de commerce de Dax. Saint-Paulois depuis 28 ans, cet ancien avocat au sein d'un cabinet de droit des affaires implanté à Dax et dans le Sud-Ouest, était juge au tribunal de commerce depuis cinq ans. À 69 ans, il vient d'être élu en remplacement de José Prosper, arrivé au terme de son mandat.



DOMINIQUE  
CASSAGNAU

© H.R.



© Librairie art et livre

## Dax LA LIBRAIRIE ART ET LIVRE CHERCHE REPRENEUR

La librairie indépendante Art et livre, spécialisée dans le livre religieux, cherche un repreneur. « Nous aimerions beaucoup transmettre notre librairie religieuse avant mon départ à la retraite », insiste Sylvie Lanusse, gérante de cette institution dacquoise depuis 14 ans avec une salariée à mi-temps. Située au pied de la cathédrale, en centre-ville de la cité thermale, depuis plus de 100 ans, la librairie de 50 m<sup>2</sup> (200 000 euros de chiffre d'affaires) a été rénovée en 2017.

[artetlivre40@orange.fr](mailto:artetlivre40@orange.fr)



# Agrolab

## Un projet collectif inédit

Les acteurs de l'agroalimentaire en Lot-et-Garonne ont décidé de regrouper leurs forces autour d'un projet inédit : Agrolab. Porté par la technopole Agropole, ce projet collectif a été officiellement lancé le 5 décembre dernier.

Par Mathieu DAL'ZOVO

**T**erre de rugby, le Lot-et-Garonne va s'inspirer de l'ovalie et jouer collectif afin de répondre au mieux aux difficultés de recrutement et au développement des compétences dans le secteur de l'agroalimentaire. Après de longs mois de réflexion avec les différentes parties prenantes, la réalisation de différents travaux d'études, et en partenariat avec l'État français, la Banque des Territoires, la Région Nouvelle-



Aquitaine, le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, Agropole, et 15 entreprises emblématiques du territoire ont officiellement lancé le projet Agrolab. Mené par la technopole Agropole, Agrolab réunit 15 entreprises agroalimentaires, les principaux centres de formation (Agrocampus 47, Ifria Nouvelle-Aquitaine...), Ociat (Opérateur de compétences pour la coopération agricole, l'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire et les territoires), et pour la 1<sup>re</sup> fois le ministère de l'Éducation

nationale, avec l'objectif de donner de nouvelles aspirations et un nouveau regard sur les pratiques industrielles de la filière : « Le Lot-et-Garonne possède la 1<sup>re</sup> technopole d'Europe dédiée à l'agroalimentaire et des filières fortes (agricole et agroalimentaire) qui sont sur une belle dynamique, mais avec une image qui n'est pas à la hauteur. Nous avons donc mené une réflexion courte avec tous les territoires du département pour agir », constate le directeur d'Agropole, Sylvain Pineau.

## ENTREPRISES OU ORGANISATIONS DU CONSORTIUM

Agropole, Agrotec, Agrocampus 47, Ifria, Conserves France, Éducation nationale, Ocapiat, Boncolac, Groupe Mericq, Maître Prunille, L & L, Cité Gourmande, Le Chef, Unicoque, Deuerer PétCare, Alliance Bio, Sud & Sol, Biovivers (Léa Nature).

**ALAIN ROUSSET**  
président de la Région Nouvelle-Aquitaine, lors du lancement d'Agrolab



### MARQUE EMPLOYEUR

Officiellement lancé, Agrolab poursuit 3 grands objectifs. Le premier verra la mise en place d'une marque employeur collective et territoriale afin d'améliorer l'image de la filière agroalimentaire à travers la création d'une websérie, d'un guide de bonnes pratiques pour les personnes intégrant la filière et des animations événementielles organisées dans tout le département. Le second objectif concerne le développement d'un hub interactif pédagogique de gestion des parcours destiné aux candidats, salariés, entreprises et étudiants, qui favorisera la mise en relation directe avec les entreprises pour découvrir les différents métiers de l'agroalimentaire : « Il faut travailler ensemble pour avancer et travailler

“ Il faut travailler sur la porosité entre l'école et l'entreprise ”

aussi sur la porosité entre l'école et l'entreprise », a témoigné Patrice Lemoine, directeur académique des services de l'Éducation nationale.

### UN NOUVEAU CAMPUS DES MÉTIERS

Agrolab permettra enfin de construire une offre de formation innovante via différents outils comme des Business & Serious Game, des kits pédagogiques attractifs et ludiques, des outils d'évaluation des postes et la création de différents référentiels métiers. C'est donc en regroupant les acteurs de l'éducation et de la formation que le projet Agrolab se distingue : « Tous les secteurs rencontrent des problèmes de recrutement, il faut se demander pourquoi ? L'information n'est pas le seul moyen à mettre en avant, il faut parler des conditions de travail, du sens... C'est donc une très bonne chose que le monde de l'entreprise et de l'éducation réfléchissent ensemble ! Il faut donner des pistes d'emplois aux élèves, notamment en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> car c'est là que tout se joue, sans opposer les savoirs fondamentaux. C'est passionnant car les

jeunes réclament du sens humain sur les conditions de travail, l'environnement... pourquoi ne pas lancer un campus des métiers de l'agroalimentaire comme nous l'avons fait avec succès dans d'autres filières en Nouvelle-Aquitaine ? », a lancé Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui n'a pas caché son enthousiasme face à l'initiative lot-et-garonnaise.

### PROJET COLLECTIF

Ce projet collectif inédit programmé sur 3 ans, d'un montant total de 1 075 782 €, est soutenu dans le cadre de l'appel à projet ingénierie, opéré par la Banque des Territoires (créée en 2018, la Banque des Territoires est un des 5 métiers de la Caisse des Dépôts ayant pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales). Financé par l'État français, la Région Nouvelle-Aquitaine et les entreprises du consortium, il aura pour objectif principal de valoriser les métiers de l'agroalimentaire en Lot-et-Garonne, afin d'attirer de nouveaux talents, et de fidéliser les compétences des salariés déjà en poste. ■





**Estillac  
BONCOLAC DEVIENT ONORÉ**

Le groupe Boncolac, spécialiste des produits traiteurs et pâtisseries surgelées, se réinvente avec un nouveau nom : Onoré. Un clin d'œil au saint patron des pâtisseries (Honoré), ADN historique de Boncolac, associé à une touche de modernité qui rappelle son goût pour l'innovation. L'entreprise basée à l'Agropole accueille également un nouveau membre au sein de la famille Onoré : Cakesmiths, le fabricant de référence de gâteaux artisanaux au Royaume-Uni. Les Britanniques de Cakesmiths réalisent des carrot cakes, cinnamon rolls et autres gourmandises au cœur de Bristol, dans le sud de l'Angleterre. Derrière ce rachat, l'entreprise souhaite développer son marché à l'international en doublant ses ventes hors de France lors des 5 prochaines années. Alexandre Vigneron, PDG d'Onoré, a d'ailleurs annoncé que d'autres acquisitions étaient à prévoir dans les mois qui viennent.

**Albret  
BABCOCK WANSON  
RESTE À NÉRAC**

C'était une crainte pour les élus de l'Albret et les salariés de l'historique entreprise néracaise. À l'étroit dans leurs locaux datant de 1947 sur le boulevard du Midi, les dirigeants de la société fabriquant des chaudières industrielles avaient annoncé en début d'année leur intention de déménager dans de nouveaux locaux, plus grands et plus modernes. Cette évolution était d'autant plus nécessaire que Babcock Wanson Group a acquis le norvégien Parat en début d'année (fabricant de chaudières électriques industrielles), devenant ainsi le numéro un européen du secteur. Un temps pressenti à la technopole Agen-Garonne, le PDG, Cyril Fournier-Montgieux, a annoncé en fin d'année que son entreprise resterait à Nérac. Ses locaux actuels vont être réaménagés et une nouvelle implantation doit voir le jour sur une parcelle de 8 hectares de la zone Agrinove. Un soulagement pour Nicolas Lacombe, maire de Nérac, ainsi que les 150 salariés du site. Le permis de construire devrait être déposé en 2024.

© Shutterstock



## Pont-du-Casse DE SANGOSSE RACHÈTE ISCA

Le groupe De Sangosse a réalisé cet automne un investissement stratégique en rachetant l'américain Isca Inc. L'objectif est de mettre sur le marché au niveau mondial des solutions de lutte intégrée écologique contre les insectes ravageurs. La réponse traditionnelle aux nuisibles est l'application intensive d'insecticides conventionnels avec plus de 4 millions de tonnes de produits utilisés par an sur la planète. Isca Inc. est un leader mondial dans le domaine des solutions alternatives de lutte de protection des cultures contre les insectes nuisibles. Les technologies d'Isca Inc. utilisent des substances présentes dans la nature pour modifier le comportement des insectes. Elles comprennent des phéromones, des kairomones, des attractifs, des répulsifs et d'autres solutions de protection des cultures. Nicolas Fillon, directeur général du groupe De Sangosse indique : « Notre partenariat avec Isca Inc., connu pour son approche écologique visant à minimiser l'utilisation des pesticides conventionnels, s'inscrit dans notre vision d'une planète plus verte et plus saine ».



## Agen LE MARCHÉ DE NOËL DES PAYSANS DU 47

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 décembre a eu lieu le traditionnel marché de Noël de la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne. Véritable institution depuis plus de vingt ans, la rencontre a permis de rassembler plus d'une quarantaine d'agriculteurs lot-et-garonnais et artisans d'art de la marque Marché de Producteurs de Pays. Cette 22<sup>e</sup> édition a permis aux élus consulaires de rappeler l'actualité brûlante pour les agriculteurs en cette fin d'année avec la fin de la détaxation du GNR, la hausse du foncier agricole et des revendications concernant la Politique Agricole Commune. Malgré le contexte inflationniste et une météo polaire, l'événement a remporté un franc succès dépassant les précédentes éditions, avec plus d'un millier de visiteurs qui ont foulé les allées de la rue Péchabout.



# JuWIN L'innovation à la plage

Lauréate du prix de l'Innovation 2023 de la Communauté d'agglomération du Pays basque, la start-up béarnaise HPH France et son dispositif de fontaine à eau et rince-pied écoresponsable séduisent de plus en plus de communes, notamment balnéaires.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

**J**uWIN, l'appareil développé par les Béarnais Hervé Larroquette et Pierre Latapie, pourrait s'apparenter à un basique rince-pied combiné avec une tout aussi classique fontaine à eau. Et pourtant : leur société HPH France, implantée à Bescat mais hébergée à la Technocité de Bayonne, tient un concept inédit. Celui d'un mobilier urbain certes utile, notamment en sortie de plage, mais surtout très économe en eau puisqu'à débit maîtrisé. Ce matériel breveté, développé par le bureau d'études GDTech basé à Bordes, permet en effet une réduction de la consommation de 80 % par rapport aux installations actuellement en service à l'instar des robinets à boutons-poussoirs bien connus des plagistes.

## BIARRITZ PREMIER PRESCRIPTEUR

Grâce au design de JuWIN (pour Just What I Need), l'utilisateur remplit sa gourde au juste besoin, soit 20 cl. Et quand il se rince les pieds, il divise par dix la quantité d'eau utilisée, consommant 80 cl par pied, contre 4 litres habituellement. Un atout indéniable identifié en premier lieu par la ville de Biarritz. « En juin 2022, alors que nous avons créé un prototype après un



# “ JuWIN permet une réduction de la consommation d'eau de 80 % par rapport aux installations actuellement en service ”

an et demi de pré-étude, la municipalité est venue vers nous avec la volonté de tester JuWIN », resitue Hervé Larroquette. « Nous avons installé quatre appareils entre juillet et octobre 2023, à la Grande Plage, sur la Côte des Basques, au Port-Vieux et à la plage de la Milady. » Cette phase test achevée, les chiffres relevés grâce à des compteurs sont parlants : selon Hervé Larroquette, 6 150 litres d'eau par jour et par appareil ont été économisés. Sur les quatre mois d'expérimentation, ce chiffre est porté à 610 000 litres.

## DÉCARBONÉ ET PEU ÉNERGIVORE

Le constat est sans appel : JuWIN permet d'éviter le gaspillage et dans le même temps, d'alléger la facture. « Nous fonctionnons avec un système de location sur 7 ans, durant lesquels nous nous occupons de la maintenance, du bon fonctionnement, etc. Pour la commune, c'est rentable : l'économie d'eau réalisée prend en charge le coût de cette location », assure Hervé Larroquette, qui cite également les autres atouts de son dispositif. Ainsi, JuWIN se veut le plus décarboné possible : sur un cycle de vie de 25 ans, un appareil consomme 1 g de CO<sub>2</sub> par utilisation au bout de 20 ans. Par ailleurs, il est présenté comme peu énergivore : pour une économie d'eau de 1 100 € par rapport à l'existant, il faut compter 0,14 € de consommation électrique. Accessibles à tous les publics, de tout âge et à mobilité réduite, les rince-pieds et/ou fontaines à eau, qui peuvent être installés de manière combinée ou désolidarisée, ont également une visée pédagogique.



**HERVÉ LARROQUETTE**  
président  
de HPH France

## UN APPEL AUX INDUSTRIELS

Sensibiliser au gaspillage, notamment les plus jeunes : ce dernier point est devenu l'un des fers de lance d'Hervé Larroquette. Pour ce dernier, « le partage » est la philosophie centrale de ce projet, celle qui a conduit à la création de Coop'Eau, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ayant pour vocation de déployer JuWIN. « On veut se servir de la valeur que l'on crée pour soutenir des associations qui défendent l'environnement », explique le dirigeant qui compte recruter pour développer cette SCIC notamment grâce aux 25 000 € remportés il y a quelques



## JUWIN DANS UNE ÉCOLE

Une fontaine à eau JuWIN (sans rince-pied) sera testée dès le mois de février dans une école paloise et un travail pédagogique sera mené avec deux classes de CM2 autour de la préservation de l'eau. Les écoliers seront amenés à réfléchir autour de ce thème, avec en fil rouge ce questionnement de fond cher à Hervé Larroquette : comment faire mieux avec moins.

jours au prix de l'Innovation. Une vision vertueuse dont l'entrepreneur ne compte pas se défaire, quel que soit le développement de son concept. À ce jour, si plusieurs villes (en particulier du littoral aquitain) sont équipées, il voit en effet plus loin et espère essaimer dans toute la France. HPH France souhaite désormais séduire un groupe industriel pour permettre une implantation à plus grande échelle de JuWIN. L'appel est lancé. ■

24  
31  
33  
40  
47  
**64**  
Béarn  
65





**FLORIAN CHALOUPY**  
fondateur de Kibodo

**Béarn**  
**ST37 ET KIBODO AU CES**

En janvier, 22 entreprises dont 13 exposantes se rendront au Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas sous la bannière #TeamNAqui. Au sein de cette délégation, constituée par la Région Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires (Team France Export, La French Tech Bordeaux, Bordeaux Métropole, Aliptic, Digital Aquitaine, SPN, Sirena Start-Up), deux Béarnais tirent leur épingle du jeu. Ainsi, ST37, start-up basée à Gan qui développe un système d'arbitrage vidéo intelligent, ainsi que le palois Kibodo, qui propose des accessoires high-tech en bois de bambou, seront du voyage. Le CES, qui aura lieu cette année du 9 au 12 janvier, est considéré comme le plus grand salon de l'innovation au monde : chaque édition attire près de 200 000 visiteurs professionnels et 3 600 exposants.

© Kibodo

**Morlaàs**  
**FLEX-ON SOUTIENT LA MAISON GOXA LEKU**

Flex-On, entreprise située à Morlaàs qui conçoit et commercialise des produits pour l'équitation et en particulier une gamme d'étriers à la pointe de la technologie, a remis un chèque de 3 994,05 euros à Clémence Plassat, déléguée générale de la Maison Goxa Leku. Ces 5 % du chiffre d'affaires e-commerce de la société béarnaise dirigée par Caroline et Laurent Bordes permettront de financer des activités de soin à destination des adhérents de cette association de soutien aux personnes touchées par le cancer, installée à Saint-Pée-sur-Nivelle. Une action qui devrait « se pérenniser dans la durée », selon Flex-On.



© Flex-On

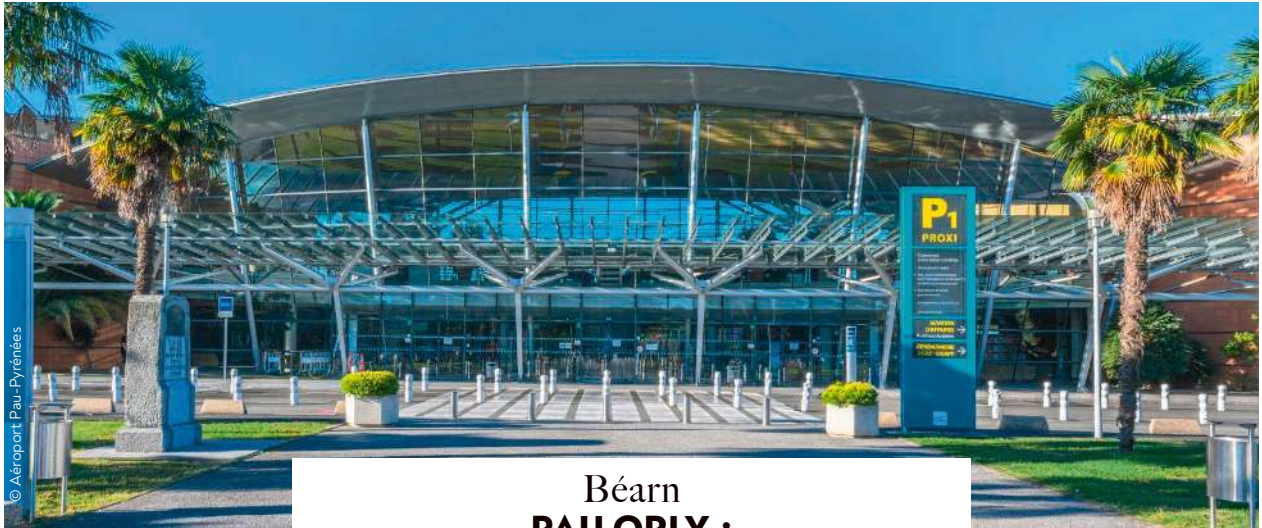




© AGPM

# Carnet

Le conseil d'administration de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM), réuni le 12 décembre à Paris, a réélu le Béarnais **Franck LABORDE** à la présidence de l'organisation pour un second mandat d'un an. Âgé de 54 ans, Franck Laborde est agriculteur à Préchacq-Navarrenx, installé sur une exploitation irriguée de 100 hectares en maïs semence, maïs grain et maïs doux. Il possède également un atelier de canards prêts à engraisser. Franck Laborde est entré au conseil d'administration de l'AGPM en 2006, puis au bureau en tant que secrétaire général en 2017, avant d'être élu président en février 2023. En parallèle, il est également membre du bureau et président de la Commission gestion des risques de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).



© Aéroport Pau-Pyrénées

## Béarn PAU-ORLY : « UNE CONCURRENCE DÉLOYALE »

Ce mercredi 20 décembre, Nicolas Patriarche, président du syndicat mixte de l'aéroport Pau-Pyrénées (SMAPP), avait réuni plusieurs décideurs du monde économique béarnais avec l'intention de hausser le ton de manière collective. La raison : la liaison Pau-Orly en péril. Avant le Covid, 36 vols hebdomadaires étaient programmés à destination de l'aéroport parisien, contre 7 aujourd'hui : 120 000 passagers ont emprunté la ligne cette année, alors qu'ils étaient encore 300 000 il y a 4 ans. Pour Nicolas Patriarche, ces chiffres alarmants qui se répercutent sur la fréquentation globale de l'aéroport, quasiment divisée par deux, sont la résultante de « la concurrence déloyale avec l'aéroport de Tarbes », dont la liaison jusqu'à Orly est sous OSP (Obligation de Service Public) : « Il y a deux poids, deux mesures. 4,75 millions d'euros sont injectés par les collectivités locales dans cette ligne et l'État rajoute 1,2 million d'euros. Les règles du jeu ne sont pas les mêmes. » Le SMAPP en appelle à l'État pour trouver une solution qui permettrait une entente entre les deux plateformes, n'excluant pas un recours à la justice si nécessaire.



# Lur Berri solide mais agile

Continuer à accompagner les producteurs, s'adapter à l'évolution des marchés et accélérer sa transformation digitale : la ligne stratégique de Lur Berri est claire. Les résultats du dernier exercice témoignent de la stabilité de ce groupe coopératif agroalimentaire piloté par **Éric Narbaïs-Jauréguy**, président, et **Frédéric Hialé**, directeur général.

Par Vincent BIARD



Frédéric Hialé  
et Éric Narbaïs-Jauréguy,  
directeur général  
et président de Lur Berri

**P**réésenté lors de l'assemblée générale du 15 décembre dernier organisée à Aïcirits au Pays basque, le compte rendu de l'exercice 2022-2023 de ce groupe agroalimentaire basque est aussi rassurant que le paysage bucolique entourant son siège social. Avec un chiffre de d'affaires de 1,397 milliard d'euros pour l'exercice clos au 30 juin 2023 contre 1,361 milliard pour l'exercice précédent, le groupe Lur Berri a réussi à progresser en dépit des difficultés évoquées par Éric Narbaïis-Jauréguy et Frédéric Hial lors de la conférence de presse précédant l'assemblée générale. Selon eux, les épisodes caniculaires et la sécheresse ont pénalisé les rendements de l'ensemble des productions végétales. Bien que relativement maîtrisée, la 5<sup>e</sup> épizootie d'influenza aviaire de l'hiver et du printemps aurait quand même impacté la production. Et enfin l'inflation, toujours elle, continuerait de peser sur la plupart des activités du groupe organisé en quatre pôles : végétal, animal, distribution, agroalimentaire.

### **LABEYRIE TOUJOURS EN RÉORGANISATION**

Avec 1,01 milliard d'euros de chiffre d'affaires réalisé avec des produits de la mer (75 %), du végétal (14 %) et du terroir (11 %), la filière agroalimentaire Labeyrie Fine Foods est capitale pour le groupe Lur Berri. Depuis une année, Labeyrie Fine Foods se réorganise en quatre pôles : « Premium » avec le foie gras et le saumon des marques Labeyrie et Alain François ; « Trendy » pour les produits apéritifs et végétaux des marques Blini, L'Atelier Blini, Père Olive ; « Océan » avec les produits de la mer ; « UK » avec également des produits de la mer des marques Lyons Seafood, Farne et Real Seafood Co dédiées au marché britannique. Si Labeyrie Fine Foods a été « fortement impactée par la hausse des coûts de revient », selon Éric Narbaïis-Jauréguy, cette filiale reste solide grâce à ses marques leaders et a su miser sur des produits labellisés plutôt que de se positionner sur le bio actuellement en crise.

### **PRODUCTION ANIMALE EN HAUSSE**

En parallèle du chiffre d'affaires du pôle agroalimentaire (quasi intégralement réalisé par Labeyrie Fine Foods), le chiffre d'affaires des trois autres pôles (végétal, animal, distribution) s'élève à 422 millions d'euros pour l'exercice 2022-2023. En réalisant 53 % de ce chiffre, la production animale est une activité essentielle (et en augmentation de 8 % comparé à l'exercice précédent) de la coopérative. Ainsi la filière bovine a enregistré une augmentation de 6 % de ses volumes notamment pour répondre à la croissance de la demande mondiale. La filière ovine affiche quant à elle des volumes en hausse de 27 % grâce à l'arrivée de 140 éleveurs apporteurs. À noter que l'agrément

## “ Avec des produits labellisés mais pas forcément positionnés sur le bio, Labeyrie Fine Foods s'appuie sur ses marques leaders ”

du centre d'allotement de Saint-Jean-le-Vieux au Pays basque facilite l'export d'agneaux de lait des Pyrénées IGP et Label Rouge.

### **INVESTISSEMENT À ANGLET**

Également en croissance dans le pôle animal de la coopérative Lur Berri, la filière poulets affiche des volumes en progression de 18,6 % via la marque « Nature d'éleveurs » menée en partenariat avec LDC Aquitaine. « Une viande de plus en plus plébiscitée par les consommateurs », constate Éric Narbaïis-Jauréguy. La coopérative propose un accompagnement financier aux agriculteurs souhaitant transformer leur bâtiment de production de poulets labellisés en poulets de quotidien pour ainsi se positionner sur les tarifs de milieu gamme recherché par les consommateurs. Enfin, Éric Narbaïis-Jauréguy et Frédéric Hial prévoient un investissement de plusieurs millions d'euros en 2024 dans Arcadie Viandes, l'abattoir d'Anglet commun à Lur Berri (30 %) et au groupe Bigard (70 %). Arcadie Viandes emploie 208 salariés et a réalisé 79 millions d'euros de chiffre d'affaires. ■

### **L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR ANTICIPER LES RENDEMENTS**

Depuis deux ans une transition digitale est menée au sein de cette coopérative rassemblant 420 employés, 4 720 salariés de filiales et 5 100 agriculteurs adhérents. Un pôle création performance & innovation rassemblant une quinzaine de techniciens des métiers de l'informatique et du numérique a été créé. Dernièrement, l'application ExtraBerri disponible sur smartphone, ordinateur et tablette a été lancée pour apporter une vision complète des activités des utilisateurs et des services proposés par la coopérative. La transformation digitale était le thème principal de l'assemblée générale du 15 décembre dernier avec notamment la mise en place de modèles prédictifs utilisant l'intelligence artificielle pour mieux anticiper les rendements.






  
**le bivouac**<sup>64</sup>
  
 EXPLORATEUR D'INNOVATIONS TOURISTIQUES

## Béarn et Pays basque LES ACTEURS DU TOURISME ENCOURAGÉS À INNOVER

L'Agence départementale du tourisme 64 Béarn & Pays basque lance un appel à candidatures pour associer des entreprises innovantes et les acteurs du tourisme du département. S'appuyant sur le dispositif « Bivouac 64 » créé début décembre, l'ADT64 recherche des start-ups mais aussi des entreprises expérimentées souhaitant tester leur service ou produit innovant sur le marché du tourisme. Et justement les professionnels du tourisme ont exprimé des besoins de solutions innovantes sur l'analyse des parcours clients, la visibilité de l'offre touristique, la mutualisation de leurs outils, la participation de leurs clients au développement du tourisme durable... Avec Bivouac 64, un dispositif d'animation et un appel à candidatures sont donc lancés pour un accompagnement de 12 mois destiné à soutenir l'expérimentation de solutions innovantes. La date limite de dépôt des candidatures est fixé au 27 janvier, la sélection finale se décidera le 16 février et le programme d'accompagnement démarrera le 1<sup>er</sup> mars. Toutes les infos pratiques sont disponibles sur le site web [lebivouac64.com](http://lebivouac64.com).

## Bayonne L'ENSEIGNE QUICK POURSUIT SON EXTENSION

L'enseigne de restauration rapide Quick vient d'ouvrir un établissement à Bayonne. Sous la direction d'Estelle Pomares, partenaire franchisée, une cinquantaine d'emplois en CDI a été créée. Ce restaurant spécialisé dans les hamburgers dispose de 92 places à l'intérieur pour 30 en terrasse. La salle est équipée de bornes de commandes et de la vaisselle réutilisable sera fournie pour tous les repas et boissons consommés sur place. À l'extérieur, un accès automobile avec écrans digitaux pour la prise de commande a été aménagé et la livraison à domicile sera opérationnelle à partir de janvier 2024. Lancée en Belgique en 1970 et présente en France depuis 1980, l'enseigne Quick est aujourd'hui propriété du fonds d'investissement américain HIG Capital. En France, Quick compte 127 établissements (et une centaine en Belgique, au Luxembourg et au Maroc) et ambitionne de doubler son parc de restaurants d'ici 2026.





## Bayonne DES FLAMMEKUECHES RUE PANNECAU

Depuis le 7 décembre dernier, la flammekueche, tarte traditionnelle d'Alsace, se consomme au restaurant alsacien *Chez Émile* ouvert au n° 26 de la rue Panneau dans le quartier du Petit Bayonne. Après des travaux financés par Gaëtan Le Moign et Jean-Christophe Geyer, tous les deux originaires d'Alsace, l'établissement a ouvert à la place de l'hôtel *Monbar*. En cuisine, le chef Régis Terser, également Alsacien, compose ses recettes de flammekueche, choucroute, baeckeoffe mais aussi des malicettes et des bretzels. En salle, sa compagne Amelia Demange, elle aussi Alsacienne, accueille la clientèle. Ouvert du lundi au dimanche de 11 heures à 23 heures, *Chez Émile* propose également des plats à emporter et un service de traiteur.



## Tarnos DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE POUR ALKION TERMINAL

La société Alkion Terminal a installé 120 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sur le toit de ses bureaux et 480 m<sup>2</sup> supplémentaires au-dessus de son parking soit un total de 600 m<sup>2</sup> opérationnels. Cette nouvelle source d'énergie verte devrait produire 8 % de la consommation annuelle d'électricité de ce site industriel de 9 hectares installé dans la partie du port de Bayonne de la commune de Tarnos. Les panneaux solaires ne produiront certes que 8 % de la consommation électrique annuelle du site de l'entreprise mais alimenteront notamment les chargeurs de voiture électrique installés récemment ainsi que des équipements et de l'éclairage. Cette démarche s'inscrit dans la volonté des industriels du port de Bayonne de « verdir » leurs activités. Alkion Terminal est un site de stockage et de manutention de produits chimiques et pétroliers appartenant au groupe néerlandais Koole Terminals possédant 21 sites équivalents en Europe dont quatre en France.





# 2nde voie

## montre l'exemple

Avec son entreprise spécialisée dans le réemploi de matériel de montagne, Séverine Crouzet offre une filière de recyclage pyrénéenne aux cordes, aux baudriers et aux chaussons d'alpinisme. Dans son atelier d'upcycling, basé à Saint-Laurent-de-Neste, sont déclinés les différents produits de sa marque 2nde voie.

Par **Charlène LERMITE**

**L'**atelier de Séverine Crouzet, basé dans la zone d'activité Pic Pyrénées Innovation à Saint-Laurent-de-Neste, ne manque pas de couleurs. Les cordes et baudriers bariolés accaparent les rayonnages et les étagères des deux pièces qu'elle occupe dans la pépinière d'entreprises. Passionnée d'escalade et ancienne étudiante des Beaux-Arts, Séverine Crouzet s'intéresse à l'écodesign et au travail

de la matière. Elle crée dans un premier temps, en 2017, la microentreprise Cerizz Tagada. Elle y donne plusieurs fois par semaine des cours de couture et mène des ateliers dans des quartiers populaires. Elle prône l'expérimentation et l'utilisation d'une matière première de seconde main. Par sa pratique des sports de montagne, la créatrice se pose rapidement la question du recyclage de son matériel d'escalade, ce qui va l'amener à s'intéresser au réemploi des cordes et du matériel de grimpe.

### UN PROCESSUS À METTRE EN PLACE

La première étape passe par le traitement de sa matière première et le lavage des cordes. Elle contacte la blanchisserie Bipy, basée à Valentine (31), qui l'accompagne dans son projet. S'ensuit une série de tests pour déterminer de quelle manière laver ses cordes de la façon la plus écologique possible tout en restant efficace. Une fois sa matière première propre, Séverine Crouzet travaille sur des cordes vidées. Avec ces cordes plates et les sangles des baudriers, elle crée des pochettes, des besaces, des trousseaux et des ceintures. Le maximum d'éléments du matériel d'escalade sont récupérés et revalorisés. Même les boucles des baudriers ont droit à une seconde vie. Elles reçoivent un thermolaquage réalisé par Chroma'tec à Lanne-mezan, après avoir été sablées sans solvant. « Le processus est au point, nous savons défibrer,

## “ Il y a des kilomètres de cordes à récupérer chaque année ”

broyer, diviser. Nous utilisons l'artisanat pyrénéen et travaillons avec des personnes qui ont la même éthique que nous », souligne Séverine Crouzet.

### NÉ EN 2019

Devant l'absence de filière de réemploi du matériel d'escalade dans les Pyrénées, Séverine Crouzet décide finalement de déposer sa marque 2nde voie. Pour récupérer sa matière première, des cordes et des baudriers principalement, elle crée des bacs de récupération qu'elle installe dans des salles professionnelles d'escalade. En tout, entre Saint-Gaudens (31) et Pau (64), elle en possède 5. Ces bacs, dont elle réalise une partie du dessin gravé grâce au laser du FabLab de la zone Pic Pyrénées Innovation,

lui permettent de communiquer sur sa démarche. Séverine Crouzet a déjà récolté plusieurs kilomètres de corde et fait preuve d'une organisation sans faille pour gérer son stock. Le matériel non traité est gardé dans un garage et seules les matières premières lavées arrivent dans les locaux situés dans la zone d'activités. Ses partenaires, les salles d'escalade qui l'accompagnent lui confient leur matériel hors d'usage. « Certaines cordes ont des dates de péremption. Un jeu de corde mesurant 50 mètres, il y a des kilomètres de cordes à récupérer chaque année. Si certains sont précautionneux d'autres s'en débarrassent dans des incinérateurs. Je préfère travailler avec des partenaires qui ont une démarche responsable », remarque Séverine Crouzet.

### NOUVELLE MACHINE

Si la pétillante artiste travaillait dans un premier temps sur des cordes vides, elle a fait l'acquisition d'une machine à coudre pour sculpter et coudre la corde pleine. Séverine Crouzet a ainsi ajouté à sa production des pots de fleurs, des paniers et des tapis. Des pièces uniques et éditées en petites séries. Parmi la matière qu'elle récupère dans les Pyrénées, elle utilise aussi le néoprène et les toiles de parapente pour compléter ses créations avec des parties plus légères. Chez Séverine Crouzet, rien ne se perd, rien ne se crée et tout se transforme : certaines parties des chaussons d'escalade, comme les bandes velcro, peuvent être réutilisées. Avec les toiles de parapente, sont fabriqués des pochettes et des emballages pour ses produits. Avec les brins de l'intérieur des cordes sont rembourrés des coussins d'extérieur.

### UN SITE MARCHAND

Touche à tout, Séverine Crouzet maîtrise son projet de A à Z. Le flochage de ses étiquettes est réalisé au FabLab de la zone Pic Pyrénées Innovation, où elle fait aussi de la découpe laser et de l'impression UV. Les présentoirs de la marque sont fabriqués maison. « C'est un projet où tout est fait sur mesure », confirme-t-elle. La créatrice s'occupe également de sa communication et elle a ouvert en septembre dernier son site de vente en ligne 2ndevoie.fr en plus de vendre directement dans ses locaux. Pour l'avenir, Séverine Crouzet souhaite continuer de récupérer de la matière locale et poursuivre la structuration de la filière qu'elle a mise au point dans les Pyrénées. « Une autre entreprise a une activité similaire dans les Alpes, lorsque nous avons des appels venant de là-bas nous les aiguillons vers eux et vice-versa », explique-t-elle. L'objectif de Séverine Crouzet pour le futur ? « Conquérir les Pyrénées », s'amuse-t-elle. ■



SÉVERINE  
CROUZET



# Buralistes Se transformer pour faire un tabac



La CCI de Tarbes et Hautes-Pyrénées et la Confédération des buralistes renouvellent leur convention pour le fonds de transformation des points de vente. Un dispositif qui va concerner cette fois 30 buralistes du département.

Par Hermance HITTE

**D**e toutes les campagnes antitabac, la plus efficace a été la flambée du prix du paquet... du moins pour les buralistes qui ont vu leur chiffre d'affaires partir en fumée. Avec 12 millions de Français qui avouent fumer plus ou moins régulièrement, le nombre d'adeptes demeure stable mais beaucoup préfèrent franchir la frontière que le seuil des commerces de leur rue. Ces derniers subissent de plein fouet la concurrence déloyale des pays voisins et, dans les Hautes-Pyrénées, l'Espagne est devenue l'Eldorado de la volute. Les chiffres avancés par Thierry Arnaud, président départemental et régional de la Confédération des buralistes, le démontrent sans appel : « On est confrontés à un gros marché parallèle qui s'élève à 40 % dans le 65. Il y a encore quelques jours les services des douanes ont fait des saisies sur des sites qui font également de la contre-façon de cigarettes ».

## AUGMENTATIONS ET MARCHÉ PARALLÈLE

Un marché parallèle dont Christelle Tressens subit les incidences, la dirigeante du Tabac de la Marne avoue même que « depuis septembre, c'est une catastrophe » :

« En juillet et août, avec les touristes cela s'est moins senti mais la rentrée a été dure. On craint déjà les effets de l'augmentation prévue pour janvier ». Avec un paquet prévu à 13 euros en 2026, le début de l'année signe en effet une nouvelle hausse de 40 à 50 centimes suivant les marques. La commerçante n'est pourtant pas de celles qui se démoralisent et a su anticiper cette crise de la cartouche qui semble suivre le cours de l'or. Sa vitrine en est le meilleur exemple, avec des bijoux, de jolies pièces de maroquinerie et des jeux, elle relève plus d'un magasin de cadeaux que d'un débit de tabac. À l'instar de ses confrères, se diversifier est devenu la norme pour la Tarbaise : « Je vends également des cigarettes électroniques, du CBD et beaucoup de timbres, avec la disparition du bureau de poste du quartier on a pris le relais ».

## DEVENIR LE DRUGSTORE DU QUOTIDIEN

Des nouveaux produits qui ont nécessité un nouvel agencement et si ce bureau de tabac historique du Marcadieu ne date pas d'hier, il est flambant neuf : clair, porté par des couleurs pastel. Un changement total suite à sa reprise en 2017 : « J'ai tout rénové et en changeant toute la disposition, j'ai un magasin qui correspond à ce que je voulais et ce dont j'avais besoin ». Dans cette évolution totale, Christelle Tressens a été soutenue par le fonds de transformation, une aide financière qui prend en charge 30 % des dépenses. Lancée en 2018, l'opération avait pour objectif d'aider les buralistes à moderniser leurs points de vente : « Le fonds de transformation a été négocié et conçu pour que le réseau s'adapte à la situation du marché du tabac mais également pour répondre également aux nouveaux usages et attentes des consommateurs, souligne François-Xavier Brunet, président de la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées. Le but est de rendre les



François-Xavier Brunet, président de la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées, et Thierry Arnaudin, président départemental et régional de la Confédération des buralistes.



Christelle Tressens, dirigeante du Tabac de la Marne à Tarbes.



buralistes moins dépendants de leur activité traditionnelle et de transformer leur commerce en drugstore du quotidien ».

## “ Le but est de rendre les buralistes moins dépendants de leur activité traditionnelle ”

### 16 BURALISTES AIDÉS

Dans cette rénovation de l'outil de travail, la chambre consulaire a joué un rôle de partenaire via la convention signée entre CCI France et la Confédération des buralistes, c'est elle qui a été en charge des audits. Fin 2022, la déclinaison locale du dispositif a permis d'accompagner 16 entreprises des Hautes-Pyrénées dans leur projet de transformation : « En moyenne chaque point de vente a reçu 20 500 euros, à savoir que l'État donne jusqu'à 33 000 euros », précise Thierry Arnaudin. Des relookings aux effets indéniables et mesurables puisque 78 % des commerces qui en ont bénéficié ont augmenté de rythme de fréquentation mais aussi le panier

moyen pour 87 % d'entre eux : « On voit bien l'amélioration et 92 % ont capté de nouveaux clients, ajoute le président de la Confédération des buralistes. Dans le département, presque tous ont également, au minimum, embauché un salarié ». Une réussite qui se répercute au niveau national et qui a induit en juin dernier le lancement d'un nouveau programme d'accompagnement de 2023 à 2027.

### TRANSFORMER 30 TABACS

Thierry Arnaudin et François-Xavier Brunet ont donc signé une nouvelle convention, fin novembre, avec cette fois un nombre de bénéficiaires doublé : « On espère partir sur une base de 30 points de vente à transformer dans les Hautes-Pyrénées. C'est important de développer de meilleures activités, surtout en ruralité où ils peuvent apporter du plus dans la qualité de vie ». Le président de la CCI se réjouit de cette nouvelle collaboration qui devrait booster des commerces devenus d'utilité locale : « Le but était de les aider à rendre les points de vente plus performants et pour cela il s'agit d'améliorer l'esthétique du magasin, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur, d'optimiser le parcours client, de développer de nouveaux services et produits ». Pour les 86 bureaux de tabac du département, se réinventer est une nécessité et ils sont bien décidés à ne pas rester accrochés à la cigarette qui les condamnerait. ■



## Bagnères-de-Bigorre CAF VA CRÉER 80 EMPLOIS

CAF France accueillait, le 14 décembre dernier, dans son usine de Bagnères-de-Bigorre, Michaël Delafosse, le maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole. Le constructeur de matériel ferroviaire a enregistré une commande de 224 millions d'euros pour 77 rames de tramway à destination de l'agglomération montpelliéraine avec le remplacement de rames de la ligne 1 et la création de la ligne 5. L'usine de Bagnères-de-Bigorre, qui emploie déjà 140 salariés, va donc créer 80 emplois supplémentaires entre 2023 et 2025 et 300 en tout sur ses sites français, a indiqué Alain Picard, le PDG de CAF France sur LinkedIn. Au global, le chiffre d'affaires de CAF s'élève à 3 milliards d'euros en 2022.

En France, la société dispose de deux sites industriels, à Reichshoffen et Bagnères-de-Bigorre et emploie 1 000 personnes.



Alain Picard, PDG de CAF France et Michaël Delafosse, maire de Montpellier

© Florian Saint-Jean / CAF



Le Rosaire a fait partie des temps forts de la saison 2023 de Lourdes

© Sanctuaire N.-D. de Lourdes

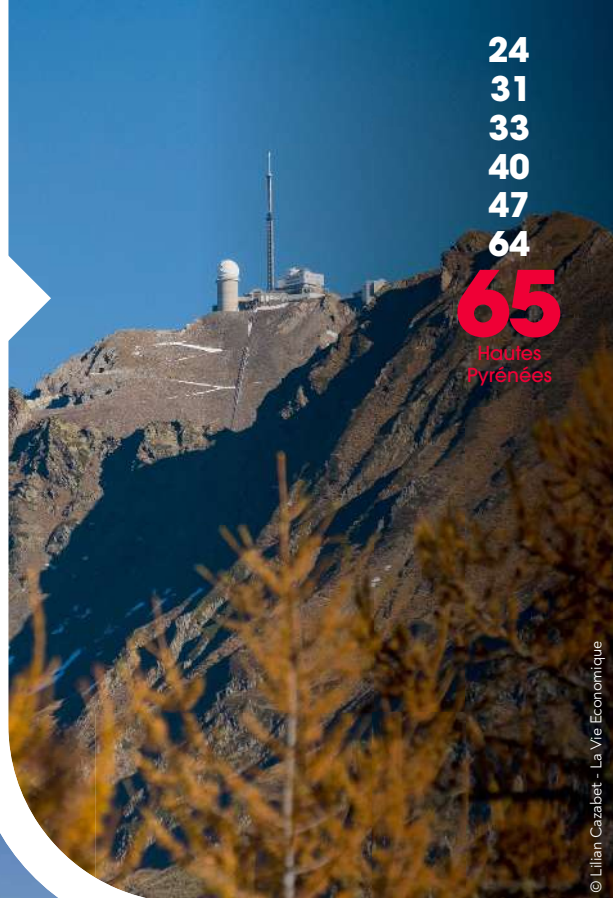
## Lourdes PÈLERINAGE EN HAUSSE DE 30 %

Au-delà de la ville elle-même, c'est tout le département des Hautes-Pyrénées qui attendait le retour des pèlerins à Lourdes : le bilan de l'année 2023 confirme la reprise indéniable de la fréquentation de la cité mariale. Plus de 3 millions de pèlerins et visiteurs ont été accueillis au sanctuaire Notre-Dame, soit 30 % de plus que l'an dernier. Parmi eux, 370 000 fidèles étaient issus du pèlerinage organisé, soit 75 % de la fréquentation 2019. Une activité très encourageante après les années noires COVID et une saison dont on retiendra de nombreux temps forts comme le concert d'Andréa Bocelli sur l'esplanade des basiliques, un Rosaire exceptionnel mais aussi la présence de 87 000 jeunes dont 35 000 sur le passage des JMJ de Lisbonne et près de 10 000 grâce au FRAT qui revenait après 4 ans d'absence. Une dynamique qui devrait se poursuivre en 2024 avec une prévision de 3,1 millions de visiteurs attendus.



## PIC DU MIDI LA FUTURE HÔTELLERIE DES LAQUETS, PROJET RESPONSABLE

Envirobot Occitanie a remis à la future *Hôtellerie des Laquets* une médaille d'argent en phase de construction. L'association professionnelle régionale, qui accompagne la transition écologique des filières de construction et d'aménagement, s'est réunie en commission Bâtiment Durable Occitanie (BDO) à Toulouse fin novembre dernier. Cette commission évalue les projets selon le référentiel BDO puis leur remet des médailles par niveau. L'*Hôtellerie des Laquets*, qui vient compléter l'offre d'hébergement au pic du Midi, devrait voir le jour en 2025. Elle a été remarquée pour sa revalorisation des déchets issus du déroctage, sa réhabilitation des murs en pierre existants et la récupération d'énergie sur les eaux grises et les chambres froides. Le montant des travaux de rénovation et de l'extension est de 8,5 millions d'euros.



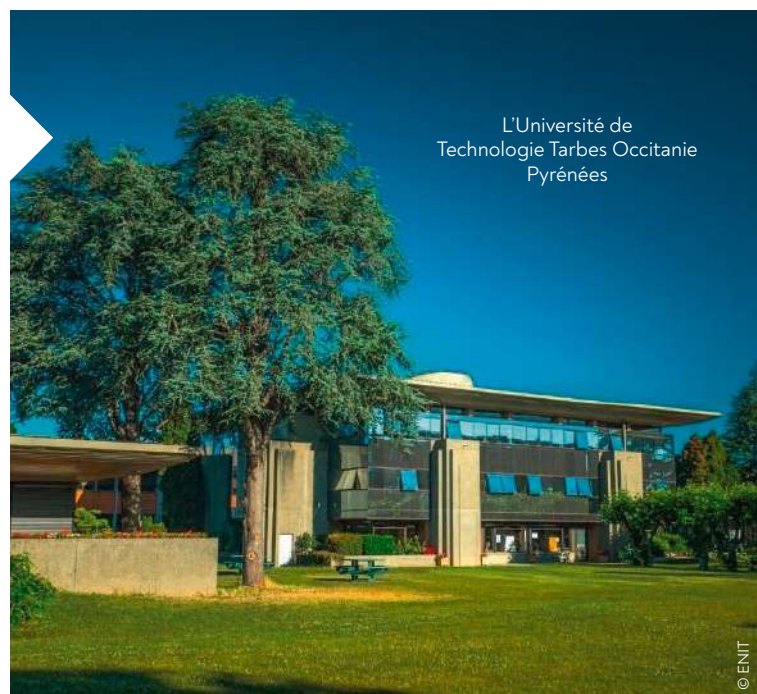
© Lilian Cazabet - La Vie Economique



© Paul Quintana

## Tarbes UNE NOUVELLE UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE

L'UTTOP est tout sauf l'abréviation de l'utopie. Née de l'union entre l'École nationale d'Ingénieurs de Tarbes et l'IUT de Tarbes, le sigle désigne l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées. C'est la quatrième en France et sa création a pour objectif « d'accroître l'offre de formation avec de nouveaux diplômes de différents domaines et de différents niveaux, d'accroître l'activité de recherche et d'innovation en lien avec le territoire et ses entreprises mais aussi de développer de nouveaux partenariats avec l'étranger », précise l'ENIT. Les deux établissements accueillent à ce jour 3 000 étudiants et, à terme, la création de la nouvelle université devrait amener entre 800 et 1 000 étudiants en formation initiale Licence et Master sur le campus, dont 400 étudiants étrangers, soit 600 ingénieurs en plus et 125 doctorants, ce qui n'est pas sans incidence pour les entreprises locales.



L'Université de  
Technologie Tarbes Occitanie  
Pyrénées

© ENIT



# Le secteur du CUIR boosté par l'export

Avec 25 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur les huit premiers mois, 2023 devrait être une plutôt belle année pour le secteur du cuir, même s'il subit le contexte inflationniste, selon le Conseil national du cuir. L'essentiel de son activité est porté par l'export tandis que le marché intérieur se restreint.

Par Anne DAUBRÉE

**C**est une double rareté : ce secteur-là passe aux travers de la crise, et ce, grâce à l'export. Le 28 novembre, lors d'une conférence de presse, à Paris, le Conseil national du cuir (CNC) dévoilait les tendances du secteur. Et elles sont plutôt positives. Pourtant, comme les autres, il subit les conséquences d'un contexte encore inflationniste, en dépit de la décélération de la hausse des prix qui s'est amorcée. L'inflation ? Une « double peine » pour les entreprises du cuir, souligne Franck Boehly, président du Conseil

national du cuir. Côté offre, la hausse des prix parcourt les maillons successifs de la filière, y provoquant des effets négatifs différenciés en fonction des spécificités des activités.

En amont, chez les éleveurs, la hausse des prix a impacté la consommation de viande des Français qui ont réduit leurs achats, renforçant une tendance lourde déjà existante : la réduction du cheptel de bovins. « Nous perdons 100 000 têtes par an. (...) L'équilibre économique des éleveurs n'est pas assuré et cela va impacter notre secteur. En effet, ces animaux sont élevés pour la viande ou le lait. Il va donc y avoir une baisse

## RÉPARER : UNE NICHE VERTUEUSE

Actuellement, le secteur de la réparation de la mode et du luxe pèse 1 milliard d'euros, dont 608 millions d'euros pour la chaussure et la maroquinerie.

Il concerne 2 650 entreprises et environ le double d'emplois. Ce marché devrait croître de 7 % les huit prochaines années, pour atteindre 1,6 milliard d'euros en 2030 (dont un milliard pour la chaussure et maroquinerie), selon diverses sources compilées par le Conseil national du cuir.

de disponibilité des peaux », prévient Franck Boehly. Dans la filière, viennent ensuite abattoirs, professionnels de la collecte de la peau, tanneries, mégisseries... « Ces entreprises sont confrontées à des hausses de charges énormes, car elles sont relativement énergivores », dévoile Franck Boehly. La flambée des prix de l'électricité ou de l'eau ont été fortement ressenties par ces sociétés.

À l'étape suivante, le secteur de la production a donc récupéré une matière première dont le prix a augmenté. Moins concernés par les problématiques des coûts énergétiques, « ces professionnels sont confrontés à l'augmentation des salaires. En effet, il s'agit d'activités industrielles qui emploient une main d'œuvre nombreuse et souvent proche du Smic, lequel est indexé sur l'inflation », décrit Franck Boehly. À l'arrivée, le secteur de la distribution se voit donc proposer des produits plus chers. « Ils parviennent à répercuter plus ou moins ces hausses, mais pas celles de leurs salaires, et encore moins celles de leurs loyers indexés sur l'indice des loyers commerciaux (ILC), lequel augmente de manière décorrélée de l'évolution de l'économie », poursuit le président du CNC.

Côté demande aussi, l'inflation a des conséquences importantes sur le secteur du cuir. En effet, les achats des ménages en matière d'équipement à la personne souffrent traditionnellement d'un arbitrage défavorable en période de crise. Fin 2023, ce secteur n'a pas retrouvé son niveau de 2019, contrairement à de nombreux autres. Résultat, le marché domestique du cuir, déjà à la peine, se restreint encore en 2023. D'août 2022 à fin juillet 2023, selon Kantar, les ventes de vête-

ments, chaussures et accessoires en cuir ont chuté en France de 5,9 % en volume, à 63 millions d'articles, et de 2,9 % en valeur par rapport à l'année précédente. Et les perspectives d'avenir ne sont pas meilleures : « nous allons débiter l'année 2024 sans élan, avec un niveau de consommation forcément relativement faible », souligne Franck Boehly.

## LUXE ET EXPORT, UNE NÉCESSITÉ

À rebours de ce contexte national morose, l'export offre des « bonnes nouvelles ». Ce marché devrait atteindre 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour les huit premiers mois de 2023 (sur un total de 25 générés par la filière !), après une croissance de 11 %. Celle-ci est essentiellement portée par la maroquinerie (+10 %) et la chaussure (+15 %). L'excédent commercial, lui, devrait atteindre 5,5 milliards d'euros, contre 4,4 l'an dernier.

La meilleure performance de l'année : la Chine, avec une croissance de 12 %. Elle représente environ 13 % des exportations françaises (2,4 milliards d'euros). Les États-Unis, eux, pèsent pour 14 % des exportations (2,5 milliards d'euros). La baisse de 2 % de cette année succède à deux années de croissance exceptionnelles. Et cette tendance négative concerne surtout les matières premières et les articles de maroquinerie (-9 % pour les deux). En revanche, les ventes de chaussures ont augmenté de 8 %.

Par ailleurs, l'essentiel de l'export du cuir reste tourné vers l'Europe : elle représente 7,5 milliards d'euros environ (41 % des exportations) et a connu une croissance de 9 % cette année. Mais avec des évolutions différenciées selon les segments. Si maroquinerie et chaussure sont à la hausse, les matières premières sont en repli. « L'Italie a beaucoup diminué ses achats », commente Franck Boehly. Et enfin, le Moyen-Orient, encore modeste, avec 613 millions d'euros en 2022, apparaît comme le marché de l'avenir. Les ventes y ont augmenté de 8 % cette année (avec une envolée exceptionnelle pour les chaussures, de l'ordre de 34 %). Et le CNC prévoit un doublement du marché d'ici 2030.

Le secret de ces trajectoires ? « Nous dominons le marché mondial du luxe qui est extrêmement porteur. La France est identifiée comme ayant le meilleur savoir-faire au monde », dévoile Franck Boehly. D'après les prévisions de Nicolas Boulanger, consultant spécialisé dans le luxe, ce secteur devrait connaître une croissance de 8 % par an, dans les cinq ans à venir, ce qui augure bien de l'évolution de la filière cuir, très fortement soutenue par ces univers. Sur le territoire, ces succès commerciaux ont des traductions tangibles. « Toutes les grandes maisons ne cessent d'investir dans des ateliers, principalement en France. Ce sont des locomotives (...). Comme nous prévoyons que le luxe continue de croître, nous sommes raisonnablement optimistes pour les années qui viennent. Notre filière continue à exporter, à se développer » conclut Franck Boehly. ■



# Les recettes de la

# FNAIM pour sortir de la crise

Calendrier de la rénovation énergétique, soutien à la demande...

Les désaccords entre le gouvernement et les professionnels de l'immobilier en crise se sont exprimés avec force, lors du congrès de la Fédération nationale de l'immobilier, à Paris.

Par Anne DAUBRÉE

**L**es enjeux sont tels que le face-à-face entre Loïc Cantin, président de la FNAIM, Fédération nationale de l'immobilier et Patrice Vergriete, ministre du Logement, ne pouvait être que tonique. C'était le 5 décembre, à Paris, dans l'amphithéâtre central du Congrès de la FNAIM, qui regroupe les professionnels de 13 métiers de ce secteur dont la situation se dégrade de plus en plus. « Nous vivons une crise sévère », a commencé par rappeler Loïc Cantin. Depuis une année, la Fédération a enregistré 740 liquidations judiciaires. Trésoreries qui s'assèchent, procédures de licenciement... « Cela va se poursuivre. Nous allons rentrer dans le dur, car de nombreux cabinets connaissent des difficultés », a ajouté Loïc Cantin.

Entre le président de la FNAIM et le ministre du Logement, peu de convergences sont apparues lors de la confrontation qui a porté sur plusieurs sujets cruciaux. Parmi eux, les mesures à prendre pour encourager demande et investissements immobiliers des ménages défaillants, ainsi que le calendrier de la rénovation énergétique prévu par la loi Climat et résilience de 2021. Il est « intenable », a déclaré Loïc Cantin. « Les logements classés G, c'est terminé ! », a répondu Patrice Vergriete. Le calendrier ne bougera donc pas. L'intégralité des logements notés G seront interdits à la location à partir de 2025, puis l'ensemble de ceux F, après 2028. « Il y a un moment où pour des raisons sociales et écologiques, il faut y aller. (...) J'ai besoin de vous et l'État est prêt », a ajouté Patrice Vergriete, rappelant les améliorations récentes apportées au dispositif Ma Prim rénov, aide aux travaux de rénovation énergétique destinée aux propriétaires.

Mais Loïc Cantin l'assure, il ne s'agit pas de mauvaise volonté ; le calendrier est irréaliste à plusieurs titres. En particulier, il est incompatible avec le tempo des copropriétés. Et aussi, irréalisable en raison d'un manque de professionnels en mesure de réaliser des travaux. D'après la FNAIM, la rénovation de 5 millions de logements classés F et G représenterait 200 milliards d'euros de travaux d'ici 2028, alors que le chiffre d'affaires annuel des professionnels concernés s'élève à 53 milliards d'euros. Dans le même sens, seules 58 000 entreprises sont classées RGE (reconnu garant de l'environnement), et donc, aptes à réaliser des travaux de rénovation globale, nécessaires à la transition écologique. « Il faudrait un plan Marshall » pour la filière du bâtiment, prône Loïc Cantin. Plus largement, sur ce thème du défi de la rénovation énergétique, le président de la FNAIM a réitéré l'une des propositions portées par la Fédération : la mise en place d'un contrat de « vente en l'état futur de rénovation ». Celui-ci subordonnerait la transaction à la réalisation



de travaux de rénovation énergétique par le vendeur, dont le prix serait intégré au prix de vente.

### « J'AI MON PLAN DE BATAILLE »

Autre enjeu crucial pour les professionnels de l'immobilier, les difficultés croissantes d'accès à l'acquisition pour les ménages privés. Pour le secteur, la hausse des taux d'intérêt a constitué un « détonateur », a rappelé Loïc Cantin. Côté État, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il stimule le marché avec des dispositifs fiscaux. « Ce qu'il ne faut pas faire, c'est ce qu'on faisait avant », a annoncé Patrice Vergriete, pour qui ces mesures sont « inefficaces » dans le cadre de cette crise que la France partage avec le reste de l'Europe. « Nous ne retrouverons plus les conditions de 2018. (...) Je le dis clairement, les prix doivent s'adapter. Il faut qu'ils baissent. Depuis 2000, ils ne correspondent plus au pouvoir d'achat immobilier des ménages », estime le ministre. Pour lui, l'État a déjà pris les mesures adéquates, par exemple en renforçant le PTZ, Prêt à taux zéro, « là où on avait besoin de construire ».

Une autre mesure récente est supposée faciliter l'accès au crédit immobilier pour

les ménages : le Haut conseil de Stabilité financière a annoncé la mise en place prochaine d'une sorte de « procédure amiable » pour ce type de crédit. Un particulier qui n'a pas obtenu son financement pourra voir son dossier réexaminé par la Fédération bancaire française (FBF). Et si le prêt est une nouvelle fois refusé, les raisons lui seront expliquées. « Ce sont des mesures d'annonces qui ne vont pas changer grand-chose », jugeait Dominique Estrosi-Sassone, sénatrice des Alpes-Maritimes (LR) et présidente de la commission des Affaires économiques du Sénat, lors des interventions d'élus qui ont précédé le face-à-face entre Loïc Cantin et Patrice Vergriete.

## “ Le calendrier de la rénovation énergétique est incompatible avec le tempo des copropriétés ”

La FNAIM, elle, propose un autre outil pour faire face au resserrement de l'accès au crédit des ménages : l'autorisation de la portabilité et la transférabilité des prêts en cours, pour accompagner les acquéreurs et vendeurs et donner un peu de respiration au marché du logement. « Des mesures simples, facilement applicables et de bon sens, qui permettraient de relancer le marché immobilier et préserver le pouvoir d'achat des ménages. Et le tout sans surcoût pour les finances publiques ! », argumente Loïc Cantin. Mais si Patrice Vergriete n'est pas hostile à l'idée, il convoque l'argument juridique : « il s'agit d'un contrat », note-t-il. Une réponse qui ne convainc pas le président de la FNAIM. « J'ai mon plan de bataille », confait-il un peu plus tard, lors d'un point presse.

Au-delà de celles de la FNAIM, plusieurs autres propositions ont émergé au cours de la matinée. Par exemple, celle de Stéphane Peu, député de Seine-Saint-Denis (GDR). Pour lui, il est prioritaire d'aider les primo-accédants afin de débloquer le circuit résidentiel. À ce titre, « nous avons su mettre en place Bpifrance, la Banque publique d'investissement, pour garantir les prêts à l'innovation des entreprises. Pourquoi n'aurions-nous pas un outil similaire pour permettre à des ménages d'accéder à la propriété, en garantissant leurs prêts s'ils sont solvables, mais que leur emploi, par exemple, n'offre pas toutes les garanties ? », propose l'écu. Autre proposition, celle de François Jolivet, député de l'Indre (Horizons). Lui plaide pour un « booster » du marché, avec notamment « une généralisation du PTZ, Prêt à taux zéro, sur l'ensemble de la France, pour tous les types investissements, pendant un an ». Il a été longuement applaudi. ■



# Piscines privées Un marché toujours dynamique

Après plusieurs années de croissance record, le marché des piscines privées a enregistré un net ralentissement cette année, en raison de la perte de pouvoir d'achat des ménages et des mesures de restriction d'eau liées à la sécheresse. Mais les professionnels demeurent confiants pour l'avenir.

Par Miren LARTIGUE

**N**ous restons positifs » car « les chiffres sont positifs », a déclaré Stéphane Figuroa, président de la Fédération des professionnels de la piscine et du spa (FPP), lors de la présentation de l'actualité du secteur à la presse, le 21 novembre dernier, à Paris. « C'est un marché qui reste porteur malgré les difficultés que nous avons ressenties cette année. Après des années de croissance record, il ne fallait pas penser que l'on allait encore continuer à croître » au même rythme. En cause, selon lui : « une perte de pouvoir d'achat importante et un été sous tension, en raison de la situation de sécheresse inédite, qui a eu un fort impact médiatique et négatif pour notre profession ».

## « ON NOUS A VRAIMENT STIGMATISÉS »

En raison de « l'alerte sécheresse », des arrêtés préfectoraux ont instauré des restrictions d'eau dès le mois de juin, dans un grand nombre de départements. Ces restrictions concernaient, notamment, l'irrigation des champs, des potagers, des terrains de sport, ainsi

que les douches de plage et le remplissage des piscines. « On ne parlait que des piscines et on nous a vraiment stigmatisés », a poursuivi le président de la FFP. « On ne s'y attendait pas et on n'a pas compris pourquoi, parce que nous travaillons depuis des années pour montrer que la piscine est peu consommatrice en eau. »

Dans le département des Pyrénées-Orientales, par exemple, « cela a été très difficile parce qu'on nous a dit, du jour au lendemain, que l'on ne pouvait plus remplir les piscines, ni faire les appoints d'eau, ni vendre de piscines hors-sol », et ce, en pleine saison « alors que les carnets de commande étaient pleins ». Dans ce département, le chiffre d'affaires a enregistré, cette année, une baisse de 20 à 30 %, en termes de construction de piscines et de vente de consommables liés. « 76 chantiers de piscines ont été annulés et 92 reportés, et on a procédé à plus de 30 licenciements, dès septembre. »

Autres conséquences de ces restrictions en période de très fortes chaleurs : « il y a eu une prolifération de

moustiques, parce que les bassins étaient bas et ne tournaient plus » et « les systèmes de sécurité ne pouvaient pas marcher puisque les alarmes ne trempaient plus dans l'eau ».

## UN MARCHÉ QUI RESTE DYNAMIQUE

Les derniers chiffres du marché français des piscines font état d'une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 15 % en 2023 par rapport à 2022. « C'est un marché qui reste donc dynamique malgré un contexte conjoncturel compliqué, après six années de hausse ininterrompue et de hausse record », a rappelé Laurent Montserrat, administrateur de la FFP. De fait, le marché se maintient malgré tout puisque le chiffre d'affaires 2023 est en hausse de 8,6 % par rapport à 2019. Aujourd'hui, 23 % des Français possèdent une piscine.

Autre motif de satisfaction pour les professionnels : les résultats d'une récente enquête commandée à l'institut d'études CSA montrent que « parmi les 30 % des Français qui ont un terrain piscinable, 4 sur 10 souhaitent pouvoir construire une piscine », a-t-il poursuivi. « On voit que la demande est encore très forte » et que « l'envie de piscine est plus forte que la menace de restriction d'eau », malgré « tous les effets conjoncturels inflationnistes, la sécheresse et la couverture médiatique négative ».

## DES OUTILS POUR MIEUX ÉVALUER LA CONSOMMATION D'EAU

Pour mieux répondre aux enjeux environnementaux, la Fédération continue de travailler sur l'optimisation de l'usage de l'eau et de l'énergie dans les piscines privées. « Nous y travaillons depuis très longtemps et nous avons déjà mis en place un calculateur de l'impact carbone des piscines », a précisé la déléguée générale de la FFP, Joëlle Pulinx.

Dernièrement, la Fédération a lancé un calculateur des usages de l'eau par les piscines, qui prend en compte une quinzaine de critères tels que la taille du bassin, l'implantation géographique (pluviométrie, taux d'évaporation...) et les usages (nombre de jours de baignade, nombre de baigneurs...). En cours de finalisation, cet outil va être

soumis à la validation par un bureau d'études indépendant. Il est prévu qu'il soit mis à disposition du grand public dans une version simplifiée, pour faire des auto-diagnostics. Premier enseignement de ce nouveau calculateur : une piscine de taille moyenne (soit 4 mètres sur 8) utilise en moyenne moins de 7 m<sup>3</sup> d'eau par an, dès lors qu'il n'y a pas d'abaissement de la ligne d'eau en hiver et en présence d'une couverture du bassin. Une consommation moyenne d'eau qui varie selon la zone géographique : elle s'établit, par exemple, à 1,26 m<sup>3</sup>/an à Bordeaux, 3,40 m<sup>3</sup>/an à Toulouse et 7,39 m<sup>3</sup>/an à Aix-en-Provence. « Ce que l'on ne sait pas assez c'est qu'une piscine recycle l'eau pendant des années et qu'il n'y a pas besoin de la vider l'hiver », a souligné Joëlle Pulinx. Avant de rappeler que la consommation d'eau des 3,4 millions de piscines privées en France représente 0,06 % de l'utilisation de l'eau à l'échelle nationale, et qu'une famille française consomme en moyenne 130 m<sup>3</sup> d'eau par an – à comparer aux 7 m<sup>3</sup> destinés à la piscine.

# “ L'envie de piscine est plus forte que la menace de restriction d'eau ”

## PISCINES BASSE CONSOMMATION : LES BONNES PRATIQUES POUR OPTIMISER L'USAGE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

L'impact de la couverture ou d'un abri de piscine est très important en termes environnemental. « Cela réduit l'évaporation de 50 à 95 % », a expliqué Bruno Godinou, administrateur de la FFP, or, « aujourd'hui, 88 % du parc dispose d'une couverture ». Autre dispositif vertueux : « les systèmes de récupération de l'eau de pluie pour alimenter les bassins ». En parallèle, « la filtration contribue à 80 % à la qualité de l'eau » et « des systèmes automatisés permettent d'optimiser le traitement de l'eau, ce qui contribue à sa conservation pendant des années ».

Pour 2024, la Fédération prépare une grande campagne d'information pour sensibiliser aux « bons gestes » pour limiter la consommation d'eau : remplir la piscine une fois pour toute et ne pas la vider, y compris l'hiver ; utiliser une couverture ou un abri de piscine et la couvrir dès qu'elle n'est pas utilisée ; maintenir une bonne qualité de l'eau pour limiter les lavages de filtre. La Fédération a également lancé, cette année, une charte d'engagement des professionnels de la piscine dédiée aux économies d'eau et destinée à ses 1 500 adhérents pour qu'ils diffusent « les bons gestes » auprès de leurs clients. « En tant que professionnels, nous allons continuer à travailler sur les piscines basse consommation », a déclaré le président de la FFP, Stéphane Figueroa. ■



# Réduire les trajets quotidiens

**ENTREPRISES** · Fondée en 2020 par Laure Wagner et Waï-Ki Wong, « 1 km à pied » traque les trajets domicile-travail inutilement longs. Le logiciel à destination des équipes RH identifie les employés qui pourraient faire le même travail plus près de chez eux. Objectif : permettre aux salariés de faire moins de kilomètres en voiture pour améliorer leur qualité de vie, leur pouvoir d'achat et leur bilan carbone.

Par Charlotte DE SAINTIGNON



« **L**a moitié des actifs français travaillent pour des employeurs multisites. La majorité d'entre eux ne travaillent pas sur le site le plus près de chez eux », constate Laure Wagner. Depuis 2020, la start-up œuvre ainsi à réaffecter les employés de terrain près de chez eux pour décarboner les trajets domicile-travail. « Un kilomètre à pied ça use les souliers. Mais j'ajouterais que « ça n'use que les souliers » car c'est bon pour la santé, le climat, le portefeuille et pour la décongestion des villes. » Ce nom d'entreprise, qui comprend à la fois une distance et un mode de transport, est surtout « un futur souhaitable. C'est notre vision. Nous souhaitons montrer que l'on peut changer de paradigme et corriger la norme quotidienne qui est aujourd'hui de faire 15 km en voiture matin et soir ».

Partie de l'hypothèse que des millions de personnes pourraient faire le même travail à côté de chez eux, l'ancienne salariée de BlaBlaCar avait à cœur de continuer à réduire les trajets en voiture. D'où la mise au point, après une année de recherche et développement, d'un

logiciel RH permettant de cartographier et d'analyser les trajets domicile-travail actuels des salariés et de mettre en avant les rapprochements vers d'autres sites.

## MOBILITÉS INTERSITES

Sa cible ? Les employeurs publics et privés multisites qui ont des employés de terrain, de l'hôtellerie-restauration, du BTP, de la santé, les Ehpad, la sécurité, le transport, les énergies, les services aux entreprises, la petite enfance, le service public, les collectivités territoriales, liste Laure Wagner. « Soit la moitié des actifs français », clame-t-elle. À l'échelle de la France, on estime qu'il y a 7 millions d'employés de terrain qui travaillent pour 12 000 employeurs multisites. Quatre ans plus tard, 1 km à Pied travaille ainsi pour Auchan, Carrefour, Point P, Lidl sur toute la France et pour l'Eurométropole de Strasbourg. Grâce à son logiciel, dont le prix de la licence annuelle dépend du nombre de salariés, elle réalise la première étape de diagnostic des trajets existants. « Nous calculons le nombre d'automobilistes qui sont en mesure, pour le même trajet, de passer à un autre moyen de locomotion, comme le vélo, le



covoiturage ou les transports en commun. » Soit, dans le jargon de la mobilité, le report ou transfert modal potentiel pour chaque salarié, qui correspond au passage d'un mode de déplacement à un autre. Grâce à la data-analyse, la start-up est en mesure de qualifier les trajets des salariés et de leur proposer un plan mobilité employeur chiffré et priorisé. « Nous calculons, par exemple, le taux de pistes cyclables sur les itinéraires des salariés pour montrer à l'employeur s'il est opportun ou pas de lancer un plan vélo », explique-t-elle.

## “ La moyenne des trajets des Français est de 13,3 km par jour ”

### UN GAIN MÉDIAN QUOTIDIEN DE 20,4 KM

Les deux associés se sont lancés après avoir fait plusieurs constats : 72,5 % des salariés effectuent leur trajet domicile-travail en voiture (EMP 2019 Service des données et études statistiques, SDES) et « la moyenne des trajets des Français est de 13,3 km par jour, trop distant pour passer au vélo ».

L'entrepreneure assure qu'il y a « un potentiel de réduction des distances colossal ». Ainsi, le logiciel a calculé qu'en moyenne chez ses clients, 62 % des employés avaient un site plus près de chez eux. Et le gain médian constaté pour ces employés est de 10,2 km à l'aller, donc 20,4 km par jour, soit 4 500 km évitables pour chaque salarié, chaque année. « Les salariés passent ainsi de 15 à 5 km en moyenne, grâce à nous. » Un gain d'autant plus important pour tous les postes qui ne sont pas éligibles au télétravail, insiste-t-elle. Ainsi, pour les trois quarts des actifs français qui sont des travailleurs du réel (74 % des actifs français ont un emploi de terrain peu ou pas éligible au télétravail, selon la Fondation Concorde, think tank), « le seul moyen de leur faire faire des économies sur leurs trajets est d'en réduire la distance ».

Pour l'heure, n'étant pas connectée aux logiciels RH et n'ayant pas de remontées de la part des entreprises, Laure Wagner ne peut pas mesurer son impact. « Un jour nous serons connectés aux logiciels RH et pourrons comptabiliser les gains liés aux mobilités intersites opérées. »

Avec un potentiel de 7 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> économisables par an, à l'échelle de la France, Bpifrance, banque publique d'investissement, a intégré la start-up dans sa communauté « Coq vert ». Une communauté qui réunit plus de 300 entreprises engagées dans la transition énergétique, des acteurs des énergies renouvelables et des greentechs. Labellisée Greentech Innovation par le ministère de l'Économie, la start-up est également lauréate du programme d'accompagnement Propulse du ministère des Transports. ■



Wai-Ki Wong et Laure Wagner, fondateurs de 1 km à pied



# L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## CONGÉS PAYÉS

Lorsque le salarié s'est trouvé dans l'impossibilité de prendre ses congés payés annuels au cours de l'année de référence, en raison de l'exercice de son droit au **congé parental**, les congés payés acquis à la date du début du congé parental doivent être reportés après la date de reprise du travail. Une cour d'appel ne peut pas débouter une salariée de sa demande en paiement d'une somme à titre d'indemnité compensatrice de congé payé en retenant que la décision de bénéficier d'un congé parental d'éducation s'imposait à la société, et que c'est la salariée elle-même qui a rendu impossible l'exercice de son droit à congés payés. (Cass soc., 25 octobre 2023, pourvoi n° 21-21710)

## LICENCIEMENTS

Viola l'article L. 1235-3 du Code du travail, la cour d'appel, qui pour condamner l'employeur à payer au salarié une certaine somme au titre du **licenciement sans cause réelle et sérieuse**, retient que les dispositions de l'article 24 de la Charte sociale européenne sont d'application et d'effet direct dans le système juridique français, s'agissant des modalités qu'elles prévoient pour réparer le licenciement injustifié, et qu'en application de ce texte, il appartient toujours au juge d'apprécier souverainement l'étendue du préjudice constitué par la perte d'emploi injustifié, et, le cas échéant, de laisser inappliqué le barème s'il considère au vu des éléments fournis par le salarié que celui-ci **n'est pas de nature** à en assurer une réparation appropriée. (Cass soc., 11 octobre 2023, n° 21-24857)

L'employeur ne justifie pas d'une **cessation complète de son activité** lorsque seul son service de la maternité a été interrompu, pour être ensuite remplacé par un service de chirurgie esthétique, peu important le caractère autonome de ce service, au regard des autres services de soins de l'établissement. (Cass. soc., 4 octobre 2023, n° 22-18046)

Si le droit à l'**indemnité** de licenciement naît à la date où le licenciement est notifié, l'évaluation du montant de l'indemnité est faite en tenant compte de l'**ancienneté du salarié** à l'expiration du contrat, c'est-à-dire à l'expiration normale du préavis, même en cas de dispense de l'exécuter. (Cass soc., 25 octobre 2023, pourvoi n° 21-24521)

## SANTÉ AU TRAVAIL

L'**avis émis par le médecin du travail**, seule habilité à constater une inaptitude au travail, peut faire l'objet, tant de la part de l'employeur que du salarié, d'une contestation devant le conseil de prud'hommes saisi en la forme des référés qui peut examiner les éléments de toute nature ayant conduit au prononcé de l'avis. En l'absence d'un tel recours, celui-ci s'impose aux parties et au juge saisi de la contestation du licenciement. (Cass soc., 25 octobre 2023, pourvoi n° 22-12833)

## CONTRATS DE TRAVAIL

À défaut de comporter la signature de l'entreprise de travail temporaire, le **contrat de mission** ne peut pas être considéré comme ayant été établi par écrit. L'employeur, en ne respectant pas les dispositions légales, s'est placé hors du champ d'application du **travail temporaire**, et se trouve lié à la salariée par un contrat de droit commun à durée indéterminée. (Cass soc., 11 octobre 2023, pourvoi n° 22-15122)

Rappel : en présence d'un contrat de travail apparent, il appartient à celui qui invoque son **caractère fictif** d'en rapporter la preuve. Le contrat de travail apparent peut résulter de la production d'un contrat de travail et de bulletins de paie. (Cass soc., 11 octobre 2023, n° 21-25450)

## SALARIÉ PROTÉGÉ

Dans l'hypothèse où le salarié protégé, convoqué à un **entretien préalable** à son licenciement, est le seul représentant du personnel dans l'entreprise, la lettre de convocation de l'employeur à cet entretien doit mentionner qu'il peut se faire assister par une personne de son choix appartenant au personnel de l'entreprise ou par un conseiller du salarié. (Conseil d'État, 1 et 4 ch.-r., 13 octobre 2023, n° 467113) ■

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

**Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales** (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
  - Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
  - Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
  - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
  - Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

## 24. DORDOGNE

### CONSTITUTIONS

Par ASSP en date du 28/11/2023 il a été constitué une SAS dénommée : **UR-BAN PG**

Siège social : Lieu-dit Chauffre, 24430 RAZAC SUR L'ISLE

Capital : 1.000€

Objet : La détention de parts ou d'actions de Sociétés, la gestion de ces participations et intérêts, ainsi que toute activité financière et de conseil liée à la gestion desdites participations, l'animation des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement ou sur lesquelles elle ou ses associés exercent une influence notable en participation et/ou sur la conduite de la politique, la réalisation de prestations d'ordre juridique, comptable, financier (notamment sous forme de prêts, prêts participatifs, subordonnés ou non, apport en compte courant) fiscal et administratif ainsi que tous services techniques, immobiliers, de gestion, de management, de direction au profit des sociétés stipulées ci-dessus, toute autre activité sous réserve d'être destinée exclusivement aux Sociétés ou aux groupements dans lesquels elle détient des participations

Président : M. Jérémy POMPOUGNAC, demeurant Lieu-dit Chauffre, 24430 RAZAC SUR L'ISLE,

Directeur Général : M. Yann GUERIN, demeurant 60 Rue Paul Louis Courier, 24400 Périgueux

Clauses d'agrément : Cession libre sauf à l'égard des tiers

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PERIGUEUX  
L23VE11696



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets  
[www.a3caudit.com](http://www.a3caudit.com)

### 2C INVEST

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

Siège social : 27 Avenue du 11 novembre 1918, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du COULOUNIEUX CHAMIERES à 12/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : 2C INVEST

Siège : 27 Avenue du 11 novembre 1918, 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros  
Objet : L'activité de marchand de bien, notamment par l'achat en vue de la vente de tous biens immobiliers (bâti ou non bâti), de fonds de commerce, de parts et d'actions de sociétés immobilières

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Clément CHATAIN, demeurant 4, rue André Darbon Résidence des Arts, 33300 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

L23VE11901

## FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 décembre 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **TAXI JOURDAN**

CAPITAL : 1.000 euros divisés en 100 actions de 10 euros

SIÈGE SOCIAL : 2 690, route de Mussidan - 24130 MONFAUCON

OBJET : L'activité de taxi au moyen d'un véhicule n'excédant pas 9 places, le transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places conducteur compris, le transport public routier de marchandises avec des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximal autorisé, tous transports sanitaires effectués dans le cadre de l'aide médicale d'urgence et tous transports sanitaires de malades, blessés ou parturientes.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque titre de capital donne droit à une voix.

PRESIDENT : Monsieur Jonathan JOURDAN domicilié 2 690, route de Mussidan - 24130 MONFAUCON

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE12105



Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

### MORILAS

Société en nom collectif  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 577 Avenue du Parc, Sauveboeuf 24150 LALINDE

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LALINDE du 19/12/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : MORILAS

Siège social : 577 Avenue du Parc, Sauveboeuf, 24150 LALINDE

Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de bar, restaurant, hôtel, FDJ, presse, articles fumeurs, dépôt de journaux, relais colis, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac exploité 577 Avenue du Parc, Sauveboeuf, 24150 LALINDE.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Associés en nom :

- Madame Marine MORIN, demeurant 18 rue des Frères Portmann, Bât. H5, Apt. 1514 33300 BORDEAUX,

- Monsieur Jérémy VILAS-BOAS, demeurant 18 rue des Frères Portmann, Bât. H5, Apt. 1514 33300 BORDEAUX.

Gérance :

- Madame Marine MORIN, demeurant 18 rue des Frères Portmann, Bât. H5, Apt. 1514 33300 BORDEAUX,

- Monsieur Jérémy VILAS-BOAS, demeurant 18 rue des Frères Portmann, Bât. H5, Apt. 1514 33300 BORDEAUX.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

Pour avis, la Gérance

L23VE12173

### MODIFICATIONS

### TX CLÔTURES

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 500 euros  
Siège social : 514 Route de la Côte  
Marsaneix, 24750 SANILHAC  
918 991 969 RCS PERIGUEUX

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 18/12/2023, et à compter du même jour, il résulte que :

- l'objet social a été étendu aux activités d'installation de réservoirs d'eau, assortie le cas échéant des services de conception, de maintenance et de conseil ; l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence ;

- le siège social a été transféré du 514 Route de la Côte, Marsaneix, 24750 SANILHAC au 6 Rue des Maurilloux 24750 TRELISSAC ; l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

POUR AVIS

Le Président

L23VE12097

### LES KORRIGANS (ANCIENNE MENTION)

«RBUG» (nouvelle mention)  
SARL transformée en SASU AU CAPITAL  
DE 7.622,45 EUROS  
SIÈGE SOCIAL : 29 Rue Ludovic Trarieux  
24000 PERIGUEUX  
421 394 834 R.C.S. PERIGUEUX

### AVIS

Le 13 Novembre 2023, l'associé unique a décidé : La transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7.622,45 euros. Le siège social est 29 Rue Ludovic Trarieux - 24000 PERIGUEUX.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions - Agrément : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Ancien gérant Monsieur Gilles ROMBEAU demeurant 24 avenue des bois - 24650 CHANCELADE nommé

Président sans limitation de durée.

Nouvelle dénomination sociale : «RBUG» (nouvelle mention), LES KORRIGANS (ancienne mention)

Pour avis

L23VE12104

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.vie-economique.com](https://www.annoncelegale.vie-economique.com)





36 Cours Tourmy - 24000 Périgueux  
Tél: 05.32.26.39.29  
contact@acea-avocat.com

## FUSION

Par décision du 7 décembre 2023, les associés de la société **TC2R** société par actions simplifiée au capital de 128.430 €, ayant son siège social situé Lieudit « Les Grelets » à MENSIGNAC (24350), immatriculée au RCS de Périgueux sous le numéro 512 985 888 et représentée par son Président Monsieur Bruno ROCHAIS, ont approuvé le traité de fusion par lequel la société **FROID CUISINE 24** (FC24) société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, ayant son siège social situé Lieudit « La Garélie » - Créavallé Nord à COULOUNIEIX-CHAMIERES (24660), immatriculée au RCS de Périgueux sous le numéro 408 732 709 et représentée par son Président Monsieur Bruno ROCHAIS absorbe la société TC2R.

La date d'effet de la fusion a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La Société TC2R a fait apport à titre de fusion à la Société FC24 de la totalité de son actif, à charge de la totalité du passif, soit un apport net de 988.577 €.

Il a été prévu que toutes les opérations, actives et passives, réalisées par la Société TC2R entre la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et celle de la réalisation définitive de la fusion, seraient considérées comme faites pour le compte de la Société FC24.

Pour rémunérer cet apport, la Société FC24 a procédé à l'échange entre ses propres actions apportées par la société TC2R, soit 2.500 actions, et les nouvelles actions émises en contrepartie de l'apport soit 1.834 actions, cette opération d'échange aboutissant à l'annulation des 2.500 actions de la société FC24 détenues par TC2R avant la fusion, et ramenant ainsi son capital social à la somme de 29.344 €.

En conséquence, afin de maintenir le capital de la société à la somme de 40.000 €, les associés ont décidé d'incorporer la somme de 10.656 € qui sera prélevée sur le compte « Autres réserves ».

A l'issue de l'opération, le capital social de la société FC24 se trouve fixé à 40.000 €, divisé en 1.834 actions de 21.81 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Suite à la décision de ses associés en date du 7 décembre 2023, la Société TC2R a été dissoute de plein droit, sans liquidation, à la même date.

LE PRESIDENT - R.C.S. de PERIGUEUX

AVIS UNIQUE

L23VE12181



**PERIGORD FRUITS.** Société par Actions Simplifiée au capital de 35.000 euros. Siège social 35 Route des Bouyricous Le Tronc 24380 LACROPTÉ. 494 202 674 RCS PERIGUEUX. Aux termes d'une Décision Unanime des Associés du 18 décembre 2023, il résulte que la société TR INVEST Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros Siège social 118 Allée Périgrannes 24660 SANILHAC 907 693 089 RCS PERIGUEUX a été nommée en qualité de Présidente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 0 heure en remplacement de M. Bernard RONTEIX Président démissionnaire au 31 décembre 2023 à 24 heures. Les dispositions transitoires des art. 41 et 42 des statuts dont l'art. 41 Nomination du Président ont été supprimées avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Pour avis Le Président

L23VE12203

## SELARL G-M.L.D - GANDOIS-MAURETTE . LEGER . DUHART

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée  
LIMOGES - 87000 - 1 rue du Général Céréz  
R.C.S. N° 813 963 790

## DÉMISSION PRÉSIDENT

Avis est donné de la démission de Monsieur Antoine MACHINAL, Associé au sein de la Société **HELIOS ET KAIROS SAS**, Société par actions simplifiée au capital de 7.500 €, dont le siège social est situé à RIBERAC - 24600 - Lieudit Grand Grolaud Nord, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le N° 892 777 541, de son mandat de Président de ladite Société, et ce, à compter du 20 Décembre 2023.

Pour avis et mention.

L23VE12285

## TJS TONER SURPLUS

SAS au capital de 2500 €. Siège social : avenue Eugène Leroy 24800 THIVIERS. RCS PERIGUEUX 890765019

Par décision du président du 21/12/2023, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 21/12/2023 Modification au RCS de PERIGUEUX.

L23VE12300

## HOLDING GDB

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 587 000 euros  
Siège social: Les Bigoussies  
24600 SAINT MEARD DE DRONNE  
RCS PERIGUEUX 824 110 167

L'assemblée générale ordinaire annuelle du 22 décembre 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2020 a constaté la reconstitution des capitaux propres.

Pour avis.

L23VE12308



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## JSP BLANBLEU

SARL au capital de 45000 €. Siège social : 59, boulevard National 24500 EYMET. RCS BERGERAC 478094717

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 27/11/2023, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 01/12/2023. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Président : Mme JENSOU épouse VALENS Sophie demeurant le Plaçalet 24480 LE BUISSON-DE-CADOUIN Directeur Général : M VALENS Patrick demeurant le plaçalet 24480 LE BUISSON-DE-CADOUIN Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de BERGERAC.

L23VE12333



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## CALVET AND CO

SAS au capital de 1 000 €  
176 Route de Bois Carré  
901 106 880 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 13/12/23, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Le dépôt sera effectué au RCS de Périgueux. Pour avis.

L23VE12347



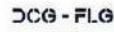
122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## JSP III

SARL au capital de 20000 €. Siège social : Route de Marmande 24500 EYMET. RCS BERGERAC 501786321

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 27/11/2023, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 01/12/2023. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Président : Mme JENSOU épouse VALENS Sophie demeurant le Plaçalet 24480 LE BUISSON-DE-CADOUIN Directeur Général : M VALENS Patrick demeurant le plaçalet 24480 LE BUISSON-DE-CADOUIN Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de BERGERAC.

L23VE12349



583 avenue du Prado  
13295 Marseille CEDEX 08  
Tél : 04 96 17 60 90 - Fax : 04 96 17 60 91

**PHARMACIE DE LA VEZERE (BIS)**  
SELARL au capital de 120 000 €  
Siège social : Lieu-dit La Pagésie 24290 MONTIGNAC-LASCAUX  
852 140 029 RCS PERIGUEUX  
1) Par acte signé par voie électronique en date du 02/02/2023, la société PHARMACIE DE LA VEZERE (BIS), SELARL au capital de 120.000 € dont le siège social est situé Lieu-dit La Pagésie - 24290 MONTIGNAC-LASCAUX, 852 140 029 RCS PERIGUEUX, et la société PHARMACIE DU CENTRE, SELARL au capital de 280.000 € dont le siège social est situé 27, rue des Quatre Septembre - 24290 MONTIGNAC-LASCAUX, 852 142 595 RCS PERIGUEUX, ont établi un projet de fusion aux termes duquel la société PHARMACIE DU CENTRE faisait apport, à titre de fusion, à la société PHARMACIE DE LA VEZERE (BIS) sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation de la condition suspensive mentionnée dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la société PHARMACIE DU CENTRE devant être dévolue

à la société PHARMACIE DE LA VEZERE (BIS) dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par les décisions unanimes des associés de la société PHARMACIE DE LA VEZERE (BIS) en date du 30/06/2023 et par les décisions unanimes des associés de la société PHARMACIE DU CENTRE en date du 30/06/2023.

En rémunération de cet apport-fusion, les associés de la société PHARMACIE DE LA VEZERE (BIS) ont procédé à une augmentation du capital de 44.520 € pour le porter de 120.000 € à 164.520 € au moyen de la création de 371 parts sociales nouvelles de 120 € de valeur nominale, entièrement libérées, attribuées en totalité aux associés de la société PHARMACIE DU CENTRE.

La prime de fusion s'élève à un montant de 485.416,40 €.

3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 30/11/2022.

Dépôt légal au RCS de PERIGUEUX.  
L23VE12359



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## JOKA

SASU au capital de 1 000 €  
811 route de Vauclaire - 24400 SAINT-LAURENT-DES-HOMMES  
918 292 616 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 21/11/23 a décidé de transférer le siège social de la société du 811 route de Vauclaire - 24400 SAINT LAURENT DES HOMMES au 32 rue Neuve d'Argenson - 24100 BERGERAC. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt sera effectué au RCS de BERGERAC. Pour avis

L23VE12365

## DISSOLUTIONS

### «GARAGE BERTRAND ET FILS»

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 7 500 euros  
Siège social : 5 rue du Bataillon Violette - Laurière  
24420 ANTONNE-ET-TRIGONANT  
450 505 599 RCS PERIGUEUX

## AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 Décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Loïc BERTRAND, demeurant 1 Allée des Platanes --24420 ANTONNE ET TRIGONANT pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 rue du Bataillon Violette - Laurière 24420 ANTONNE-ET-TRIGONANT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE12131

**SIMA2Y.** Société à responsabilité limitée, au capital de 100 €, Siège : le fort 24250 La Roque-Gageac, RCS : BERGERAC N°501476386. Selon assemblée générale extraordinaire en date du 15/12/2023, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 15/12/2023. Liquidateur : Gontran DE VILLELE, 8 Rue Saint Jacques, 78810 Davron. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, où sera adressée la correspondance et seront notifiés tous actes et documents. Formalités au RCS BERGERAC.

L23VE12238

## DOMAINE DE COULOUNGAC

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros  
Siège social : 24210 THENON Lieudit «Coulougnac»  
914 389 424 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération du 30/09/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jean-Luc MONTMASSON, demeurant Lieudit «Coulougnac» 24210 THENON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles, pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23VE12301



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## LE BOUDOIR DE ZOFIA

SASU au capital de 5 000 €  
15-17 rue du Mourier - 24100 BERGERAC  
814 129 516 RCS BERGERAC

L'Associée unique par décision du 29/09/23, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Est nommée comme liquidateur Madame Corine CANTIRAN demeurant à Gaillardet - 24560 BOUNIAGUES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs droits. Le siège de la liquidation est fixé à Gaillardet - 24560 BOUNIAGUES. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC. Pour avis, le liquidateur

L23VE12355

## CLÔTURES



122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## JEROM

SASU au capital de 70 000 €  
92, avenue du Général de Gaulle - 24100 BERGERAC  
905 066 304 RCS BERGERAC

L'AGO du 27/11/23 a approuvé le compte définitif de liquidation établi au 5/10/22, a déchargé Mme Valentine MEUNIER de son mandat de liquidateur, a donné à cette dernière quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation au 5/10/23. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au GTC de BERGERAC. Pour avis.

L23VE12278

## DOMAINE DE COULOUNGAC

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 5 000 euros  
Siège social : Lieudit «Coulougnac» 24210 THENON  
914 389 424 RCS PERIGUEUX

L'AGO réunie le 14/12/2023 au siège de la liquidation (Lieudit «Coulougnac» 24210 THENON) a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté le 30/09/2023, déchargé M. Jean-Luc MONTMASSON, demeurant Lieudit «Coulougnac» 24210 THENON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

L23VE12303

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 décembre 2023)

**SAS SD MOTORS**, 3248 Route Aliénor D Aquitaine, Lambaudie, 24320 Bertric-Burée, RCS Greffe de Périgueux 450 464 961. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Novembre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_966

**SAS The Old Custom & Rod**, 3248 Route Aliénor D'Aquitaine, Lieu-Dit Lambaudie, 24320 Bertric-Burée, RCS Greffe de Périgueux 920 866 506. Gestion de

fonds. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Novembre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_967

**SAS BOUCHERIE GUIGNARD**, Le Bourg, 24330 La Douze, RCS Greffe de Périgueux 905 211 553. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Novembre 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_969

**PEYROLE Jean**, 2 place Morand, 24400 Mussidan, RCS Greffe de Périgueux 833 235 666. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_970

**AMOUREUX Daniel**, Les Guerolles, 24330 Blis et Born, RM 324 702 869. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_971

**SARL PLATRERIE MB**, les Tricheries, 24190 Neuvic, RCS Greffe de Périgueux 824 613 004. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_972

**SAS TOFI PIZZAS**, 2 Avenue des Martyrs, 24310 Brantôme en Périgord, RCS Greffe de Périgueux 824 736 466. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_973

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 19 décembre 2023)

**SARL LES CHAMPIGNONNIERES DE CHANCELADE CHAMPIDOR (CHAMPIDOR)**, Route d'Empeyraud, 24650 Chancelade, RCS Greffe de Périgueux 326 406 360. Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules. Jugement prononçant l'ouverture d'une

procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Octobre 2023, désignant administrateur Me Aurélien Morel - Selarl Ascagne Aj SO 46, rue des Trois Conils - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_968

**SARL TONY FOOD LAND**, le Bourg, 24410 Saint-Vincent-Jalmoutiers, RCS Greffe de Périgueux 750 543 555. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_988

JUGEMENT METTANT FIN À LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 19 décembre 2023)

**SAS LE MEDAILLON**, 2 Allée Jacques Aucloer Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoir, RCS Greffe de Périgueux 821 725 926. Restauration traditionnelle. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.

2023\_2402\_979

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 29 novembre 2023)

**SARL La société COCOTIK RESTAURATION**, 3 place Ludovic Trarieux, 16390 Aubeter-sur-Dronne, RCS Greffe d'Angoulême 911 097 145. Activités des sociétés holding. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023\_2402\_965

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 19 décembre 2023)

**SAS LES 4 GRAINS**, Zone Créavallée Sud Espace Couture, 24660 Sanilhac, RCS Greffe de Périgueux 900 147 372. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux, et mettant fin à la mission de l'administrateur Me Aurélien Morel - Selarl Ascagne Aj SO.

2023\_2402\_977

**CACHADA MARTINS Abilio**, 9 rue Gérard Philippe, 24750 Boulazac Isle Manoir, RM 533 382 131. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_984

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 19 décembre 2023)

**SAS ATELIER PHOENIX 24**, 13B Rue de la Fraise, 24380 Église-Neuve-de-Vergt, RCS Greffe de Périgueux 843 210 691. Fabrication d'autres machines spécialisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023\_2402\_974

POUR TOUTES  
VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com



**SARL HAIR STYL COIFFURE**, Place de l'Eglise, 24320 Verteilac, RCS Greffe de Périgueux 399 508 571. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_975

**SAS ASSOCIATIONS SOCIETES PROFESSIONNELLS**, Route de la Gare, 24390 Hautefort, RCS Greffe de Périgueux 879 470 037. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_976

**SAS SAVEURS ET CREATIONS DE CECILE ET CHRISTOPHE**, 24800 Saint-Martin-de-Fressengeas, RCS Greffe de Périgueux 829 665 561. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_978

**SARL EUURL BADIS FADELA**, 1 Place du Champ de Foire, 24160 Excideuil, RCS Greffe de Périgueux 888 562 790. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_980

**SARL L'OREE DU BOIS**, Fontpoutreau -Route Nationale 89, 24210 Thenon, RCS Greffe de Périgueux 487 466 039. Hôtels et hébergement similaire. **SCI PERROT**, Route, l'Orée du Bois-Fontpoutreau Route Nationale 89, 24210 Thenon, RCS Greffe de Périgueux 487 454 910. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_981

**SARL STE D'EXPLOITATION DES ETS JACQUES MAZIERES**, 4 Rue Leo Lagrange, Coulounieix Chamiers, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 324 664 820. Menuiserie bois et matières plastiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_982

**SAS S.A.S. YTICEN**, la Légué, 24360 Piégut-Pluviers, RCS Greffe de Périgueux 819 500 034. Commerce de gros (commerce interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_983

**FOURNET Sandrine, Valérie**, 57 rue Thiers, 24700 Montpon Menesterol, RCS Greffe de Périgueux 527 954 945. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_985

**SARL DOPPLEGANGER**, 2 Rue Condé, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 792 616 534. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_986

**SARL WORLD OF PIZZA**, 4 Cours Fenelon, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 844 986 877. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_987

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASTRES**

**SARL IMMOBILIER CHAVANNE**  
Siège : 8 - 10 Avenue Pierre Fabre 81500 Lavaur (RCS 8102 485 216 709)  
Etablissement secondaire : 38 Rue Taillefer 24000 Périgueux  
Jugement du tribunal de commerce de Castres prononçant en date du 15 Décembre 2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 Décembre 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Virginie VITANI de la SCP VITANI-BRU ZAC le Causse - Espace Entreprise - 81100 Castres.  
L23VE12176

**TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX**

**AVIS**  
Par jugement en date du 18 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : la **S.C.I. CHIC ET CHOC** immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 808 785 612 ayant son siège social Les Brugeroux de Montassot - 24420 SAVIGNAC LES EGLISES. Activité : Acquisition et location d'immeubles. A ordonné la publicité dudit jugement.  
L23VE12222

**AVIS**  
Par jugement en date du 18 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **M. Rémy LESTANG**, demeurant La Durantie - 24380 LACROPTÉ. Activité : Exploitant agricole. A ordonné la publicité dudit jugement.  
L23VE12223

**AVIS**  
Par jugement en date du 18 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE à l'égard de : **Mme Corine CAMELLE épouse VERGNAC**, demeurant 4 allée de la Manette - 24420 ANTONNE ET TRIGONANT. Activité : Prestataire de service bureau et comptable. Date de cessation des paiements au : 20 novembre 2023. LIQUIDATEUR : S.E.L.A.R.L. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de SELARL LGA, sise 78 rue Victor Hugo 24000 PERIGUEUX au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.  
L23VE12226

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC**

**OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE**  
(Jugement du 13 décembre 2023)

**SARL J 2 L**, 19 Rue du Château, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 451 997 027. L'acquisition de tous terrains en vue de l'édification de tous immeubles affectés ou non pour les trois quarts au moins de leur superficie totale à l'habitation, l'acquisition de tous immeubles, leur administration, leur exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement. toutes opérations ayant pour objet de promouvoir et de mener à bonne fin tous programmes immobiliers, la maîtrise d'ouvrage, l'animation, la coordination et la direction jusqu'à leur dénouement des diverses opérations contribuant à la réalisation de l'objet social. toutes opérations d'achat, de vente, de transaction d'immeubles, de fonds de commerce ou d'actions ou parts de sociétés immobilières et

plus généralement toutes opérations rentrant dans le cadre de l'activité de marchand de biens. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.  
12401556065816

**SAS LES GOURMANDS DISENT**, 49 Rue Sainte-Catherine, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 908 964 232. Traiter, vente de plats à emporter, atelier et cours de cuisine, organisation d'événementiel, chambres d'hôtes, gîtes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.  
12401556065825

**SAS J2L INVEST 1**, 19 Rue du Château, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 839 984 689. Prise de participation au sein

de sociétés ayant l'objet social suivant l'acquisition de terrains ainsi que l'activité de construction vente sous-traitance. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.  
12401556065822

**Société civile de construction vente LES JARDINS DE PANAZOL**, 19 Rue du Château, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 828 513 697. L'acquisition de terrains à bâtir ainsi que l'aménagement et la construction, sur Ces terrains, d'un ensemble immobiliers destiné à la vente, en totalité ou par fractions, avant ou après l'achèvement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.  
12401556065819

**47. LOT-ET-GARONNE**

**CONSTITUTIONS**



**CABINET DUBOURG**  
Conseils Experts  
18 rue Anatole France  
47190 AIGUILLON  
c.dubourg@dubourg-conseils-experts.fr

Aux termes d'un ASSP en date du 04/12/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : L'ATELIER D'AUGUSTIN  
Objet social : toute réalisation d'activités, de confection de manière individuelle et artisanale en masse de métal, de fer forgé et tout autre matière. La création d'objet divers, la transformation d'objet par une réalisation manuelle, ou par l'intermédiaire d'instruments. Les travaux de fabrication, création, pose montage, peinture, thermolaquage d'objet de serrurerie, métallerie et ferronnerie.  
Siège social : ZAC de Fromadan, 47190 AIGUILLON  
Capital : 1 500 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN  
Co-gérance : M. DA COSTA Sébastien, demeurant 766 route de Pélagat, 47190 AIGUILLON et M. DIAS COUTINHO Tito, demeurant 203 chemin de Louslatot, 47320 CLAIRAC  
Pour avis  
Les gérants  
L23VE12087



**SELARL ALPHA CONSEILS**  
Société d'Avocats  
12 B Cours Washington  
47000 AGEN  
Tél : 05 53 779 778  
www.alpha-conseils-avocats.fr

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 15/12/2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MOE PRO-JECT**

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 15.000 euros

Siège social : 29 Rue Lamouroux - 47000 AGEN

Objet social : le management de projet de maîtrise d'oeuvre, les études capacitaires, l'activité de conseil pour l'étude, la conception et l'ingénierie de la construction, la maîtrise d'oeuvre ; la conception technique et règlementaire de projets ; l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Présidente : Société MOE CONSEIL dont le siège social est sis 3 Place Armand Fallières - 47000 AGEN - RCS AGEN 921 970 661.

Admission aux Assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Toutes les cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés représentant les trois-quarts des actions.

Immatriculation de la Société au R.C.S. d'AGEN. La Présidente  
L23VE12102

**LA VIE ÉCONOMIQUE**  
DU SUD-OUEST

**SERVICE ANNONCE LÉGALE**

**TÉL. 05 56 81 17 32**

[annonces-legale@vie-economique.com](mailto:annonces-legale@vie-economique.com)

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique du 5 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société civile  
**Dénomination sociale** : **HOLDING DUBEROS**

**Siège social** : 123, Chemin de la Clémentiade 47310 LAPLUME  
**Objet social** :

- la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quelles que soient leur objet social et leurs activités ;

- la gestion des titres de participation ;  
- la gestion d'un portefeuille de participations et de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés ;  
- l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la gérance de toutes entreprises, sociétés commerciales ou groupe de sociétés commerciales ;

- la participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises, par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;  
- toutes prestations de services concourant à la gestion commerciale, publicitaire, économique, administrative, financière, comptable, juridique ou encore à la gestion des ressources humaines de toutes entreprises ou sociétés ;

- l'animation de tout groupe de société, l'assistance des sociétés membres de son groupe dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi de leur stratégie d'entreprise, et plus généralement toute activité classiquement exercée par les sociétés holdings ;

- l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières ;  
- la participation directe ou indirecte à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et de valeurs mobilières de placement dans des sociétés à prépondérance immobilière ou groupes de sociétés à prépondérance immobilière ;  
- l'aliénation du ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

**Durée de la Société** : 99 ans,  
**Capital social** : 200 000 euros,  
**Gérance** :

- Monsieur Clément DUBEROS, demeurant 58, Chemin de Lafazande - 47310 LAPLUME.

**Clauses relatives aux cessions de parts** : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par les associés représentant les deux tiers au moins du capital social et ce, même si les cessions sont consenties entre associés, au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis  
La Gérance

L23VE12120



2 Impasse René Couzinet, 31500 TOULOUSE

## HOLDING LEOLI

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

**Siège social** : 18 Bis Boulevard de Plaisance, 47210 VILLEREAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLEREAUX le 19 Décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination** : HOLDING LEOLI

**Siège** : 18 Bis Boulevard de Plaisance, 47210 VILLEREAUX

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 1 000 euros

**Objet** : La prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes aux activités variées, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations et de tout fonds de commerce,

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : Romain CHEYROU 18 Bis boulevard de Plaisance 47210 VILLEREAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L23VE12211

Aux termes d'un acte sous seing privé du 20/12/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : SASU  
**Dénomination sociale** : **BHRL 47**

**Capital** : 500 euros  
**Siège social** : 10 avenue Maurice Rontin 47600 NERAC

**Objet social** : Activités de tous travaux agricoles, de paysagistes, jardinages, tailles de vignes et d'arbres fruitiers, paillage vendanges

**Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

**Début d'activité** : 01/01/2024  
**Président** : M. BADAQUI BADAQUI RACHID demeurant 10 avenue Maurice Rontin 47600 NERAC, né le 29 août 1979, à Taourirt (Maroc), de nationalité espagnole

**Admission aux assemblées et droit de vote** : Seul l'associé unique a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations

**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre  
**Immatriculation** : RCS de AGEN.

Pour avis, le Président

L23VE12266



Par acte SSP du 21/12/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : **HOLDING HED1**

**Objet social** : La prise de participation dans des sociétés industrielles, commerciales ou de services, françaises ou étrangères, la gestion de ces participations y compris les cessions partielles ou totales, la prestation de service de conseils, d'études, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers, et la participation active à la conduite de la politique de leur groupe et au contrôle des filiales ou autres liées directement ou indirectement aux participations détenues ou prévues et toutes opérations financières mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

**Siège social** : 1971 Route de Poudenas 47170 Sos.

**Capital** : 1000 €

**Durée** : 99 ans

**Président** : M. HEDIN Benoit, demeurant 1971 Route de Poudenas 47170 Sos

**Admission aux assemblées et droits de votes** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Clause d'agrément** : La cession des actions par l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

**Immatriculation au RCS d' Agen**

L23VE12329

## MODIFICATIONS



## SERRU OPTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros  
**Siège social** : 17, rue de Paris, 47300 VILLENEUVE SUR LOT  
431 833 029 RCS Agen

Aux termes d'une délibération en date du 23 novembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de consulting, prestations de services dans le domaine de l'optique et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention : Opticien et lunetier de détail.

Nouvelle mention : Opticien et lunetier de détail ; Consulting, prestations de services dans le domaine de l'optique

POUR AVIS

L23VE12127

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC     1 AN = 79 € TTC     2 ANS = 119 € TTC

### WEB

6 MOIS = 24 € TTC     1 AN = 39 € TTC     2 ANS = 59 € TTC  
SOIT 26 NUMÉROS    SOIT 52 NUMÉROS    SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE  
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM



**OFFICE NOTARIAL**  
**Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES**  
 45 rue des Vignes  
 47300 Villeneuve-sur-Lot



**EXPERT CONSEIL ENTREPRISE**  
 VILLENEUVE SUR LOT  
 FUMEL BOE  
 05.53.49.13.26  
 c.moullis@villeneuve-ecce.com

## LES MAISONS DE MARTINE ET MICHEL

SCI au capital de 2 000 €  
 Siège social : AV ARISTIDE SALERES  
 47340 LAROCHE TIMBAUT  
 RCS d'AGEN n°499 796 464

### AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 11/09/2023 a décidé à compter du 11/09/2023 de :

- Transférer le siège social de la société au 9 Ter avenue du Périgord, 47340 LAROCHE TIMBAUT.

- Modifier l'objet social anciennement L'acquisition l'exploitation par bail location ou autrement de tous immeubles et notamment des locaux commerciaux sis à LAROCHE TIMBAUT «Picadou» à la ZAC Extension Bourg qui devient L'acquisition en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS d'AGEN  
 Pour avis  
 Le gérant

L23VE12130

## S.E.L.A.R.L. LA CLE DES CHAMPS

62 rue des Agriculteurs 81000 ALBI

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 13 avril 2023, les associés de la SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DU BOURDET, société civile d'exploitation agricole, au capital social de 914,69 euros ayant son siège social à «Le Pigeonnier» 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ immatriculée au RCS AGEN sous le n°394 687 909 ont décidé de nommer Madame Hélène CALABET, domiciliée à Le Pigeonnier Route de Laugnac 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ en qualité de co-gérante à compter du 13 avril 2023.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

#### ANCIENNE MENTION

Gérant : M. Jean CALABET, demeurant à Le Pigeonnier Route de Laugnac 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ

#### NOUVELLE MENTION

Gérant : M. Jean CALABET, demeurant à Le Pigeonnier Route de Laugnac 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ

Mme Hélène CALABET, demeurant à Le Pigeonnier Route de Laugnac 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ

L23VE12148

#### COSY FRUITS

Société par actions simplifiée au capital de 405 000 euros  
 Siège social : 1707 Avenue de la Confluence Zae de la Confluence, 47160 DAMAZAN

901 764 811 RCS AGEN  
 Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 08/09/2023 :

- la SAS COCCOLO Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est 3040 Route de Banon 84300 CAVAILLON, immatriculée au RCS sous le numéro 330 558 842, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Mathieu RENSU, démissionnaire.

- le Président a pris acte de la démission de la société COCCOLO de ses fonctions de Directrice Générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L'article 39 des statuts a été modifié en conséquence.

POUR AVIS Le Président

L23VE12231

**SARL VACANCES FLEURIES SARL**  
 au capital de 15000 €. Siège Social : 204 route de Prayssas, Moulin de Mellet, 47450 SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN, 754 017 168 RCS AGEN. Selon l'AGE du 05/12/2023, les associés ont décidé :  
 - d'étendre l'objet social aux activités de : Entretien et réparation de matériel de motoculture, négoce de matériel pour parc et jardin, pose de robot de tonte, achat revente d'accessoires motoculture et pièces détachées. Négoce, entretien et réparation de deux roues motorisés, achat revente d'accessoire et pièces détachées pour tous véhicules.  
 - de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée M Corentin GUILBERT, demeurant 204 route de Prayssas, Moulin de Mellet, 47450 SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN, de nationalité française.

Les statuts sont modifiés en conséquence. Pour avis.  
 L23VE12277

**SCI.** Société civile immobilière au capital de 100 € sis 40 Rue Georges Lecomte 47300 VILLENEUVE SUR LOT. 880676051 RCS de AGEN, Par décision de l'AGO du 15/12/2023, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 30/12/2023 au 9 Rue Georges Sand 47300 VILLENEUVE SUR LOT. Mention au RCS de AGEN.  
 L23VE12346

### SCI EVALI

Société civile immobilière au capital de 1 200 euros porté à 17 200 euros  
 Siège social : 2115 Route de la Crête - «Rochers de Montels»  
 47270 SAINT-JEAN-DE-THURAC  
 853 472 843 RCS AGEN

L'AGE réunie le 20/12/2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 16 000 € par apports en numéraire.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 200€

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 17 200€

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN. Pour avis. La Gérance

L23VE12348

### DISSOLUTIONS

**SAS BOUTEY**  
 SAS au capital de 1000 €  
 Siège social : 18 CRS DU 14 JUILLET 47000 Agen  
 911 844 074 RCS d' Agen  
 L'AGE du 30/11/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du , nommé liquidateur M. BOUTEY Grégory, demeurant 5 rue Raymond 47000 Agen, et fixé le siège de liquidation au siège social.  
 Mention au RCS d' Agen  
 L23VE11449

### TECHNINET

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 8 000 euros  
 Siège social et siège de liquidation : Lieudit Andraute 47600 NERAC  
 498 335 348 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 15/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Charlie ROUMEGOUX, demeurant Andraute 47600 NERAC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lieudit Andraute 47600 NERAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur  
 L23VE12162

**ETIC**  
 AVOCATS  
**SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC**  
 Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes  
 contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 15 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société **LUMITIS**, Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros, ayant son siège social sis Bâtiment Alphagro, site Agropole, Lasserre 47310 ESTILLAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 829 601 293 RCS AGEN, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur M. Marc-André FOLLEVILLE, demeurant 28 rue Alsace Lorraine, 47000 AGEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Bâtiment Alphagro, site Agropole, Lasserre 47310 ESTILLAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
 Le Liquidateur

L23VE12255

**ETIC**  
 AVOCATS  
**SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC**  
 Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes  
 contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 19 décembre 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée à compter du même jour et la mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel de la Société **DIGELEC** Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 euros, siège social : MONCAMP 47300 PUJOLS et immatriculée sous le numéro 410 675 680 au RCS d'AGEN.

Monsieur Didier GLACET, demeurant à Moncamp 47300 PUJOLS, ancien gérant de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Moncamp 47300 PUJOLS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au RCS.

L23VE12276

### CLÔTURES

**VOXEL** Avocats  
 DROIT DES AFFAIRES

**Société d'Avocats**  
 1 rue François Neveux  
 ZAC de Trenque Bât. Atrium  
 47550 Boé  
 Tél : 05 53 47 50 00  
 www.voxel-avocats.fr

**SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS DE NEUROLOGIE ET EXPLORATIONS FONCTIONNELLES DU SYSTÈME NERVEUX DE LOT-ET-GARONNE**  
 Société Civile de Moyens en liquidation au capital de 300 euros  
 Siège de liquidation: 37, Rue Laboulbène  
 47000 AGEN  
 433 451 937 R.C.S. AGEN

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 4 décembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean LARRIEU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

L23VE12139

### TECHNO TDP

SARL en liquidation au capital de 1 000 €  
 Siège social : 960 Avenue de la Confluence ZAE de la Confluence  
 47160 DAMAZAN  
 RCS AGEN 818 254 807

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGE des associés réunie le 30/11/2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis, Le Liquidateur

L23VE12213

### RECTIFICATIFS

### JODESCA

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L23VE10852 dans l'édition du 29/11/2023. Il fallait lire : DESPERIERE Léa, demeurant 4 Tuques de Mounet 47140 PENNE D'AGENAIS au lieu de Tuque de Mounet 47140 PENNE D'AGENAIS.  
 L23VE12167

### ADDITIFS



**FIDUCIAL**  
 SOFIRAL

2 Impasse René Couzinet, 31500 TOULOUSE

Additif annonce ALP00873274 La Vie Economique du Sud-Ouest le 13/12/2023. Société **AU PETIT CHEZ SOI**, lire le siège social est sis 156 Place Armand CASSE 47220 CAUDECOSTE.  
 L23VE12021

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

**AVIS DE SAISINE  
DE LEGATAIRE  
UNIVERSSEL DELAI  
D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil Article 1378-1  
Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 mars 2023, **Madame Josette Marie FONTANIE**, en son vivant retraitée, demeurant à AGEN (47000) 40 rue Max Dormoy.

Née à AGEN (47000), le 4 septembre 1936.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à ESTILLAC (47310) (FRANCE), le 5 décembre 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Henri CHESNELONG, notaire associé de la Société Civile Professionnelle «CHESNELONG-RIVIERE-DORMIN-SOUL EILLAN, notaires», titulaire d'un Office Notarial à TOULOUSE, 40, rue du Rempart Saint-Etienne, le 13 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de

la succession : Me Henri CHESNELONG, notaire à TOULOUSE, référence CPCEN : 31007, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE12078

## DIVERS

**In Extensio**

Cabinet Husson  
1 rue Marcel Pagnol  
47510 Foulayronnes  
Tél. : 05 53 95 66 35

## «CASTEL BOISSONS»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000 euros

Siège social : «La Flouride» (47700) CASTELJALOUX

En cours de transfert au 100, Route de Bordeaux «Coste de Bacoue» 47700 - CASTELJALOUX  
531 261 345 RNE-RCS AGEN

Suivant délibération du 15 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a notamment décidé de transférer le siège social du lieudit «La Flouride» (47700) CASTELJALOUX au 100, Route de Bordeaux «Coste de Bacoue» (47700) CASTELJALOUX à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article «4 Siège social» des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L23VE09213

baut, demeurant 22 Rue Victor Hugo, 17000 LA ROCHELLE

Admission aux assemblées et droits de votes : Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'assemblée uniquement par un autre associé ; chaque mandataire pouvant disposer d'un nombre non limité de mandats.

L23VE12115



3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

DANAPROJET  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 9 allée Dominique Gare  
64230 UZEIN

**AVIS DE  
CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à UZEIN du 19/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DANAPROJET

Siège social : 9 allée Dominique Gare, 64230 UZEIN

Objet social : L'exercice de l'activité d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement, de mandataire non exclusif en regroupement de crédits, de mandataire non exclusif en crédit à la consommation, l'activité de courtier en prêt immobilier, l'exercice de toutes opérations de courtage en matière financière ; L'exercice de l'activité de courtage en assurance tel que défini par les dispositions du Livre V du Code des Assurances, et notamment, la présentation, la préparation ou l'aide à la conclusion de contrats d'assurance ou de réassurance, et/ou la réalisation d'autres travaux préparatoires à leur conclusion, et éventuellement, à leur gestion ou exécution

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Monsieur David BEMELMANS, demeurant 9 allée Dominique Gare, 64230 UZEIN

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PAU.

L23VE12159



fractions, les immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des biens immobiliers apportés, construits ou acquis par elle au cours de la vie sociale ; L'achat en vue de leur revente, d'immeubles, de fonds de commerce, de parts ou d'actions de sociétés immobilières.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Capital social : 5.000 € divisé en 5.000 actions de 01 € de nominal chacune.

Président : M. Thierry ESCOS demeurant 711, Chemin Iturbidia 64240 Briscous  
Immatriculation : R.C.S. de Bayonne.

Pour avis.

L23VE12099



TAX TEAM ET CONSEILS

Société d'Avocats

61 rue du Pr.Lannelongue

BP 10062

33028 Bordeaux Cedex

Aux termes d'un ASSP en date du 18/12/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ARTAGUI

Objet social : La prise de participations dans toutes sociétés, quels que soient leur forme et leur objet. La gestion éventuelle de ces participations. L'acquisition de tous éléments actifs mobiliers et immobiliers, la mise en location par tous moyens de ses actifs immobiliers. La souscription de tous contrats de crédits -baux mobiliers ou immobiliers. Toutes prestations de services.

Siège social : 8 Rue Gambetta , 64200 BIARRITZ

Capital : 1 350 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Président : MAVIDA INVEST, SASU au capital de 10 288 400 €, ayant son siège social 13 RUE TAITBOU, 75009 PARIS, RCS de PARIS n°838 699 700

Directeur général : M. GUIRAUD Thi-

Est constituée le 19/12/2023 pour 99 ans la SASU « LMS » au capital de 2 000 €, siège social à ARTIX (64170) 320 chemin du Moulin, constituée par apports en numéraire dont l'objet est :

- Toutes activités liées aux transactions immobilières, à savoir la négociation, la vente et la location de tous biens immobiliers.

- L'exercice de ces activités par l'exploitation d'un site internet et de tous réseaux sociaux de communication.

- La mise en relation d'acquéreurs, vendeurs potentiels de biens immobiliers, loueur ou locataire, avec un professionnel du secteur par apport d'affaires.

- Toutes opérations de marchands de biens.

- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à l'objet social: toutes opérations contribuant à la réalisation de cet objet.

- et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Toute cession d'actions est soumise à l'agrément des associés pris à la 1/2 des voix.

Président : Madame Régine SMEE, demeurant à ORTHEZ (64300), 6 rue de l'Aubisque.  
RCS PAU

L23VE12291



TAX TEAM ET CONSEILS

Société d'Avocats

61 rue du Pr.Lannelongue

BP 10062

33028 Bordeaux Cedex

Aux termes d'un ASSP en date du 21/12/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CLINIQUE PRIME-ROSE

Objet social : L'accueil et l'hébergement, assortis de soins médicaux et de réadaptation, sans médecin à demeure, de personnes âgées dans des établissements de moyen et long séjour, des centres de convalescence, des maisons de repos.

Siège social : 8 Rue Gambetta , 64200 BIARRITZ

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Président : ARTAGUI, SAS au capital de 1 350 €, ayant son siège social 8 Rue Gambetta , 64200 BIARRITZ, RCS de BAYONNE n°982 668 360

Directeur général : M. GUIRAUD Thibaut, demeurant 22 Rue Victor Hugo, 17000 LA ROCHELLE

Admission aux assemblées et droits de votes : Les associés peuvent se faire représenter aux délibérations de l'assemblée uniquement par un autre associé ; chaque mandataire pouvant disposer d'un nombre non limité de mandats.

L23VE12296

## MODIFICATIONS

OFF CONSULTING

SARL au capital de 24998 euros

Siège social : 13 RUE JOUVENET, 75016

PARIS 16

483450813 RCS Paris

Le 01/11/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social de la société au 45 AVENUE DU COMMANDANT PASSICOT 64500 CIBOURE, à compter de cette même date. Rad RCS Paris. Immat RCS Bayonne

L23VE11386

ACTUARIEL EXPERTISE  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
[www.actuariel-expertise.com](http://www.actuariel-expertise.com)

**MODIFICATION  
PRESIDENT**

L'Assemblée Générale des actionnaires de la société 7D, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 2-4 Route Du Portou 64990 ST PIERRE D'IRUBE, immatriculée 877 516 757 RCS BAYONNE, a, en date du 11 septembre 2023, constaté la démission de Monsieur David MIMOUNI de son poste de président, et de Monsieur Jérémie MIMOUNI de son poste de directeur général, et nommé en remplacement de ces derniers, pour une durée illimitée, Monsieur Yohann MIMOUNI demeurant 305 Route de Nîmes, résidence Le François appart 15 34170 CASTELNAU LE LEZ au poste de président.

L23VE11933

**64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

## CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 05/12/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

LAZCANOTEGUI NICOLAS

Objet social : Tous travaux d'électricité générale, de dépannage, de domotique, d'installation et d'entretien de chauffage électrique, tous travaux d'installation et d'entretien en courant fort et en courant faible (TV, Téléphonie, Internet, etc.), de VMC, de nouvelles énergie, neuf et rénovation à destination des particuliers et des professionnels

Siège social : 240 Rue Karrika Berri, 64122 URRUGNE

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE

Gérance : M. LAZCANOTEGUI Nicolas, demeurant 240 Rue Karrika Berri, 64122 URRUGNE

Pour avis

Nicolas LAZCANOTEGUI

L23VE12035



AMP CONSEILS

Jean-Philippe RASSINOUX

Avocat à la Cour

24 cours du Maréchal Foch

30000 Bordeaux

Tél : 05 56 00 72 40

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18/12/2023, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IMMESCOS

Siège Social : 711 Chemin Iturbidia - 64240 Briscous

Objet Social : L'achat de tous terrains ou droits immeubles comprenant le droit de construire en vue d'y construire tous immeubles, de toutes destinations et usage et/ou de vendre, en totalité ou par



**HYDRO DES CRETES**  
SAS au capital de 1 962 500 Euros  
180 Chemin des Crêtes  
64110 SAINT FAUST  
834 897 795 RCS PAU

Par décisions unanimes des associés du 08/12/2023 il a été décidé de nommer Céline LABAYRADE demeurant 4 chemin Lasbordès 64110 SAINT FAUST en qualité de directeur général.  
L23VE12014

**PARIS HOTEL PARADIS**  
SAS au capital de 100 000 €  
495 Chemin de Larrebidea 64200 Arcan-gues  
853065233 RCS Bayonne

Le 30/09/2023 les associés ont pris acte de la démission de CAGNAT ET ASSOCIÉS de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire.  
L23VE12075

**SAS MAITRES CLAIRE PAYA ET CAMILLE SIGNORET NOTAIRES A ANGLET**

SAS au capital de 300.000,00 €  
Siège social : 1 Parc Jean Monnet 64600 ANGLET  
842 971 632 RCS BAYONNE  
Par décision du 05/12/2023, les associés ont modifié la dénomination sociale qui devient SAS MAITRES CLAIRE PAYA, CAMILLE SIGNORET ET CHARLOTTE CASTEL, NOTAIRES A ANGLET, à compter du 30/10/2023, et ont nommé Directeur général délégué, Mme. Charlotte CASTEL, demeurant 7 Avenue des Erables 64600 ANGLET, à compter du 30/10/2023.  
Mention au RCS de BAYONNE  
L23VE12090



**Société d'Avocats**  
33, rue Raymond Poincaré  
33110 LE BOUSCAT  
05 56 02 89 90

**SCI DU 14 AVRIL**  
Société Civile Immobilière au capital de 120 000,00 Euros  
Siège social : Villa Bel Horizon, 51 avenue Louis de Foix 64100 Bayonne  
RCS Bayonne 892 258 195

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 16 octobre 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 83 avenue du 14 avril 1814 - 64100 Bayonne, à effet du 16 octobre 2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bayonne. Pour avis.  
L23VE12129



**EXTENCIA**  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

« SOPEX SARL - SOCIETE PYRENEENNE D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT »  
Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique  
Au capital de 45.000,00 Euros  
Siège social : Rue du Pont de l'Aveugle AFU de Jorlis Immeuble « L'Alliance » 64600 ANGLET  
R.C.S. : BAYONNE 340 834 563

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associée unique du 1<sup>er</sup> décembre 2023, il résulte que :  
L'associée unique a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :  
Capital  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 45.000,00 euros. Il est divisé en 1.000 parts sociales,  
Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 45.000,00 euros. Il est divisé en 1.000 actions.  
Forme  
Ancienne mention : Société à Responsabilité Limitée à Associée Unique,

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée à Associée Unique.  
Dénomination sociale  
Ancienne mention : « SOPEX SARL - SOCIETE PYRENEENNE D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT »  
Nouvelle mention : « SOPEX - SOCIETE PYRENEENNE D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT »  
Administration  
Ancienne mention : Gérante : Madame Marie-Christine ETCHEGOIN  
Nouvelle mention : Présidente : Madame Marie-Christine ETCHEGOIN, demeurant à BIARRITZ (64200), 5, Rue Marie Hope Vere, Résidence l'Orangerie, pour une durée illimitée.  
Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.  
Pour avis,  
L23VE12135

## AUTAA LEVAGE

SAS au Capital de 2.394.000,00 €  
Zone Industrielle Marcel Dassault  
64170 ARTIX  
891 853 970 RCS PAU

1/ Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 6 novembre 2023, l'Associée Unique a décidé l'augmentation du Capital Social en numéraire d'un montant de 294.000 €.

2/ Aux termes d'un procès-verbal en date du 21 novembre 2023, le Président a constaté la réalisation matérielle des opérations susvisées, celles-ci ayant pris effet le même jour.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention  
Capital Social : 2.100.000,00 €

Nouvelle mention  
Capital Social : 2.394.000,00 €

Pour insertion  
L23VE12146

## In Extenso

**SUD ATLANTIQUE**  
Agence de Bayonne  
6 bis Chemin de Hayet  
64100 Bayonne

**GIK POSE**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 6 000 euros  
Porté à 4 200 euros  
Siège social : 71 Chemin de Maldatxoa 64310 Ascaïn  
538 962 515 RCS Bayonne

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/11/2023 a décidé :

- De remplacer à compter du 15/11/2023 la dénomination sociale GIK POSE par **NORDIPOSE** et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- De transférer le siège social du 71 Chemin de Maldatxoa 64310 Ascaïn au 83 Avenue du Capitaine Resplandy 64100 Bayonne à compter du 15/11/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 15/11/2023 a décidé de réduire le capital social de 1.800 euros pour le ramener de 6.000 euros à 4.200 euros par voie de rachat et d'annulation de 180 actions.

Le Président a constaté en date du 18/12/2023 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

Article 7- Capital Social  
Ancienne mention :

Le capital social est fixé à six mille euros (6.000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à quatre mille deux cents euros (4.200 euros).  
L23VE12150



**SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE**  
Notaires Associés à Soustons

**SCI LUZ-SOPITE**  
SCI au capital de 1.524,49 €  
9 Rue Sopite  
64400 Saint-Jean-de-Luz  
RCS Bayonne : 432 669 489

Par suite du décès de Mme Paule CASTANGET épouse GASTELLOU survenu le 23/12/2022, celle-ci n'exerce plus la qualité de gérant de la SCI LUZ-SOPITE.

Mme Florence BERGEZ demeurant à Amou (40330) 428 Routede le Chalosse est nommée gérante de la SCI LUZ-SOPITE. Les statuts de la société seront modifiés en conséquence

Mention sera faite au RCS de Bayonne.

Pour Insertion, Me DARMAILLACQ  
L23VE12160

**LA SYBARITE**  
SAS

Capital : 40000€  
20, avenue Carnot 64200 Biarritz  
481061034 RCS Bayonne

L'associé unique, en date du 30/09/2023 a nommé Président, GINTO HOTEL, SAS, sise 495 CHEMIN DE LARREBIDEA 64200 ARCANGUES, 827 927 401 RCS BAYONNE, en remplacement de GINTO DEV 2.  
L23VE12169

**GINTO DEV**  
SAS au capital de 5000€  
495 CHE DE LARREBIDEA 64200 ARCANGUES  
838006393 RCS BAYONNE

Le 30/09/2023, les Associés ont pris acte du départ de M. Grégory AZERA, CAC titulaire partant et de la SAS, HCA EXPERTS, CAC suppléant partant.  
L23VE12230

**BDC**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : Boulevard Prince de Galles 64200 Biarritz  
481 677 318 RCS Bayonne

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023, la société M T L, Société à responsabilité limitée au capital de 28 000 euros, dont le siège social est 1 allée Chanteclair 64600 ANGLET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 509 224 531 RCS BAYONNE a en sa qualité d'associée unique de la société BDC, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société BDC peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BAYONNE.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour avis  
L23VE12234



**EXTENCIA**  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

« **CONCORDE IMMOBILIER** »  
SARL au capital de 10 000 €  
Siège social : 22 avenue de Verdun 64200 BIARRITZ  
RCS BAYONNE 400 774 188

## AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une AGE du 19/12/2023, il a été décidé la transformation de la So-

ciété en SAS à compter du 01/12/2023. Il a été mis un terme au mandat de Gérante de Mme Magali LAGUEYTE à compter du 01/12/2023. Mme Magali LAGUEYTE demeurant 40 ter Avenue Eugène BERNAIN à ANGLET (64600) a été nommée Présidente sans limitation de durée.

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.  
Pour avis  
L23VE12269



Société d'Expertise Comptable Bayonne  
www.erecapluriel.fr

**ERECapluriel Bayonne**  
SAS au capital de 75 000 € porté à 86 250 €  
Siège social : 2 rue du Marais de l'Estunard  
64100 Bayonne  
352 936 991 RCS BAYONNE

- Des décisions unanimes des associés en date du 20 décembre 2023,

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 20 décembre 2023 par la banque LCL Agence Bayonne Liberté,

- Des décisions des associés en date du 21 décembre 2023 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 11 250 euros par émission de 750 actions nouvelles de numéraire, et porté de 75 000 euros à 86 250 euros ;

Il résulte que les associés ont décidé d'ajouter l'exercice d'une nouvelle activité à la Société ce qui a pour conséquence de modifier la société en société pluriprofessionnelle d'exercice expert-comptable et avocat ;

Il résulte que Madame Ophélie CHARLES, demeurant 71 Geltokko Errepidea 64480 HALSOU, a été nouvellement nommée en qualité de Directrice Générale.

En conséquence de toutes ces décisions, les statuts ont été entièrement refoandus.

Modification au RCS de BAYONNE  
Pour avis  
La Présidente  
L23VE12312

## DISSOLUTIONS

**JM SERVICES**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 2.500 euros  
Siège social : 4 Impasse des Marmottes 40230 LESCAR  
499 849 370 R.C.S. PAU

## DISSOLUTION

Suivant décision en date du 19.12.2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2023 et sa mise en liquidation. Madame JACOB Stéphanie demeurant 4 Impasse des Marmottes 40230 LESCAR, ancienne gérante de la Société a été nommée comme liquidatrice avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 Impasse des Marmottes 40230 LESCAR, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de PAU.

Mention sera faite au RCS de PAU.  
L23VE12132

ABONNEZ VOUS





# Agenda

## de janvier 2024

### JOURS OUVRABLES

27 JOURS

### JOURS OUVRÉS

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE 23 JOURS  
FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI 22 JOURS

### JOURS FÉRIÉS : 1 JOUR

LUNDI 1<sup>ER</sup> JOUR DE L'AN

#### LUNDI 1<sup>ER</sup> JANVIER

• **Jour de l'An : jour férié** ordinaire. Lorsqu'un jour férié coïncide avec le jour habituel de repos, le salarié ne bénéficie d'aucune possibilité de report ou d'indemnisation. En revanche, un jour férié, chômé dans l'entreprise et compris dans une période de congés payés, donne droit à un jour de congé supplémentaire.

#### LUNDI 15 JANVIER

• **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre payés en décembre 2023 ou janvier 2024.

• **Employeurs de moins de 11 salariés** ayant opté pour le versement trimestriel des cotisations sociales : télépaiement des cotisations sociales sur les salaires d'octobre, novembre et décembre 2023.

• **Employeurs : compte professionnel de prévention** : déclaration sur la déclaration sociale nominative (DSN) des facteurs de pénibilité auxquels chaque salarié a été exposé en 2023. La déclaration porte sur six facteurs de risques : travail de nuit, travail répétitif, bruit, températures extrêmes, travail en horaires alternants ou en milieu hyperbare.

La déclaration peut être modifiée jusqu'en avril 2024, ou pendant trois ans si la rectification est en faveur du salarié.

#### MERCREDI 31 JANVIER

• **Changement de régime fiscal** à compter de 2024 (passage du régime micro-entreprises au régime simplifié ou du régime simplifié au réel normal) : option à formuler auprès du service des impôts.

L'option est valable deux ans et est tacitement reconduite chaque année sauf renonciation avant le 31 janvier.

Le régime micro-entreprises concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires n'excède pas les limites suivantes :

- 188 700 euros pour la vente de marchandises, la restauration, ou la location de logement (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, meublés de tourisme, etc.).
- 77 700 euros pour les prestations de services, l'artisanat et les activités non commerciales.

• **Auto-entrepreneurs** : demande de changement de la périodicité des déclarations et des paiements des cotisations sociales personnelles au régime micro-social à compter de 2024 sur le site auto-entrepreneur. [urssaf.fr](http://urssaf.fr).

#### DATES VARIABLES

• Télèglement de la **TVA** afférente aux opérations de décembre 2023 ou aux opérations du quatrième trimestre 2023 (montant annuel de TVA inférieur à 4 000 euros).

• **TVA (régime réel normal)** : demande de remboursement annuel du **crédit de TVA** de 2023, si ce crédit est au moins égal à 150 euros, ou du crédit du quatrième trimestre 2023 (avec la déclaration CA3).

• **Taxes sur les véhicules de tourisme** affectés à des fins économiques. Les taxes doivent être déclarées et payés avec la déclaration de TVA CA3 (annexe 3310 A-SD) déposée au titre du mois de décembre ou du quatrième trimestre 2023.

• **Taxe annuelle sur les véhicules lourds** de transport de marchandises (ancienne taxe à l'essieu) : déclaration et paiement pour les entreprises au régime réel normal de la TVA (annexe n° 3310 A à la déclaration de TVA).

Les entreprises au régime simplifié de TVA effectuent la déclaration en mai 2024 avec la déclaration récapitulative de TVA (imprimé n° 3517). ■

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**  
Directeur de  
la Gestion Privée  
Alienor Capital

| INDICES ACTIONS      |               |                  |          |       |               |           |             |
|----------------------|---------------|------------------|----------|-------|---------------|-----------|-------------|
|                      | Dernier cours | Variation depuis |          |       | Extrêmes 2023 |           | Pays        |
|                      |               | 1 mois           | le 31/12 | 1 an  | + haut        | + bas     |             |
| <b>CAC 40</b>        | 7 574,67      | 4,7%             | 17,0%    | 14,2% | 7 596,91      | 6 594,57  | France      |
| <b>SBF 120</b>       | 5 751,30      | 4,7%             | 15,6%    | 13,0% | 5 764,67      | 5 063,88  | France      |
| <b>EURO STOXX 50</b> | 4 535,40      | 4,5%             | 19,6%    | 16,0% | 4 549,44      | 3 856,09  | Europe      |
| <b>S&amp;P 500</b>   | 4 763,14      | 5,5%             | 24,1%    | 20,6% | 4 763,14      | 3 808,10  | USA         |
| <b>NASDAQ 100</b>    | 16 775,99     | 5,9%             | 53,3%    | 45,2% | 16 775,99     | 10 741,22 | USA         |
| <b>FOOTSIE 100</b>   | 7 638,03      | 1,8%             | 2,5%     | 3,5%  | 8 014,31      | 7 256,94  | Royaume-Uni |
| <b>DAX 30</b>        | 16 744,41     | 5,2%             | 20,3%    | 16,4% | 16 794,43     | 14 069,26 | Allemagne   |
| <b>SMI</b>           | 11 146,43     | 3,8%             | 3,9%     | 0,6%  | 11 595,25     | 10 323,71 | Suisse      |
| <b>NIKKEI</b>        | 33 219,39     | -1,1%            | 27,3%    | 18,9% | 33 753,33     | 25 716,86 | Japon       |
| <b>SSE COMPOSITE</b> | 2 932,39      | -4,0%            | -5,1%    | -4,9% | 3 395,00      | 2 930,80  | Chine       |

| VALEURS RÉGIONALES          |               |                  |          |        |               |        |                |
|-----------------------------|---------------|------------------|----------|--------|---------------|--------|----------------|
|                             | Dernier cours | Variation depuis |          |        | Extrêmes 2023 |        | Rendement 2022 |
|                             |               | 1 mois           | le 31/12 | 1 an   | + haut        | + bas  |                |
| <b>AELIS FARMA</b>          | 13,35         | -0,4%            | -1,4%    | 48,3%  | 14,28         | 13,30  | -              |
| <b>ARVERNE GROUP SA</b>     | 9,24          | -0,7%            | -6,2%    | -7,6%  | 11,50         | 8,80   | -              |
| <b>ASHLER ET MANSON</b>     | 3,20          | 0,0%             | -29,5%   | -2,4%  | 4,58          | 3,20   | -              |
| <b>BLUE SHARK PS</b>        | 3,78          | 0,0%             | 0,0%     | 0,0%   | 5,60          | 3,68   | -              |
| <b>CERINNOV GROUP</b>       | 2,61          | -20,4%           | 129,3%   | 152,4% | 4,20          | 1,12   | -              |
| <b>CHEOPS TECHNOLOGY</b>    | 66,00         | 0,0%             | 12,8%    | 1,6%   | 67,50         | 54,00  | 2,2%           |
| <b>DOCK.PETR.AMBES AM</b>   | 480,00        | 2,6%             | 1,3%     | 6,2%   | 530,00        | 450,00 | 7,9%           |
| <b>EAUX DE ROYAN</b>        | 85,00         | 1,2%             | 3,0%     | -1,2%  | 94,00         | 76,50  | 7,2%           |
| <b>EUROPLASMA</b>           | 0,01          | -63,7%           | -98,9%   | -99,3% | 2,38          | 0,00   | -              |
| <b>FERMENTALG</b>           | 0,25          | -6,5%            | -83,4%   | -84,2% | 1,66          | 0,23   | -              |
| <b>GASCOGNE</b>             | 3,65          | 12,7%            | -18,3%   | -7,1%  | 4,48          | 3,07   | -              |
| <b>GPE BERKEM</b>           | 1,35          | -15,6%           | -72,1%   | -74,5% | 7,12          | 1,18   | -              |
| <b>GPE PAROT (AUTO)</b>     | 2,42          | 4,3%             | 13,1%    | 14,7%  | 2,84          | 1,74   | -              |
| <b>HYDROGENE DE FRANCE</b>  | 10,08         | -13,8%           | -51,8%   | -59,1% | 22,70         | 9,80   | -              |
| <b>HUNYVERS</b>             | 13,90         | 3,3%             | 17,3%    | 18,8%  | 15,85         | 11,90  | -              |
| <b>I.CERAM</b>              | 3,02          | 14,4%            | -70,4%   | -73,7% | 13,95         | 1,44   | -              |
| <b>I2S</b>                  | 5,85          | 10,4%            | -4,1%    | -7,1%  | 6,45          | 4,84   | 2,4%           |
| <b>IMMERSION</b>            | 2,00          | 11,1%            | -21,9%   | -57,8% | 4,60          | 1,80   | -              |
| <b>IMPLANET</b>             | 0,07          | 50,0%            | -56,9%   | -56,5% | 0,26          | 0,04   | -              |
| <b>KLARSEN DATA</b>         | 2,38          | -8,5%            | 54,5%    | 22,7%  | 3,86          | 1,47   | -              |
| <b>LECTRA</b>               | 31,25         | 14,5%            | -11,2%   | -8,2%  | 40,70         | 21,90  | 1,5%           |
| <b>LEGRAND</b>              | 94,50         | 7,9%             | 26,3%    | 19,8%  | 96,90         | 75,22  | 2,0%           |
| <b>MON COURTIER ENERGIE</b> | 7,85          | 13,4%            | -        | -      | 9,69          | 6,11   | -              |
| <b>MULTIMICROCLOUD</b>      | 0,21          | 19,3%            | -47,5%   | -      | 0,44          | 0,08   | -              |
| <b>OENEO</b>                | 12,75         | -2,7%            | -8,9%    | -7,3%  | 15,50         | 12,20  | 2,7%           |
| <b>POUJOULAT</b>            | 19,20         | -0,5%            | -30,9%   | -15,0% | 32,60         | 17,80  | 1,7%           |
| <b>SERMA TECH.</b>          | 430,00        | 0,0%             | 0,0%     | 31,9%  | 430,00        | 428,00 | -              |
| <b>UV GERMI</b>             | 2,99          | -20,3%           | -9,4%    | -20,9% | 6,20          | 2,70   | -              |
| <b>VALBIOTIS</b>            | 4,65          | -24,0%           | 29,2%    | 31,0%  | 6,50          | 3,00   | -              |



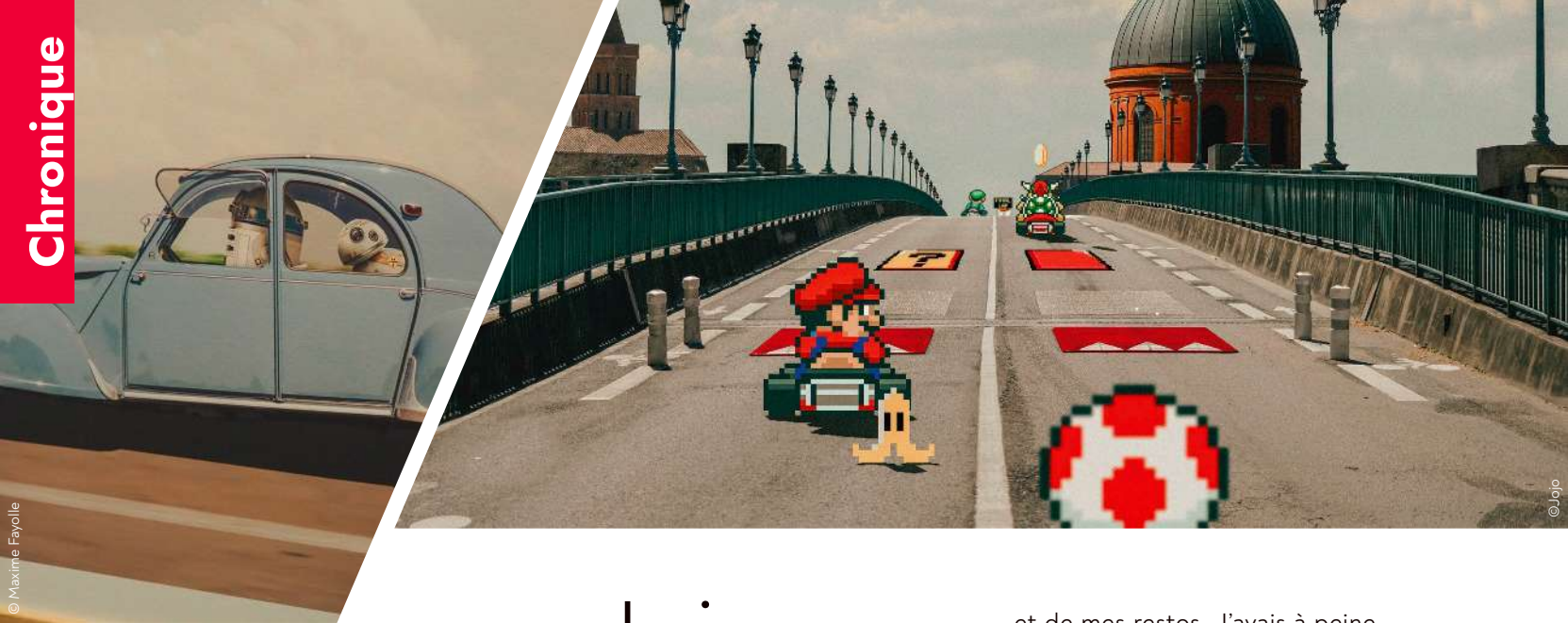
**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »





# Jojo Quand l'art n'est qu'un jeu (vidéo)

Nourri à la pop culture et aux jeux vidéo des années 80-90, l'artiste toulousain Jojo termine sa première année d'exposition dans la ville rose. Un art qui mêle la photographie et les souvenirs de son enfance.

Par Maxime FAYOLLE

**M**ario et Luigi font la course en kart sur le pont Saint-Pierre, surplombant la Garonne, avec une vue magnifique sur le Dôme de la Grave. Cette photo mêlant jeu vidéo et photo bien réelle est l'œuvre de l'artiste toulousain Jojo. Voilà 3 ans que ce mordu de pop culture, de cinéma et de jeux d'arcade s'est lancé dans l'aventure artistique. « Ce n'est qu'un jeu au départ. J'ai publié ça sur Instagram parce que j'en avais marre de mettre des photos de mes vacances

et de mes restos. J'avais à peine 300 abonnés, ça faisait marrer mes potes », retrace l'artiste qui en compte désormais plus de 4 000 sur la plateforme.

## PHOTOSHOP SANS ÊTRE EXPERT

Les créations se multiplient. Une série de véhicules futuristes sans roues, flottant au-dessus du sol devient l'une de ses marques de fabrique. « Je pioche l'inspiration dans mes voyages. Je fais les photos moi-même et j'ajoute un élément un peu geek. » Exemple avec le robot R2D2 de *Star Wars* qui se retrouve au volant d'une 2 CV. « Là, c'était surtout pour le jeu de mots : R2D2CV », rigole l'insouciant Jojo.

Ses créations peuvent lui prendre quelques heures, comme plusieurs mois. « Par moments, je vais compiler plusieurs images que je recompose en une seule. J'ajoute ensuite les éléments avec Photoshop. Je dois détourner chaque objet, ça me prend des heures ! », sourit l'artiste qui s'est vu prodiguer quelques conseils pour maîtriser le logiciel. « Un jour quelqu'un m'a dit qu'il existait des raccourcis pour aller plus vite, mais j'ai ma technique, je la garde ! »

## EXPOSITIONS ET GALERIE D'ART

Jojo n'a pas pour ambition de vivre de son art. « J'ai un travail à côté. L'art m'apporte de la légèreté. Mais je fais ça avec rigueur et sérieux ! » Le Toulousain d'adoption est d'ailleurs présent dans une galerie à Céret, près de son fief de Perpignan. Depuis un an, il expose dans de nombreux endroits à Toulouse comme dans la salle de concert Connexion ou encore la boutique Trentotto. Aujourd'hui, c'est dans la résidence Hife de Labège qu'on peut le retrouver jusqu'à fin décembre avant peut-être une expo à Paris l'an prochain ? « Pour les Jeux Olympiques ce serait sympa. Une expo JOJO 2024, ça aurait de la gueule ! » ■